

Rapport Mi-Parcours

PNR Economie

Convention CREAD

Projet

SECTEUR INFORMEL EN MILIEU URBAIN

ANNEE 2001-2002

Présenté par

MUSETTE Mohamed Saib

Chef de Projet



Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement	
RPT CREAD / 069	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTRÉE.....	
N° D'ORDRE.....	

Alger, juin 2003

Présentation synthétique du Rapport

Rappel

■ Problématique, hypothèses de travail et méthodologie

Ce projet pour objectifs de cerner l'emploi informel dans le milieu urbain selon une approche pluridisciplinaire dans un champ d'observation restreint, à savoir dans l'espace algérois. A ce titre, ce projet doit recenser d'abord l'ensemble des écrits et des méthodes produits à ce jour pour comprendre les multiples facettes de l'emploi informel, et ensuite proposer une lecture et une méthode d'évaluation de l'emploi informel en Algérie. Il s'agit en fait de pallier à un trop plein de discours souvent incohérents par la production d'une connaissance plu ou moins objective d'une réalité censée être non mesurable, par essence.

Sur le plan de la méthodologie, outre l'analyse des études, rapports, exercices universitaires, nous avons procédé au traitement des statistiques existantes. Ensuite, nous avons conduit une enquête sur un échantillon de ménages dans l'algérois. Suite à cette enquête, une série d'enquêtes qualitatives (entretien, récits de vie et budget-temps) a été conduite auprès d'un sous échantillon pour mieux cerner les éléments devant constituer le monde de l'informel.

■ Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont moins dans l'étude de l'emploi informel et plus dans la mobilisation des ressources humaines. Sur la plan financier, bien que la gestion du CREAD ait été assez flexible, le retard accusé dans la mise n place des crédits a ralenti le rythme de la réalisation du projet.

■ Perspectives immédiates

Les perspectives sur la question de l'informel sont de trois types :

- Il s'agit pour nous de constituer une cellule permanente devant surveiller l'évolution non plus de l'emploi informel, mais le secteur informel. C'est dans ce cadre qu'un cellule a été mis en place portant sur le « travail des enfants » et une deuxième est en constitution sur « le travail féminin ».
- Il s'agit aussi de procéder à la confrontation d'idées et d'échanges avec les analystes travaillant sur la question de l'informel.
- Ensuite, il est envisagé la publication d'un ouvrage sur l'emploi informel à Alger – avec al contribution de l'ensemble des membres de l'équipe et d'autres apports d'analyse comparative au niveau de la région.

PLAN

Introduction

A/ GESTION DU PROJET

- A1. Mobilisation des ressources humaines
- A2. Mobilisation des ressources financières.

B/ PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES

- B1. Communications
- B2. Enquête sur l'Informel à Alger

C/. RENCONTRES SCIENTIFIQUES

- C1. Organisation Atelier Technique
- C2. Organisation d'un Séminaire Maghrébin sur l'Emploi

D/ PERSPECTIVES & PLANNING

- D1. Sondage national sur l'informel
- D2. Planning 2002/2003

Introduction

Durant cette première phase de notre projet, les actions engagées sont de trois ordres :

- Sur le plan de la gestion du projet
- Sur le plan de la production scientifique
- Sur le plan des rencontres scientifiques
- Sur les perspectives

Sur la base de cette avancée, nous proposons une relance du projet, avec approfondissement des travaux en cours, pour une couverture nationale, maghrébine et méditerranéenne.

A/ Sur le plan de la gestion du projet

Sur le plan de la gestion, durant cette première année, deux volets méritent d'être soulignés, la mobilisation des ressources humaines et des ressources financières.

A1/ Mobilisation des ressources humaines

L'équipe initiale a connu une certaine reconstitution due notamment aux multiples actions et à la mobilité de chercheurs. Elle était initialement composée de MUSETTE, HAMMOUDA, BELHOVARI, RAIS & ZIANE.

- M. Ziane s'est retiré de ce projet pour se consacrer à un autre projet que nous inscrit sur le "Travail des Enfants", approuvé dans le cadre du PNR Population et Société, domicilié auprès du CRASC.
- M, RAIS s'est retiré de ce projet suite à son inscription en post-graduation auprès d'une Université à l'Etranger.

Deux autres éléments ont rejoins l'équipe, à savoir M. GUIDOUCHE et M. BELKHODJA.

- M. GUIDOUCHE, nouveau chercheur permanent, recruté en septembre 2001 - a démissionné du CREAD.
- Mlle BENFRADJALLAH Bakhta , chercheuse permanente a intégré l'équipe en juin 2002.

Les membres de cette équipe sont en définitive : MUSETTE, HAMMOUDA, BELHOVARI, M. BELKHODJA & BENFARDJALLAH

Par ailleurs, la mobilisation des membres de notre équipe a été totale, car les quatre premiers membres participent aussi à la réalisation d'autres projets de recherche, entre autres - le projet CMEP et le projet PNR Travail des Enfants.

- **Appui au projet CMEP (CREAD/Université de Versailles)**

Suite à notre soumission au Programme CMEP portant sur "L'informalisation de l'économie algérienne", nous avons bénéficié de l'appui de la partie française, notamment des laboratoires suivants :

- Le C3ED de l'Université de Versailles (France)
- Le LIHRE de l'Université de Toulouse (France)

- **Appui au projet CMEP de l'Université de Tlemcen**

Notre champ d'étude vient en complémentarité avec le projet CMEP de l'Université de Tlemcen/ Université Paris XII - qui arrive en fin de parcours - qui porte sur l'économie informelle, dont une enquête empirique a été réalisée sur une dizaine de Villes en Algérie.

Une collaboration étroite est établie entre ces deux projets durant cette période, notamment avec :

- La participation de MM. MUsETTE & HAMMOUDA, avec communication lors du séminaire international organisé à Tlemcen. Les actes de ce Colloque feront l'objet d'une publication, sur fond propre du CREAD, dans un numéro spécial de la revue « Cahier du CREAD ».
- Une contribution active de l'équipe algérienne dans la phase de l'exploitation des résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de ce projet - avec un séjour de M. HAMMOUDA auprès de l'équipe technique de l'Université Paris XII - novembre 2001.
- Outre, la contribution active de M. HAMMOUDA dans le Conseil Scientifique du Séminaire international de ce même projet, prévu pour les 20 & 21 juin 2002 à Paris, d'autres membres de nos équipes participeront à ce séminaire - M. MUsETTE, Mme BELHOuARI.

- Appui au Gouvernement algérien

Dans le cadre de la réalisation de notre projet, nous avons aussi contribué dans une Commission Inter-sectorielle (MUSSETTE), installée par M le Ministre de la Formation professionnelle, pour la conception d'un Observatoire Formation-Emploi, dont le rapport a été validé (décembre 2001) et fut l'objet d'une Convention entre le Ministère du travail et le Ministère de la Formation professionnelle pour la création du dit Observatoire.

- Appui aux travaux du BIT, pour le compte du Ministère du Travail

Dans le cadre de la réalisation d'une étude portant sur le programme Jobs for Africa pour l'Algérie, nous avons aussi contribué (MUSSETTE & HAMMOUDA) à la rédaction du rapport "profil de Pays", intitulé " Marché du Travail en Algérie, validé au mois de janvier 2002.

A2/ Mobilisation des ressources financières

Dans ce chapitre, nous avons pu mobiliser partiellement les ressources financières dans le cadre de notre projet PNR et d'autres ressources complémentaires ont été utilisées notamment du projet CMEP (CREAD- Université de Versailles). Les actions suivantes ont été financées.

Séjours de l'équipe algérienne en France

- Séjour de Coordination, M. Musette Saïb à Paris, mai 2001
- Séjour Senior de MM. Musette Saïb & M. Hammouda Nacer Eddine à Paris, décembre 2001.
- Séjour de M. Belkhodja Fouad à Paris, avec le concours du FNR/CREAD, dans la réalisation de sa thèse de Doctorat, janvier 2002.
- Séjour de M. Hammouda à Paris, avec le concours du FNR/CREAD, dans le cadre de coordination des actions de notre projet CMEP avec celui l'Université Paris XII/Université de Tlemcen, mars 2002.

Equipements et Enquêtes

Sur notre budget du PNR, nous avons pu acquérir un certain nombre d'équipements informatiques et de consommables. Aussi, nous avons pu réaliser

une enquête pilote portant sur un échantillon de 850 ménages ordinaires de la Wilaya d'Alger.

B/ PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES

Durant cette phase de l'enquête, nous avons produit une série de communications et nous avons réalisé une enquête pilote au niveau de la Wilaya d'Alger.

B1/ Communications

1. Sur la mesure de l'informel (**Publié**)
MUSSETTE Saïb HAMMOUDA Nacer eddine
Actes du Colloque sur l'Economie Informelle
Université de Tlemcen (Algérie)
2. Le système d'informations statistiques du marché du travail
MUSSETTE Saïb
Actes du Colloque Observatoire de l'Emploi Formation
Ministère de la Formation Professionnelle (Algérie)
3. Essai sociologique sur l'activité informelle (**Publié**)
MUSSETTE Saïb
Actes du Colloque "Emploi et législation sociale"
Université d'Oran (Algérie)
4. Essai d'une typologie des ménages algériens selon leur comportement d'activité
HAMMOUDA Nacer Eddine
Atelier Condition Féminine & Travail en Algérie - CREAD
5. Femmes et Emploi en Algérie
MUSSETTE-BELHOUARI Djamila
Atelier Condition Féminine & Travail en Algérie - CREAD

B2. Réalisation d'une enquête pilote sur l'informel

Nous avons alors procédé à la réalisation d'une enquête sur l'emploi auprès des ménages à Alger en trois phases, sur la base d'un échantillon représentatif des ménages ordinaires, tiré à partir des bassins d'emplois construits sur la base RGPH 1998.

□ L'Echantillon

Notre échantillon a été tiré sur la base de données des districts de la Wilaya d'Alger selon le RGPH 1998.

Répartition de l'échantillon selon les communes
par le nombre de ménages et d'individus

Code	Commune	effectif ménage ordinaire	effectif individus
02	Sidi m'hamed	72	613
04	Hamma annasers	66	429
11	Bouzareah	43	333
16	Bourouba	62	398
18	Kouba	70	338
21	Bab ezzouar	191	1230
28	Hydra	177	1115
50	Cheraga	125	892
51	Ouled fayet	80	429
total		886	5777

□ Les Outils d'investigation

Deux types d'outil ont été conçus (l'un quantitatif et l'autre qualitatif) pour la conduite des travaux empiriques.

□ Le Questionnaire (Cf. Annexe)

Le Questionnaire comprend trois volets. Le passage du 2^e Volet est conditionné par les résultats du premier qui porte sur les l'identification des membres du ménage. Le second volet comprend une série de questions sur la consommation des ménages. Le troisième volet, comprend trois sections : (i) l'activité des non-occupés, la mesure du chômage et le budget temps.

Volet 1 - Identification des Ménages et des Conditions de Vie

Outre les éléments techniques liées au contrôle de l'Enquête, le questionnaire vise d'abord à cerner les conditions de vie de ménages sur deux indicateurs - à savoir les conditions d'habitations et le niveau de confort matériel.

Pour l'identification des ménages, une série d'indicateurs devait permettre des caractéristiques individuelles de chaque membre du ménage - à savoir, le lien de parenté, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, et la situation individuelle.

Le traitement de ce premier volet nous a permis d'extraire la population infantile, sans pour autant perdre les caractéristiques de sa famille et des conditions de vie du ménage.

Volet 2. Modèle de Consommation et Informalisation de l'économie

Le second volet de l'enquête porte sur les modèles de consommation des ménages - à travers une série d'indicateurs devant permettre de saisir la dynamisation de l'économie urbaine informelle. L'enquête a été réalisée durant le mois de mai 2002.

Volet 3. Activité des Non-Occupés

Ce deuxième volet porte exclusivement sur les personnes qui déclarent être non-occupés (c'est à dire non scolarisé, ni en formation). Pour ces enfants, les caractéristiques individuelles sont déjà connu, notre questionnement porte ainsi sur l'activité proprement dit - à savoir, l'occupation (y compris l'informel) et le chômage (ceux qui sont à la recherche d'un emploi).

Pour une mesure plus précise des non-occupés, nous avons opté délibérément à ne pas nous arrêter aux premières déclarations des ménages. Cette déclaration nous aurait conduit à ne relever que la partie visible de l'informel dans l'occupation seulement. En effet, toute enquête sur l'emploi en Algérie donne une estimation suspect du taux de chômage.

C'est pour cette raison que nous avons opté pour un questionnement plus élaboré que l'emploi du temps des non-occupés.

Cette série de questions porte d'abord sur les activités particulières (marchandes et non marchandes) classées en quatre groupes des services, du commerce, de l'artisanat industrielle et du BTP, autrement dit des activités spécifiques à l'urbain.

Dans un deuxième temps, une autre série de questions est prévue pour cerner le chômage, au sens BIT du terme. Autrement, si l'individu déclarent encore un fois

ne pas exercer une activité particulière, il nous semble important de cerner son rapport avec le marché du travail - à partir de son antécédent professionnel, sa disponibilité pour travailler, les démarches entreprises.

Pour encore plus de précision, une fiche "budget temps" a été élaborée pour la catégorie d'individus qui échapperait encore aux premières questions - car la notion "travail" ne possède pas toujours la même acception, par exemple chez les femmes au foyer. Cet outil devait permettre de mesurer, sur une journée, la répartition du temps des inactifs entre les différentes occupations quotidienne délimitées en quatre formes : temps domestiques (plus activités non-marchandes), temps personnel, temps libre, et enfin temps marchand.

B3/ Etude qualitative sur l'emploi féminin

Après l'exploitation des données quantitatives (actuellement en cours), nous proposons d'entreprendre une nouvelle investigation de type qualitative sur la base des tendances observées pour comprendre les facteurs liés à l'emploi féminin.

Une première enquête conduite, selon la technique "récit de vie" nous a révélé, une série de facteurs assez complexe qui font que l'activité féminine soit visible sociologiquement mais invisible selon les statistiques. Cette technique, de par les révélations des modes d'organisation de l'informel au féminin sera approfondie en fonction d'une série de "filières" d'activités.

Ensuite, une deuxième enquête plus élaborée sera lancée sur la base de la technique "Budget temps", selon le modèle élaboré par les Nations Unies - adapté à la réalité algérienne.

B4/ Déroulement de l'enquête

La réalisation de l'enquête par Questionnaire a été conduite en deux temps :

novembre 2001/décembre 2002 - Volet 1

La première phase de l'enquête a été réalisée, avec l'aide de 18 enquêtrices, Les résultats ont fait l'objet d'une saisie informatique, avec le concours de trois agents statistiques.

Mai 2002 - Volet 2

La deuxième phase a été réalisée, avec l'aide de 12 enquêtrices et a fait l'objet d'une saisie informatique.

juin 2002 - Volet 3

Cette deuxième phase de l'enquête a été réalisée, avec l'aide de 6 enquêtrices, dont deux plus une nouvelle recrue ont procédé à la saisie informatique des résultats.

C/ Manifestations Scientifiques

Organisation d'un Atelier technique sur le marché local du travail

Notre équipe a organisé un Atelier Technique portant sur "le Marché local de l'Emploi : cas du Grand Alger", à l'Ecole Nationale d'Administration, le 30 mai 2002. (cf. Compte rendu en Annexe)

Atelier technique sur l'Emploi Féminin

Un Atelier Technique sur les femmes entre le formel et l'informel a été organisé en décembre 2002 au siège du CREAD. (cf. Compte rendu en Annexe)

D/ Planning 2003

Janvier - mars 2003

- Traitement et première lecture de résultats du 2eme & 3e volets de l'enquête Ménage
- Conception des outils d'investigation qualitative
- Lancement des enquêtes qualitatives
- Saisie des résultats

Avril - juin 2003

- Analyse des résultats de l'enquête
- Rédaction du rapport Préliminaire

Sept - décembre 2003

Rédaction du Rapport Final

ANNEXES

- Sous-projet élaboré par Mlle BENFARDJELLAH Bakhta
(nouveau membre permanent de l'équipe)
- ATELIER CONDITION FEMININE ET TRAVAIL EN ALGERIE

Publications

1. Hammouda & Musette : Mesure de l'Informel en Algérie
2. Musette Saib : Essai sociologique sur les activités informelles

Communications (Non publiés)

3. Musette Saib : Conception d'un Système national d'informations statistiques sur le marché du travail
4. Hammouda Nacer Eddine– Construction d'une typologie des comportements d'activités
5. Belhouari Djamilia - Condition féminine et interruption des femmes sur le marché du travail en Algérie (de 1962 à 2001)

CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE
APPLIQUEE POUR LE DEVELOPEMENT

C. R. E. A. D.

L'informel dans le secteur de la santé en milieu urbain

Mlle BENFARDJALLAH BAKHTA

MAI 2003

Problématique

Le secteur dit «informel » s'est accru d'une façon spectaculaire depuis la fin des années 1970 dans les pays en voie de développement. Ainsi en Algérie, à l'instar des autres pays, et plus particulièrement depuis le passage à l'économie de marché - en tant que nouveau système-imposée dans le cadre des politiques d'Ajustement Structurel édictée par le F.M.I, le développement de l'informalité touche des segments de plus en plus importants de l'économie. En effet un bon nombre de recherches ont traité le phénomène de l'informalité dans différents secteurs notamment le commerce, le bâtiment et le transport urbain. A cet égard on assiste ces dernières années à une informalisation du secteur de la santé, ce dernier touché aussi par le processus des réformes économiques dont les plus importantes sont l'autonomie des structures sanitaires et le développement du secteur privé(de santé) avec l'autorisation d'exercice à titre privé pour les paramédicaux et auxiliaires(cabinets d'analyses) et l'émergence des cliniques privées particulièrement dans les grands centres urbains. En effet dans un nouveau contexte économique et social difficile issu des réformes économiques qui a engendré une montée rapide du chômage- souvent non indemnisé - ; une détérioration du pouvoir d'achat et une paupérisation d'une grande partie de la population, les différents acteurs sociaux se trouvent confrontés à un secteur formel en crise, alors ils adoptent des pratiques informelles pour subvenir à leurs besoins vitaux. Dans ce sillage on peut observer la multiplication de petites activités informelles de la part des différents acteurs du système de santé notamment les praticiens et les paramédicaux. Ces Activités aussi hétérogènes soient elles, contribuent à l'informalisation de l'économie algérienne. Donc afin de tenter de mieux comprendre ce phénomène nous avons initié une étude dont l'objectif principal est de contribuer à la compréhension de ce phénomène social, phénomène ancré depuis longtemps dans la société algérienne et ceci en répondant à un certain nombre d'interrogations :

Qui sont ces agents économiques ? En d'autre termes qui sont ces travailleurs ? Quelles sont les motivations qui induisent leurs comportements ? C'est à dire quelles sont les raisons qui poussent ces travailleurs à adopter des comportements illégaux ? En quoi consistent leurs activités ? Leurs pratiques sont-elles toujours liées à leurs champs du travail ou bien il s'agit bien d'autres activités ? Comment travaillent ils ?

Afin de répondre à nos interrogations nous avons posé les hypothèses suivantes :

Hypothèses :

- 1-Praticiens et paramédicaux, salariés du secteur public ont tendance à exercer une activité secondaire informelle en vue d'améliorer leur condition de vie.
- 2-Le chômage qui touche actuellement une grande proportion des diplômés universitaires, n'épargne pas les diplômés de la santé notamment les praticiens et les paramédicaux, ce qui poussent ces derniers à exercer des activités informelles.
- 3-La société algérienne s'est développée à sa manière, aussi l'individu se trouve devant un modèle de modernité donc confronté à de nouvelles aspirations chose qui poussent salariés et chômeurs du secteur de la santé notamment praticiens et paramédicaux à exercer des activités informelles en vue d'améliorer leur revenu et subvenir à leurs nouvelles aspirations.

Repères méthodologiques :

Dans le but de décrire la réalité et de produire un essai le plus fidèle possible des caractéristiques du phénomène étudié à savoir l'informel dans le secteur de la santé, et répondre à notre questionnement de même vérifier nos hypothèses, nous avons procédé à une étude qualitative qui s'est concrétisée par une enquête sur terrain.

1-Déroulement de l'enquête :

Avant de procéder à l'enquête finale nous avons effectué une pré-enquête dont les résultats nous ont permis de reformuler le guide d'entretien pour concevoir le schémas d'entrevue final et avoir des contacts pour fixer le lieu d'investigation.

2-Technique d'investigation :

Etant donné qu'il n'est pas facile de contacter les personnes concernées et vu la sensibilité du phénomène et la difficulté de l'appréhender- choses que la pré- enquête nous a révélés –, nous avons vu qu'il nous est impossible de poser des questions directes, alors nous avons conçu un schéma d'entrevu contenant des questions fermées portant sur l'identification des personnes enquêtées et des questions ouvertes groupées dans trois axes :

- 2-1- questions portant sur les antécédents professionnels,
- 2-2- questions portant sur les conditions sociales et l'opinion sur le salaire,
- 2-3- questions portant sur l'accès aux autres activités informelles.

3- Champs d'investigation :

L'objectif du projet est de viser l'informel dans le milieu urbain, à cet égard notre choix s'est fixé sur trois établissements publics (CHU de Bab El Oued, CHU de Béni Messous et le CHU de Mustapha) et deux établissements privés (clinique El Kods de Hydra et la clinique du parc Mirmont de Bouzaréah), pour contacter les salariés, mais vu des difficultés liées au terrain, notre champs d'investigation s'est limité à trois établissements à savoir :

- L e CHU de Bab El Oued
- Le centre sanitaire de Bab El Oued
- La polyclinique de Bouzaréah.

Concernant les chômeurs, nous avons pu les contacter par le biais de leurs confrères.

Phase actuelle :

Nous procédons actuellement au transfert des données (qualitatives) sur fichier informatique, en vue de leur analyse et interprétation.

Bibliographie

- ⁱ Organisation Internationale du Travail, quinzième conférence internationale du travail, Rapport III statistiques de l'emploi dans le secteur informel, Genève, 19-28 janvier 1993.
- ⁱⁱ Revue Economie et management « L'économie informelle en Algérie », N°1, mars 2002.
- ⁱⁱⁱ Décret N°88-204 du 18 octobre 1988 fixant les conditions d'ouverture et de fonctionnement des cliniques privées, J.O N°42 du 19 octobre 1988.
- ^{iv} ONS, « La question de l'emploi et du chômage en Algérie », collection statistique N°48.
- ^v ARHAB Baya « Les effets sociaux du P.A.S. dans le cas de l'Algérie », IN la revue du CREAD N°46/47, 1998/1999.

CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE
APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT
CREAD

Date :.../.../.... Heure : de...h...à...h...
Jour :.....
Lieu :.....

Enquête sociologique :

« *conditions socioprofessionnelles des spécialistes de la santé* »

Schéma d'entrevue :

Bonjour,

Je vous remercie encore de bien vouloir me consacrer de votre temps. Je vous rappelle mon nom....
Je suis enquêtrice du CREAD... je viens vous interviewer dans le cadre d'une recherche sur vos
opinions sur vos conditions socioprofessionnelles. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais
enregistrer vos propos pour mieux les retenir, mais vous pouvez être assuré que le tout sera effacé
dès la fin de la recherche. Il est bien entendu aussi que tout ce que vous me direz sera strictement
confidentiel et que votre nom n'apparaîtra nul part.

I- IDENTIFICATION

- 1- Sexe : F ☐ M ☐
- 2-Âge :
- 3- Situation matrimoniale : Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e) ☐
- 4- Commune de résidence :
- 5- Profession (préciser) : DA
- 6- Revenu personnel :
- 7- Nombre d'enfants :
- 8- Nombre de personnes travaillant à la maison :

II- ANTECEDENTS PROFESSIONNELS

9- Que faisiez vous avant d'être recruté dans cette établissement pour subvenir à vos besoins ?

-
.....
.....
.....
.....

- si la personne répond n'avoir exercé aucune activité ou c'est un chômeur passez à la question 11

10 - Pourquoi avez vous abandonné ?

-
.....
.....
.....
.....

III- CONDITIONS SOCIALES ET OPINIONS SUR LE SALAIRE

11- Comment votre famille parvient – elle à subvenir à ses différents besoins ?

-
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

12- comment voyez- vous votre salaire ?

-
.....
.....
.....
.....
.....
.....

12a - Pourquoi ?

.....

-
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Dans le cas où la personne n'est pas satisfaite de son salaire ou c'est un chômeur passez à la question 13

IV- ACCES AUX AUTRES TRAVAUX

13- Donc comment faites vous pour arriver à joindre les deux bouts (pour s'en sortir) ?

-
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Passes à la question : 18, 19, 20 dans le cas où la personne n'exerce aucune activité ou c'est un chômeur.

14- Comment avez vous pu accéder à cette activité ?

-
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

15- Comment faites vous pour pouvoir exercer les deux activités ?

-
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

19a- Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

20- Comment réagirez vous si on vous propose un travail dans un cabinet ou une clinique privée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

20a- Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci, fin de l'entretien.



CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE
POUR LE DEVELOPEMENT

Atelier Technique

Thème

Condition Féminine & Travail en Algérie

Date & Lieu

Mercredi 18 décembre 2002

Siège CREAD - Alger

Objet

*Dans le cadre de la réalisation du projet CMEP algéro-française
« l'informalisation de l'économie algérienne, de la micro-entreprise à
l'employabilité des ressources humaines »,
le CREAD organise un Atelier technique
sur les rapports des femmes au travail en Algérie.*

*Il s'agit, lors de cet atelier,
de faire le point sur l'état d'avancement des réflexions,
des travaux de recherche, des essais théoriques et pratiques portant sur
l'activité féminine de manière générale,
Cet atelier se voudra pluridisciplinaire, en s'ouvrant sur l'ensemble des
disciplines qui abordent et traitent les questions relatives à ce segment du
marché du travail*

Participants

*Cet Atelier est réservé exclusivement aux organismes et chercheurs
invités. Le nombre de participants est estimé,
sous réserve de confirmation, à 25 personnes.*

Coordination

La coordination scientifique de l'Atelier est assurée par :

Mme. MUSETTE-BELHOUARI Djamilia

Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement

CREAD - Rostomia BP 197 – Alger

mms@wissal.dz

Tel : 021 94 12 72 & 021 94 11 74 Fax : 02194 17 16

Synthèse

Femmes et travail en Algérie

L'atelier technique sur « condition féminine et travail en Algérie », organisé le 18 décembre 2002 a été un des moments forts de la réflexion scientifique au sein du CREAD pour au moins *trois raisons*. Premièrement, la question des rapports de femmes au travail en Algérie, après 40 ans d'indépendance, mérite en soi un renouvellement de la problématique. Deuxièmement, l'équipe du CREAD a mis au point une approche méthodologique qui démontre la faiblesse et les limites de notre appareil statistique en Algérie. Enfin, et non des moindres, le débat ouvert entre Mme la Ministre de la Famille et de la Condition Féminine et les chercheur(se)s & invité(e)s du CREAD a permis de mieux cerner les éléments du programme de ce département ministériel et l'urgence d'une nouvelle vision de la mobilisation de l'ensemble des ressources humaines autour de la construction d'une économie forte, durable et humaine.

Lors de cette journée, cinq communications ont été proposées aux débats. Mme Belhouari-Musette Djamilia (Sociologue - CREAD) , dans un essai socio-historique, a tenté d'expliquer la situation actuelle du marché du travail comme étant le résultat d'une longue « luttres sociales » depuis l'indépendance. Les quatre situations actuelles des femmes (salarisées, entrepreneurs, employés dans l'informel et chômeuses) ne sont pas apparues du néant et sont caractéristiques des périodes distinctes de notre histoire récente.

Hammouda Nacer-Eddine (Statisticien - Economiste - CREAD) part de l'hypothèse que « toutes les femmes travaillaient et ont toujours travaillé ». La faiblesse des instruments de mesure de l'activité féminine ne saurait effacer son existence. Sur la base d'une typologie de ménages algérien, l'auteur démontre les traits distinctifs à la base du travail rémunéré de la femme.

Ces deux exposés viennent, en appui de la démarche CREAD, qui ne s'arrête pas à la critique des données officielles mais compte produire une nouvelle génération d'indicateurs devant objectiver la réalité sociale observée sur le marché du travail . Le CREAD propose ainsi d'entreprendre une « enquête nationale sur l'activité féminine », avec une équipe pluridisciplinaire, avec en prime la mise en évidence de l'emploi informel. Une première évaluation du CREAD relève que plus de 50% de femmes occupées hors agriculture, exerce dans l'informel, dont près de 40% sont employées « totalement au noir ».

Mme Malika Remaoun, économiste (Université d'Oran) révèle, dans sa communication, que les dispositifs de l'emploi ont très peu d'impact sur l'emploi féminin. Mmes Salhi & Rahmani (UGTA), conforte la thèse de la nécessaire redéploiement des femmes dans la sphère productive face aux problèmes

nouveaux (harcèlement sexuel, moral... et de discrimination) dans le monde du travail. Les débats autour de ces deux communications ont été très riches mais appellent un certain nombre de réserves quant à la vérification empirique des hypothèses de travail.

Enfin, la dernière intervention de Bernard Fourcade (LIHRE-CNRS, Université de Toulouse) a permis de comprendre la situation des femmes, d'origine maghrébine en France, quant à leur évolution dans le monde du travail. D'abord, il est assez significative que la population d'origine algérienne est celle qui accuse le plus fort taux de chômage en France. Ensuite, dans les programmes d'insertion, les maghrébins, d'une manière générale, sont ceux qui enregistrent le plus faible taux d'intégration par rapport à la population migrante. Enfin, les filles, de parents d'origine maghrébine, semblent encore moins actives que les garçons même en Europe. Trois modèles explicatifs peuvent être attribués à ce comportement d'activité des femmes, d'origine maghrébine en France: le processus d'exclusion sociale, la faible mobilité sociale, et enfin le bas niveau du capital social et culturel de la population maghrébine dans l'hexagone.

Cette journée a été certes une occasion exceptionnelle à plus d'un titre - et fut marquée par la présence chercheurs, comme le Pr. Claudine Chaulet, Pr. Fatma-Zohra Oufriha, de Mme Fatma Oussedik, Souad Khodja, des représentants du BIT d'Alger des experts du PNUD et du CNES, qui ont tous, d'une manière ou d'une autre, relevé le niveau des débats et qui n'ont pas manqué d'interroger les capacités des autorités à redonner la place qu'il faut à la femme algérienne sur l'échiquier économique. Différentes thématiques ont été soulevées lors de cette rencontre : le Code de la famille dans son aspect contraire aux normes internationales du travail, l'impact du mouvement féministe algérien sur les travailleuses, la mesure du travail féminin (q

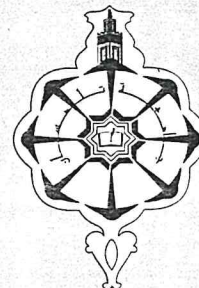
ui fait que l'Algérie occupe les derniers rangs à l'échelle mondiale), l'absence de protection des femmes dans le monde du travail et notamment dans l'informel... C'est aussi tout un programme de recherche que le CREAD compte réaliser dans le cadre de sa convention avec le Bureau de l'OIT d'Alger pour les pays du Maghreb.

E C O N O M I E

&

M A N A G E M E N T

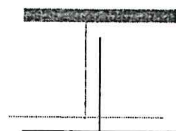
L'économie informelle en Algérie



N°1, Mars 2002
ISSN 1112-3524

Université Abou-Bekr Belkaid Tlemcen
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

La mesure de l'emploi informel en Algérie



MM. MUSETTE Saib &
HAMMOUDA Nacer Eddine
Maîtres de recherche
Centre de recherche en
économie appliquée
pour le développement -
CREAD

RESUME

L'un des faits majeurs du 20^e siècle qui a marqué le monde du travail est incontestablement l'invention du secteur informel. Cette invention est venue expliquer l'explicable phénomène qui échappe encore à la mesure. Cette découverte contribue d'une certaine manière à la démystification de la fameuse théorie du travail au noir censée être un effet pervers de la conception dualiste de l'économie. De la même manière, un débat d'école s'est instauré autour de son existence. En effet, ce secteur émerge et renouvelle, par la même, la pensée scientifique.

Nous proposons, dans ce papier, une contribution fondée sur la thèse d'un marché de travail éclaté avec une lecture particulière (§1) de la genèse de l'informel et du traitement qu'il a fait objet à l'échelle mondiale. La lutte orchestrée par le BIT dans les années 80 contre le secteur a été un échec total. Une nouvelle stratégie est mise en œuvre à présent par les institutions internationales pour organiser et financer ce secteur.

En Algérie, les premiers travaux sur ce secteur datent après la révolte d'octobre 1988. En fait depuis cette date, une approche algérienne de l'informel est en construction (§2). Quelques éléments de diagnostic ont été élaborés. Cette saisie partielle n'a pu permettre à ce jour qu'un traitement approximatif du phénomène.

La crise de l'emploi, la progression persistante du chômage et les limites des thérapies rodées imposent une révision de la question de l'informel (§3). Dans nos récents travaux,

il nous semble qu'une pluralité de segments peut être construite. A chaque segment, un traitement approprié est possible. Toutefois les risques d'une informalisation du secteur moderne sont toujours à craindre.

L'un des faits majeurs du 20^e siècle qui a marqué le monde du travail est incontestablement l'invention du secteur informel. Cette invention est venue expliquer l'explicable phénomène qui échappe encore à la mesure. Cette découverte contribue d'une certaine manière à la démystification de la fameuse théorie du travail au noir (Sauvy, 1984) censée être un effet pervers de la conception dualiste de l'économie. De la même manière, un débat d'école s'est instauré autour de son existence. En fait, ce secteur émerge et renouvelle, par la même, la pensée scientifique.

Nous proposons, dans ce papier, une contribution fondée sur la thèse d'un marché de travail éclaté (Rodgers, 1992) avec une lecture particulière de la genèse de l'informel et du traitement qu'il fait objet à l'échelle mondiale. La lutte orchestrée par le BIT dans les années 80 contre le secteur a été un échec total. Une nouvelle stratégie est mise en œuvre à présent (BIT, 1996) pour organiser et financer ce secteur.

En Algérie, les premiers travaux sur ce secteur datent après la révolte d'octobre 1988. En fait, une approche algérienne du secteur informel (CENEAP, 1989 ; ONS, 1992 ; Ecotechnics, 1998 ; Kelloul, 1999) est en construction, quelques éléments de diagnostic ont été élaborés. Cette saisie partielle n'a pu permettre qu'un traitement approximatif du phénomène (MTFP, 1995).

La crise persistante de l'emploi et les limites des thérapies prodiguées imposent une révision de la question de l'informel. une pluralité de segments peut être construite (Musette, 1994, 1999). A chaque segment, un traitement approprié est possible. Toutefois, les risques d'une informalisation du secteur moderne ne sont pas pour autant écartés.

1- Problématisation de l'informel

Le monde du travail est traversé en cette fin millénaire par toute une série de perturbations qui menacent même le droit à l'emploi. Avec la crise persistante, certains auteurs (Collins & Rifler) n'ont pas hésité à décréter la « fin du travail » - ce qui en clair donnerait naissance à une nouvelle forme d'emploi et à une nouvelle valeur de travail. A l'échelle mondiale, plus d'un milliard de travailleurs sont confrontés aux problèmes du chômage et/ou à la précarisation de l'emploi (BIT, 1999).

Après avoir diabolisé dans les années 70, le secteur informel constitue désormais une réalité avec laquelle les économies doivent composer, habiller et organiser. *Quelle est la genèse de ce secteur et comment s'est-il développé ?* Cette première question invite à une critique sur le traitement préconisé initialement contre le développement du secteur informel. Après la négation de ce secteur, peut-on envisager un traitement positif pour son maintien et son extension ?

1.1 - Genèse et invention du secteur informel

Il est pratiquement admis par tous les observateurs que l'invention de la notion du secteur informel aux experts du BIT (OCDE, 1989) avec la publication du rapport sur le Kenya en 1972¹. Cette découverte, produite d'une observation empirique, a perturbé profondément les théoriciens qui se disputent les doctrines (marxistes et keynésiennes) du marché du travail. Une troisième voie est pourtant apparue aux Etats Unis (Piore et Doring, 1972) pour signifier l'existence d'une segmentation du marché de travail.

Ces deux voies (informel ou segmentation du marché) seront vite reprises par les tenants des doctrines du dualisme (Mazumdar, Weeks, Lautier) et du fonctionnalisme (Bose, Sigal, Iconikoff, Gerry). Chaque doctrine est traversée par des sensibilités extrêmes entre radicaux et libéraux. Avec ces contributions, les définitions de l'informel sont multiples et il n'existe pas encore une acceptation définitive. Devant cette inflation de définitions, le BIT (1993) suggère quelques éléments standards de la mesure du secteur.

Le projet de définition standard de l'informel selon le BIT (1993) est composé de cinq points :

¹ L'une des principales conclusions de ce rapport fut que, dans les pays en développement, le véritable problème social n'était pas le chômage mais l'existence d'une partie de la population active qui travaille durement pour produire des biens et des services sans que son activité soit pour autant reconnue, enregistrée, protégée ou réglementée par les pouvoirs publics.

- ☐ La population occupée comprend toutes les personnes qui, durant une période de référence donnée, étaient pourvues d'un emploi dans une unité économique appartenant au secteur informel tel que défini ci-après.
- ☐ Le secteur informel est constitué d'un groupe d'unités économiques qui appartiennent, en tant qu'entreprises individuelles, au secteur des ménages selon les définitions du système de comptabilité des nations unies. Pour des raisons pratiques, ces entreprises individuelles du secteur des ménages peuvent être distinguées des autres (sociétés et quasi-sociétés) sur la base de leur non-enseignement et tant que sociétés ou à des fins fiscales ou de comptabilité nationale, car elles ne tiennent pas une comptabilité complète.
- ☐ Le secteur informel comprend toutes les entreprises familiales n'employant aucun salarié permanent. Cette correspond à la catégorie des indépendants dans la monoculture des situations dans la profession.
- ☐ La définition du secteur informel peut, en fonction des contextes nationaux, être étendue aux micro-entreprises, c'est à dire aux entreprises individuelles qui emploient des salariés réguliers mais sur une échelle qui reste inférieure à un niveau défini par la taille en nombre de salariés permanents.
- ☐ Enfin, pour des raisons pratiques, il peut être utile de limiter le champs du secteur informel aux unités économiques qui produisent des biens et services pour le marché en dehors de l'agriculture, de la pêche et de la forêt.

En fait, la théorisation du secteur informel reste encore un défi à la pensée économique dans la mesure où ce phénomène repose sur des observations difficilement quantifiables. La confusion s'est installée d'avantage dans le monde du travail avec la propagation d'un « virus américain » - celui de la flexibilité (Becker, Musette, 1998). La déréglementation opérée par ce virus a métamorphosé l'emploi atypique des années 70 en emploi typique durant les années 90. La valeur du travail se trouve ainsi subitement transformée et s'impose progressivement comme nouvelle universelle.

Le BIT suggère finalement de restreindre la définition et l'analyse du secteur informel au milieu urbain. L'activité économique en milieu rural (étant caractérisée par la pluri-activité et par une technique particulière de la quantification de la population active) est ainsi exclue du registre de l'informalité et du traitement proposé.

1.2 - Universalité du traitement la lutte contre l'informel

Le traitement initial préconisé partout dans le monde (OCDE, 1990) a été celui d'une lutte impitoyable contre le secteur informel. Cette lutte devrait aboutir à la modernisation du système productif dans son ensemble à travers une série de mesures visant à instaurer des pratiques économiques fondées sur les principes de la mesure, de la légalité, de la rationalité, de la protection sociale.

En effet, cette lutte enclenchée vers la fin des années 80 semblait être opportune pour une ultime consécration du système capitaliste à l'échelle mondiale avec la chute du bloc socialiste, d'où la fin du tiers monde. La mondialisation des économies s'offre ainsi comme un processus irréversible. Cette irréversibilité reste toutefois hypothétique.

Dans les faits, ce processus inquiète et a été incapable, malgré le dopage des économies périphériques par les institutions financières internationales (avec les Programmes d'Ajustement structurel) pour la relance économique et de l'emploi. Le chômage global (UNCTAD, 1996, Musette, 1998) s'est installé durablement dans le monde - avec des pertes d'emplois, de la baisse du salaire réel et la paupérisation massive au Nord comme au Sud (Lawson, 1994), certes des pointes dramatiques dans les pays du Sud.

2 - Approche pluridisciplinaire de l'informel en Algérie

Notre approche se fonde d'abord sur un rappel historique de l'informel en Algérie : trois phases distinctes peuvent être construites (21) dans son évolution de proposer une construction de notre objet d'étude. Ensuite enfin nous examinerons les tentatives de diagnostic et de mesure de ce secteur (22) avant de faire état des limites d'un traitement approximatif mis en œuvre par les pouvoirs publics et des effets psychosociologiques du travail des femmes et des enfants (23) dans

ce secteur.

2.1 - Les trois phases historiques de l'informel

Le secteur informel existait bel et bien avant son invention et sa consécration par les instances internationales. Nous proposons une lecture historique du cas algérien à partir de l'indépendance. Trois phases distinctes peuvent être construites : une première période faste de l'emploi (de 1962 à 1985) avec une muselière et une certaine cécité sur le chômage et l'informel ; la seconde période de régression de l'emploi (de 1986 à 1997) avec une dynamique non-contrôlée de l'informel ; et enfin, la période actuelle (1998 à ce jour) où l'on observe une consécration de l'informel comme partie structurelle de l'économie algérienne.

2.1.1 - Une période faste de l'emploi ou l'informel caché

L'Algérie a connu une première période faste (1962 à 1985) en matière d'emplois sous le régime socialiste. La question de chômage était même considérée comme « tabou » par les Services statistiques. Celle de l'informel était estimée propre au système capitaliste. La sociologie du travail en Algérie est restée ainsi prisonnière², durant toute cette période, de la pensée unique. Dans les faits, quelques données peuvent être rappelées pour souligner l'existence du chômage et celle de l'informel (du moins sous le critère de la légalité) durant cette première période. En effet, nous pouvons observer sur la base des données des RGPH³ (1966 & 1977), un volume non négligeable des travailleurs⁴ qui exerçaient une activité économique et qui n'avaient pas l'âge légal au travail (fixé à 18 ans pour cette période). Le nouvel état algérien (SGT, 1978) devait effacer cette illégalité en réduisant l'âge légal au travail à 16 ans et réglementer par la suite le travail des mineurs et des femmes.

Durant cette période, la pauvreté aussi n'était pas totalement éradiquée (CREA, 1981) mais elle était en net recul par rapport aux années 60 (Banque Mondiale, 1995). Des luttes épisodiques étaient organisées contre la pauvreté et la mendicité surtout durant la saison froide et durant certaines occasions - jour de fête, visite de personnalités étrangères...

Le secteur informel en somme, existait dans un périmètre gérable. Les travailleurs dans ce secteur étaient constitués surtout par des mineurs, des femmes, des personnes âgées et/ou handicapées. Le périmètre du secteur privé, dominé largement par les micro-entreprises, était sous surveillance du Parti FLN et de l'Etat. L'idéologie dominante tolérait l'informel que ce soit dans sa forme licite ou illicite⁵.

2.1.2 - la régression de l'emploi ou la visibilité de l'informel

Après cette période, nous pouvons observer entre 1986 et 1998, une certaine régression du marché du travail. Cette phase historique, dramatique de par les événements, a permis le développement du secteur privé mais avec une introduction du caractère « licite » dans les activités économiques. Le secteur informel allait aussi connaître l'entrée en masse des « jeunes » (16/29 ans) dans le « business », le « trabendo » et la débrouille (Musette, 1994). La mise en œuvre du dispositif « emploi des jeunes » a été une opportunité pour nombreux de jeunes de se lancer dans la création de coopératives - une sorte de répartition à perte de la rente pétrolière, de terres, des espaces urbains

² En effet, lors de la rencontre des Sociologues de 1985, aucune intervention n'est enregistrée sur la question du chômage ou de l'informel en Algérie.

³ RGPH = recensement général de la population et de l'habitat.

⁴ Le taux d'activité féminine, le plus élevé, est observé chez les jeunes filles moins de 18 ans en 1966 et en 1977. Le travail des enfants mineurs est relativement faible dans l'ensemble.

⁵ Par exemple, la prostitution était une activité économique parfaitement légitime durant les années 70 en Algérie.

des trottoirs aux jeunes déclassées pour réduire la tension sur le marché du travail. Les jeunes se lancent aussi à la conquête du marché local. Ils inventent le trabendo et le métier du trabendiste. C'est exactement la même activité des « hackers » de Londres. Ils brisent aussi les frontières imposées par la Convention de Schengen autour de l'Europe. Ils accèdent dans des contrées lointaines du Moyen Orient à l'Asie à la recherche des produits pour inonder le marché algérien pour le bonheur du petit peuple.

Cette entrée en puissance de jeunes dans le secteur n'élimine en aucune façon les autres catégories - femmes, enfants, personnes âgées et/ou handicapées.

En effet, la progression du travail féminin a été très nette de 1985 à 1997 pour la catégorie des femmes partiellement occupées (FPO) ou des travaux à domicile. On a pu observer aussi une reprise du travail des enfants dans les villes avec le regain de la pauvreté ou tout simplement avec la paupérisation des ménages algériens. Des personnes âgées, chassées du secteur moderne par la formule de retraite anticipée ou de retraite obligatoire, reviennent sur les lieux du travail pour des occupations précaires. Les personnes handicapées, autrement favorisées pour l'emploi, sont mises hors circuits et sont condamnées à des travaux rebutants par les personnes valides.

En somme, durant cette période, le secteur informel a été une soupape de sécurité à la crise du marché du travail, aux licenciements économiques et au rétrécissement des offres d'emplois dans le secteur moderne. A l'abri dans un secteur privé, encore largement parasitaire, l'informel s'est développé à vitesse très rapide offrant par la même un revenu, quoique indécemment, aux ménages déclassés en chute libre au bas de l'échelle sociale que le « filet social » n'a pas pu ou ne pouvait contenir.

2.1.3 - Une reprise timide de l'emploi ou la consécration de l'informel

La troisième et dernière période en cours (de 1998 à ce jour), nous assistons à une reconnaissance sinon une habilitation du secteur informel avec le financement des micro-entreprises et avec la mise en place du micro-crédit. Ce choix stratégique s'inscrit, d'une part, dans le fait que la crise de l'emploi est inscrite dans la durée et qu'il est pratiquement impossible d'inverser à court et moyen termes la progression du chômage en Algérie ; d'autre part, dans le fait que la paupérisation massive ne peut être ralentie à terme, les couches pauvres doivent s'organiser pour survivre, avec l'aide de l'Etat (Musette, 2000)

D'abord, la *nouvelle génération des micro-entreprises* (NGME), inscrite dans la logique d'une subvention au capital privé national, semble être en rupture avec l'*ancienne génération des micro-entreprises* (AGME) que l'on pouvait classer dans le secteur informel.

Cette stratégie ne préfigure nullement la disparition d'office de cette génération de micro-entreprises. Une double hypothèse peut être énoncée d'une part, la phase actuelle positionne la NGME dans une situation transitoire avec l'assistance de l'Etat. Une fois cette transition opérée, il est probable que la NGME décolle et passe à la PME ou alors elle régresserait et s'assimile à la AGME. Le secteur informel se trouverait alors son fonctionnement réel, c'est à dire dans une opacité relative.

Ensuite, la mise en place du micro-crédit s'inscrit dans l'incapacité des pouvoirs publics de soutenir durablement les couches pauvres et les nouveaux pauvres. La création d'une « économie morale », thèse de Friedman (Unesco, 1996), reprise par la Banque Mondiale, est tout indiquée à travers cette politique de crédit destiné aux ménages pauvres. Ce dispositif permet certes d'identifier les ménages

qui « travaillent » mais il ne saurait ralentir la progression de l'informel.

Ces deux dispositifs contribuent d'une manière indirecte à la structuration virtuelle de l'informel et consacrant définitivement l'informalisation de l'économie algérienne.

Enfin, ces dispositifs n'effacent en aucune façon les pratiques informelles des périodes précédentes - en somme, nous aboutissons à une consolidation d'une base économique, d'un capital privé qui

s'articule parfaitement dans un système transitoire, qualifié souvent d'économie de bazar. Après ce rappel historique, il nous semble important, afin de nous inscrire dans le sens du progrès scientifique, de proposer notre lecture des écrits sur l'informel et notre appréciation des efforts entrepris par l'Etat contre et pour la structure de l'informel en Algérie.

2.2 - L'évaluation de l'informel

L'étude de ce secteur repose fondamentalement sur la connaissance de son spectre et l'étendu du phénomène. Or les estimations de ce phénomène butent encore sur des considérations techniques. L'action des pouvoirs publics, en conséquence, en pouvait être qu'approximative ne sachant nullement s'il faut combattre ou gérer ce phénomène.

Toute une littérature existe sur l'informel en Algérie - partant des écrits de presse, des documents audiovisuels, des exercices universitaires, des réflexions, des études à des tentatives plus pointues de collecte des données l'Office National des Statistiques, notamment avec à travers les enquêtes main d'œuvre et démographie (MOD). Deux trames méthodologiques peuvent être dégagées de ces écrits : la première s'inscrit dans l'approche de Jacques Charnes (1985) et la seconde dans l'approche de Ahmed Henni (1990).

La trame méthodologique initiale de Charnes s'appuie sur les données produites de l'ONS. Une première estimation, établie sur la base des statistiques de l'Emploi dans les établissements, en suivant la définition du BIT, indique le volume de l'emploi informel en 1985 à 25,6% de la population occupée non-agricole. Cette estimation établie dans une conjoncture où les unités économiques étaient à dominante public (autrement dit, le secteur privé plutôt négligeable) réduit cette estimation à un simple exercice statistique. Cette même appréciation sera reprise en mai 1989 par le CENEAP (1989).

Dans un rapport d'expertise, Charnes (1991) proposait alors une trame pour la Saisie de l'informel dans l'enquête MOD 1992. Le traitement des données de cette enquête sur l'informel n'a jamais été diffusé par l'ONS. Une première estimation de l'informel sera effectuée en 1998 (Kelkoul).

Dans cet exercice universitaire, Kelkoul décrypte l'informel à travers cinq critères :

- o L'enregistrement administratif
- o L'enregistrement fiscal
- o Le mode d'imposition
- o Le lieu d'exercice de l'activité
- o La déclaration à la sécurité sociale

Avec cette grille, appliquée à une typologie de main d'œuvre et exploitant les données de l'enquête MOD 1992, Kelkoul estime l'emploi informel à 33,3% de l'emploi non-agricole, soit 1,4 million de travailleurs. Cet exercice est aussi intéressant en ce qui concerne la correction apportée au taux de chômage, estimé à 14,8% en 1992 au lieu de 23,8% avant le redressement.

La dernière étude, initiée par la Banque Mondiale, réalisée par un Bureau d'Etude (Ecotechnics), s'appuie aussi sur les données produites par l'ONS (MOD, 1997), avec un essai de construction d'une typologie d'activités informelles en Algérie. Cette étude innove en construisant une hypothèse sur la connexion entre le secteur formel et le secteur moderne, soit sur l'existence d'un segment intermédiaire.

La trame de Ahmed Henni (1991) porte plus sur la Saisie de l'économie informelle dans une saisie macroscopique avec une approche fondée sur les pratiques informelles de l'économie algérienne. La réflexion de Henni s'appuie sur la thèse selon laquelle l'économie algérienne fonctionne globalement selon des pratiques informelles, donc c'est la rationalité économique qui est un étrangeté qui mérite explication.

Le secteur informel, vu sous cet angle, prend toute une autre sens. Le problème de l'informalité est déplacé du marché du travail sur le marché des biens et des Services à travers le système des prix et des salaires. En fait, pour Henni « le *business*, organisé ou non ; consiste à se placer

favorablement dans une file d'attente; acheter le produit au prix administré et souvent le revendre à la porte du magasin public ou on l'a acheté ».

Cette trame méthodologique, plus qualitative, a donné naissance à toute une série de réflexions sur les pratiques informelles () dans la gestion de l'entreprise publique et privée.

Ces deux trames méthodologiques nous semblent complémentaires dans la mesure où la mesure n'est qu'un moment de l'analyse et ensuite s'il agit d'expliquer le sens d'une pratique, révélée statistiquement dominante.

Ces deux approches restent toutefois limitées dans le temps et méritent un éclairage nouveau. Après cette construction de l'histoire de l'informel, dans ses grands contours, il convient à présent de circonscrire notre objet d'étude quant à sa structure interne en rapport avec la définition standard du BIT (voir encadré).

3 – Mesure du volume de l'emploi informel

La collecte et l'estimation statistique sur le secteur informel dans le cadre des systèmes nationaux de statistiques, sont des conditions préalables à l'élaboration de politiques appropriées pour le secteur.

Evidemment, les activités du secteur informel ne se mesurent pas facilement vu leur hétérogénéité; les principales difficultés résident dans la définition statistique du secteur et à la méthodologie des enquêtes.

De ce fait, en vue de clarifier le concept du secteur informel, les systèmes des statistiques nationaux ont proposé des méthodes directes, fiables et avec un coût peu prohibitif de collecte de données.

Les principaux types d'enquêtes sont :

- les enquêtes auprès des ménages ;
- les enquêtes auprès des établissements ;
- les enquêtes mixtes ou à deux phases.

A) - LES ENQUETES AUPRES DES MENAGES

Consistent à la collecte des informations directement auprès des individus.

* *Les recensements de la population* : l'objectif principal de cette opération est la détermination du volume de la population résidente, de ses caractéristiques et de ses structures, l'emploi n'en constitue qu'un volet.

* *Les enquêtes sur la main-d'œuvre (emploi)* : ce sont des enquêtes par sondage spécialisées, réalisées auprès des ménages sur la main-d'œuvre. Les statistiques obtenues sur l'emploi obéissent aux mêmes définitions utilisées lors des recensements de la population.

Ce type d'enquête est mené en Algérie annuellement, mis en place par l'O.N.S. en 1982 (fut interrompu de 1986 jusqu'à 1989 et repris en cette même année).

* *les enquêtes de consommation* : ces enquêtes sont effectuées pour estimer les dépenses de consommation (budget), et l'emploi y est inclus d'une façon relativement détaillée.

B) - LES ENQUETES AUPRES DES ETABLISSEMENTS

Ce type d'enquête s'intéresse beaucoup plus à la production des biens et services; un volet agrégé sur l'emploi est inséré dans le questionnaire de l'enquête.

Ce genre d'enquête donne généralement une meilleure répartition de l'emploi par branche d'activité.

Les deux approches de l'emploi (ménage - entreprise) offrent la possibilité de comparer les différentes sources : les effectifs par branche, par sexe et par secteur juridique.

C) - LES ENQUETES MIXTES OU A DEUX PHASES

Ce sont des enquêtes mixtes sur les ménages et les entreprises; spécifiquement conçues pour mesurer le volume du secteur informel.

Ces enquêtes ont pour objet de fournir des informations détaillées pour différents types d'activités du secteur informel à long terme; menées en deux phases:

- a) au cours de la première phase, les entreprises du secteur informel et leurs propriétaires sont identifiés à travers l'opération du recensement de la population (enquête auprès des ménages);
- b) au cours de la deuxième phase, un échantillon de propriétaires d'entreprises est sélectionné, et un questionnaire leur est administré afin d'obtenir des renseignements sur les caractéristiques de leurs entreprises (enquête auprès des établissements). Il est important d'écourter au maximum l'intervalle entre les deux phases de l'enquête.

L'avantage de ces d'enquêtes est d'associer différents types d'unités déclarantes et d'unités d'observations: les ménages et leurs membres d'un côté et les entrepreneurs du secteur informel et leurs entreprises de l'autre côté.

Cependant, ces enquêtes ne peuvent être menées fréquemment vu l'envergure, la complexité et le coût relativement important de ces enquêtes.

3.1 – Trois scénarios pour l'estimation de l'informel

A. Les critères de repérage du secteur informel selon les deux approches (Ménage-Entreprise)

Selon l'approche ménage :

un occupé est considéré appartenir au secteur informel, s'il remplit les conditions suivantes:

- la précarité de l'emploi;
- une activité peu productive;
- et marginale;
- activité peu rémunératrice;
- sous-occupation.

Selon l'approche entreprise :

Cette approche renvoie au mode de gestion notamment le mode d'imposition : réel ou forfaitaire ; renvoie aussi au critère d'enregistrement au fisc ainsi qu'à la taille de l'entreprise (nombre de salariés travaillant dans cette entreprise).

B. EVALUATION DU VOLUME DE L'EMPLOI INFORMEL

Sur la base des différentes définitions données au secteur informel et en compte des correctifs apportés à certaines données de l'enquête MOD aboutit aux résultats suivants:

la population active	5.834.518
la population occupée	4.494.403
la population occupée non agricole	3.519.290
la population en chômage	922.958

La part de l'emploi informel peut être estimée selon 3 scénarios:

SCENARIO 1 :

Le volume de l'emploi informel inclut les STR1 (chômeurs ayant déclarés avoir travaillé) ; une partie des autres inactifs pour des raisons d'âges et de personnes à charge, les occupés à plein temps ayant exercés une activité secondaire.

On aura donc : 417200 occupés dans le secteur informel soit 12 % de la population occupée non agricole. C'est un taux au-dessous de la réalité.

SCENARIO 2 :

Ajoutant au chiffre précédent (scénario 1) les salariés occasionnels, vu la précarité de leur emplois. De même, les aides familiaux peuvent être inclus dans l'emploi informel (car ils ne sont pas rémunérés).

On aboutira donc, à 840000 individus dans le secteur informel, soit un taux de 24% de la population occupée non agricole. C'est un taux médian.

SCENARIO 3 :

En outre, 7% des femmes au foyer sont soit divorcées, soit veuves ou séparées, donc dans la nécessité de travailler afin de subvenir aux besoins des personnes à charge.

De plus, une bonne partie des exclus du système scolaire âgés de 10 à 14 ans se trouve dans l'obligation de travailler.

Par conséquent, le nombre des occupés informels s'élèvera à 1.240.000 avec un taux de 35 %.

D'après les résultats de cette enquête (MOD 89), l'emploi informel s'est davantage développé dans le tertiaire (service: commerce ...) au lieu de la sphère productive.

3.2 - L'estimation de l'emploi informel dans le MOD 92

De même, la part de l'emploi informel a été estimée dans l'enquête main-d'œuvre effectuée en 1992, que nous allons insérer dans un quatrième scénario.

SCENARIO 4 :

Les travailleurs informels non agricoles ont été identifiés par l'absence d'enregistrement auprès de la sécurité sociale. La population occupée non agricole est évaluée à 4.264.000 emplois (y compris les occupés marginaux).

Le volume des occupés informels est estimé à 1.134.000 emplois non agricoles soit 26.6 % de l'ensemble de la population non agricole.

4 - Pour une approche multicritères

Sur le plan des concepts, on peut dire que le secteur informel regroupe l'ensemble des entreprises qui ont en commun le fait de ne pas avoir de statut officiel. Autrement dit, les entreprises et les individus qui en font partie sont en dehors du système fiscal et de la sécurité sociale. L'absence de statut est dû pour une bonne part à la taille réduite des entreprises, et au fait qu'elles exercent leurs activités sans autorisation.

C'est pourquoi, au lieu de prendre un seul critère pour définir le secteur informel, nous avons jugé utile de retenir un ensemble de critères qui englobe la définition des unités informelles.

Parmi cette gamme de critères précités, nous retenons ce qui nous semble les plus pertinents :

- immatriculation à la sécurité sociale ;
- taille de l'établissement ;
- statut de l'établissement ;
- forme d'enregistrement ;

- mode d'imposition ;
- secteur juridique.

L'objectif de notre travail, n'est pas d'estimer le nombre d'unités du secteur informel, qu'est une entité large, difficile à cerner, mais plutôt de mesurer le volume de l'emploi informel pour les différentes catégories et ses caractéristiques.

Ainsi, la méthode de collecte utilisée est l'enquête main-d'œuvre 1992 (déjà vu précédemment) dont les unités déclarantes sont les ménages, et les unités d'observations sont les différents membres de ces ménages.

Nous rappelons que les mêmes critères de définition du secteur informel s'appliquent à l'emploi informel. Ces critères sont associés différemment selon chaque catégorie de travailleurs. Chaque catégorie sera ainsi étudiée selon les critères qu'elle englobe.

Ces catégories sont:

- Les employeurs et indépendants;
- Les salariés;
- Les apprentis et les aides familiaux.

1- Pour les employeurs et les indépendants :

Le repérage de l'emploi informel pour les employeurs et les indépendants, se fait à partir des critères suivants :

- la taille de l'établissement ;
- l'immatriculation à la sécurité sociale ;
- forme d'enregistrement ;
- mode d'imposition.

Les deux critères concernant le secteur juridique et le statut de l'établissement sont exclus de l'étude, car l'employeur ou l'indépendant exerce ses activités dans une entreprise individuelle à caractère privé.

Tous les employeurs et indépendants informels doivent répondre aux conditions suivantes:

- l'employeur emploie moins de 5 salariés;
- l'employeur ou l'indépendant n'est pas immatriculé à la sécurité sociale;
- ne possède ni un registre de commerce ni une autorisation communale;
- l'employeur ou l'indépendant qui déclare son mode d'imposition comme étant forfait, exonéré

Rasm El Ihsa, autre ou n ayant pas du tout répondu.

2- Pour les salariés :

En ce qui concerne les salariés, le repérage de l'emploi informel se fait à partir des critères suivants:

- la taille de l'établissement;
- l'immatriculation à la sécurité sociale;
- statut de l'établissement;
- secteur juridique.

Les salariés informels répondent aux conditions suivantes:

travaillent dans des établissements qui emploient moins de 5 salariés ;

- ne sont pas immatriculés à la sécurité sociale ;
- travaillent dans des entreprises individuelles ;
- dont le secteur juridique est privé.

Sur la base de la sécurité sociale, le statut et le secteur juridique, des corrections ont été apportées concernant la taille de l'établissement.

3 - Pour les apprentis et les aides familiaux :

Le repérage des apprentis et aides familiaux informels se fera sur la base de deux critères seulement : l'immatriculation à la sécurité sociale et la taille de l'établissement.
Les travailleurs informels appartenant à cette catégorie ne sont pas immatriculés auprès de la sécurité et travaillent dans des établissements employant moins de 5 salariés.

4.1. Les raisons du choix des critères de base

1 - Critère de sécurité sociale :

En Algérie, chaque occupé doit être affilié à une caisse de sécurité sociale, c'est aussi un avantage social auquel jouissent tous les travailleurs, qu'ils soient salariés ou assimilés à des salariés, ou les non salariés qui travaillent pour leur propre compte (employeurs ou indépendants qui exercent des activités industrielles, commerciales, libérales, artisanales, agricoles ou tout autre activité). Ceci est dicté par la loi n° 83-11 du 02-07-1983 relative aux bénéficiaires aux assurances.

Et donc, affilié obligatoirement aux caisses sociales :

1°) en qualité d'assujéti : tout employeur occupant un ou plusieurs salariés visés ci-après, et tout indépendant (n'employant aucun salarié).

2°) en qualité d'assuré social : toute personne résidente en Algérie, salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs, quels que soient le montant et la nature de sa rémunération, la forme, la nature ou la validité de son contrat.

Les prestations de la sécurité sociale couvrent essentiellement trois branches : les assurances sociales (maladies), les prestations familiales, et les accidents du travail. Les cotisations sont de l'ordre de 29 % (31,5 % depuis 1995) pour les salariés, elles sont prélevées obligatoirement du salaire de poste.

De même, les cotisations patronales s'estiment à 12 % du chiffre d'affaires de l'employeur ou de l'indépendant, en prenant en compte un minimum relatif au S.M.I.G. (salaire minimum inter - professionnel général).

L'enquête MOD 92 relève les taux des cotisants selon les catégories d'occupés, illustrés dans le tableau suivant :

Catégorie d'occupés	Total	Cotisants	Non cotisants	Taux des cotisants
Employeurs et indépendants	650.300	318.800	331.500	50,97
Salariés	3.123.500	2.775.700	347.800	11,13
Apprentis et aides familiaux	118.600	15.300	103.300	87,09

On remarque que le taux des non cotisants varie considérablement selon la catégorie d'occupé.

Les articles 6 et 7 de la loi n° 83-14 du 02-07-1983 relatives aux obligations en matière de sécurité sociale stipulent que "tout employeur est tenu d'adresser à l'organisme de la sécurité sociale une déclaration d'activité dans dix jours qui suivent le début d'exercice" et "le défaut de déclaration d'activité de l'assujéti donne lieu à une pénalité". Cependant, la moitié (50,97 %) des employeurs et indépendants ne sont pas affiliés à la caisse de sécurité sociale, et ceci peut être expliqué par le taux élevé qu'exige la C.N.A.S. (caisse nationale d'assurance sociale) des employeurs et des indépendants.

D'autre part, "l'employeur doit déclarer ses employés à la sécurité sociale dans les dix jours qui suivent leur recrutement, et le défaut d'affiliation entraîne une pénalité à l'encontre de l'organisme employeur", (articles 10 et 13 de la loi n° 83-14 du 02-07-1983 relative aux obligations en matière de sécurité sociale). Néanmoins, on remarque que 11,13 % des salariés ne sont pas affiliés, ceci est dû en grande partie aux retenues importantes sur les salaires qu'exerce le système de sécurité sociale sur ses cotisants.

Concernant la catégorie des apprentis et aides familiaux, cette dernière est constituée

essentiellement des aides familiaux d'un taux de 81,90 t; ces derniers travaillant généralement chez leurs parents ou chez des proches, ne se déclarent pas aux services de sécurité sociale pour ne pas constituer une charge supplémentaire.

4.2 - Critère de la taille de l'établissement :

Le non - respect des réglementations va souvent de pair avec la micro-taille Rester petit permet de demeurer invisible aux yeux des autorités et autorise la non observation des réglementations qui sont sources de dépenses.

Autrement dit, le coût des activités informelles est beaucoup plus faible que celui des activités formelles.

La voie choisie par la plupart des instituts des statistiques nationaux, consiste à considérer que toutes les activités menées à petite échelle font partie du secteur informel.

Cette méthode permet de repérer l'emploi informel par la taille des unités de production; autrement dit, dénombrer les travailleurs au Sein d'une unité.

Quelques pays, regroupent toutes les unités d'au plus dix personnes dans le secteur informel, d'autres les classent d'au plus de cinq salariés, c'est le cas de notre présent travail.

Les résultats fournis par l'enquête main-d'œuvre 92 concernant la taille de l'établissement sont les suivants:

Concernant les employeurs et les indépendants:

Taille de l'établissement	Employeurs et indépendants	Pourcentage
0 salarié permanent	532.600	81,93
Moins de 5 salariés permanents	94.000	14,46
5 salariés permanents ou plus	23.500	3,61
Total	650.100	100

On remarque que 96,40 0/0 des employeurs et des indépendants emploient moins de 5 salariés, ceci est dû à la prépondérance des indépendants (81,90 t).

Cependant, il faut noter qu'il existe des professions libérales tout à fait modernes et déclarées, employant peu de personnel. Il s'agit des cabinets médicaux, d'avocats, de comptables, ...

De même, il existe des entreprises menées à petites échelles, mais qui sont importantes tel que les drogueries et les quincailleries, les bijouteries, les boulangeries,...

On ne peut classer cette tranche de travailleurs dans le secteur informel au sens strict, d'ailleurs non plus dans le secteur formel.

Concernant les salariés:

Taille de l'établissement	Employeurs et indépendants	Pourcentage
0 salarié permanent	54.900	1,76
Moins de 5 salariés permanents	331.500	10,61
5 salariés permanents ou plus	2.737.000	87,63
Total	3.123.400	100%

12,35 % des salariés travaillent dans des établissements qui emploient moins de 5 salariés définissant ainsi les entreprises individuelles.

Et 87,63 % des salariés travaillent dans des sociétés, dans des banques ou dans des administrations publiques, dont ils sont tenus de respecter la réglementation, notamment l'affiliation à la sécurité sociale.

Ce groupe constitue une grande partie des travailleurs formels.

Pour les apprentis et les aides familiaux :

Taille de l'établissement	* Apprentis et aides familiaux	Pourcentage
0 salarié permanent	71.000	60,17
moins de 5 salariés permanents	31.000	26,27
5 salariés permanents ou plus	16.000	13,56
Total	118.000	100%

60,17 % des apprentis et aides familiaux travaillent dans des établissements à échelle réduite. Ainsi, d'apparence il semble que le nombre des travailleurs informels sera très élevé au sein de cette catégorie.

En conclusion, l'avantage de ce critère est la facilité d'établir des statistiques; cependant, son défaut le plus apparent est de mélanger des activités et des personnes aux caractéristiques sociales et économiques totalement hétérogènes.

4.3 Critère du mode d'imposition :

Il est clair que tous les chefs d'entreprises, ne payant pas d'impôts et n'étant pas déclarés au fisc sont considérés comme des travailleurs informels.

Le mode forfaitaire représente un problème de classification dans notre ~ nous le considérons comme faisant partie des critères de l'informalité et ceci pour des raisons qui seront énumérées ultérieurement.

Sur ce, l'exploitation de l'enquête M.O.D. 92, nous fournit les résultats suivants:

Mode d'imposition	Effectif des empl./indép.	Pourcentage %
Réel	51.500	7,94
Semi-réel	53.000	8,17
Forfait	305.500	47,07
Exonéré	11.000	1,69
Rasm-el-ihssâ	2.000	0,31
Autre modalité de paiement	226.000	34,82
Total	649.000	100 %

Tout d'abord, nous avons jugé utile de donner des définitions pour les différents modes d'imposition présentés ci-dessus tirées de l'enquête M.O.D.92 :

- Réel : sont concernés par cet impôt les employeurs et les indépendants qui déclarent avoir une comptabilité complète.
- Semi-réel : sont concernés par cet impôt les chefs d'entreprise qui déclarent posséder uniquement un cahier d'achat - vente.
- Forfait : c'est une taxe fixée par les services de l'impôt en fonction du chiffre d'affaire et d'autres critères (situation géographiques).
- Rasm-el-ihssâ : c'est une petite taxe qui concerne uniquement les artisans.
- Exonéré : ne paye aucun impôt (réglementation en vigueur).

Cependant, dans la pratique il existe seulement deux régimes d'imposition qui sont :

- le régime du réel et ;
- le régime du forfait.

Le tableau ci-dessus révèle le fort taux des individus qui répondent aux critères de l'informalité en matière de mode d'imposition. Ce taux est estimé à 83,90 %.

Ce fait est dû à l'existence d'une troisième catégorie de travailleurs, qui est celle des intermédiaires. Presque la moitié soit 46 % des chefs d'entreprises sont soumis au mode forfaitaire. Ce dernier représente l'une des principales caractéristiques du groupe intermédiaire (qui sera ultérieurement étudié).

Certes, l'évasion et la fraude fiscale constituent un lubrifiant pour les pratiques informelles. Ces dernières traduites sur le terrain par un rétrécissement de l'assiette fiscale, ont eu pour effet une pression fiscale très importante sur l'économie déclarée du pays.

La fraude fiscale est illégale et encourt des sanctions, la forme la plus commune est la non déclaration des revenus, qui, s'ils étaient déclarés, seraient imposables.

Contrairement à la fraude, l'évasion fiscale inclut tous les moyens légaux à la disposition d'un individu pour réduire au maximum ses impôts, c'est-à-dire que la diminution de la charge fiscale n'entraîne pas une infraction à la loi. Dans ce cas, le contribuable utilise à son profit les ambiguïtés et les insuffisances de la législation fiscale.

Le régime du forfait est imposé par l'administration fiscale aux chefs d'entreprises dont le chiffre d'affaires imposable ne dépassant pas le montant fixé pour une durée déterminée.

Les services des impôts évaluent le chiffre d'affaire imposable sur la base de renseignements que le chef d'entreprise a fournis. Dans le cas où le redevable n'accepte pas le chiffre retenu, la loi l'autorise à présenter et discuter ses observations et ses propositions pour lesquels il est disposé à payer.

Ainsi, le forfait offre aux employeurs et indépendants le choix de leur dû en matière d'impôts sans qu'il y ait une infraction à la loi. Si bien que le forfaitaire tente toujours à minorer le niveau de ses activités, par une majoration de charges, voire même par la création de charges fictives, et ceci entraîne une diminution de la charge fiscale.

Enfin, le mode forfaitaire favorise et facilite largement l'évasion fiscale. Sur ce, on ne peut considérer ce mode comme étant strictement formel.

4.4 - Critère de la forme d'enregistrement:

Comme déjà précité, la non possession d'un registre de commerce et d'une autorisation communale constituent l'un des critères de l'informalité.

L'exploitation de l'enquête main-d'œuvre 92 fournit les résultats suivants

Forme d'enregistrement	Effectif des empl./indép.	Pourcentage
Registre de commerce	378.000	58,20
Autorisation communale	36.500	5,62
Autres formes	27.000	4,16
Forme non déclarée	57.000	8,77
Rien	151.000	23,25
Total	649.500	100%

Les articles 19, 20 et 27 relatifs au code du commerce stipulent que toute personne exerçant son activité sur le territoire algérien et ayant la qualité de commerçant au regard de la loi Algérienne, est tenue de posséder un registre de commerce (ou à défaut une autorisation communale).

Le chef d'établissement est tenu d'indiquer toutes ses factures, notes de commandes, tarifs, ..., et toute contravention à cette disposition est pénalisée.

Cependant, 36,10 % des employeurs et indépendants ne possèdent ni un registre de commerce, ni une autorisation communale.

Les résultats obtenus par l'enquête M.O.D.92 nous révèle que 63,55 % des employeurs et indépendants sont conformes à la réglementation en matière de forme d'enregistrement, 16,10 % sont imposés au réel ou au Semi-réel et 51,00 % sont immatriculés à la sécurité sociale.

Cette différence dans les taux révèle l'inexistence totale des relations entre ces trois organismes (sécurité sociale, les Services des impôts et l'administration chargée des registres de commerce).

Et cette désarticulation entre ces administrations étatiques, chargées de veiller à l'exécution des réglementations, ne nous permet pas de prendre un seul critère pour définir l'emploi informel.

4.5 – Critère du statut de l'enregistrement:

Forme d'enregistrement	Effectif de empl./indép.	Pourcentage
Société	1.262.000	40,38
Banque	79.000	2,53
Administration publique	1.242.000	39,74
Institution à but non lucratif	25.000	0,80
Entreprise individuelle	517.000	16,54
Total	3.125.000	100,00

Le système de comptabilité nationale (SCN) distingue quatre types d'unités institutionnelles: les sociétés (y compris les quasi - sociétés), les administrations (y compris les caisses de sécurité sociales), les institutions à but non lucratif et les ménages.

Les sociétés, les administrations et les institutions à but non lucratif sont des personnes morales (juridiques ou sociales) dont l'existence est reconnue par la loi.

Le quatrième type d'unités institutionnelles concerne les personnes ou les groupes de personnes sous forme de ménages.

Et lorsque ces ménages ou ces membres de ménages possèdent des entreprises individuelles (c'est-à-dire des entreprises qui ne sont pas des sociétés ni des quasi - sociétés), ces entreprises sont traitées comme faisant partie intégrante des ménages eux mêmes et non comme des unités institutionnelles distinctes.

Les principales caractéristiques d'une société sont les suivantes :

Il s'agit d'une entité créée par une procédure juridique et reconnue comme une entité juridique distincte indépendante de son propriétaire. Son existence est consignée dans un registre créé à cet effet; la responsabilité de ses propriétaires est limitée aux montants en capital qu'ils ont souscrits sous forme de cotisations sociales; elle est pleinement responsable en droit de ses actes, obligations et contrats; elle est assujettie à des impôts sur ses activités productives, ses revenus ou ses biens.

L'entreprise individuelle désigne des unités institutionnelles (ménages ou administrations) en sa seule qualité de producteur de biens ou de services. Les entreprises individuelles appartenant à des ménages ou à des administrations, qui sont suffisamment structurées et indépendantes de leurs propriétaires pour se comporter ou fonctionner comme des sociétés, sont assimilées dans le SCN aux quasi - sociétés et regroupées avec les sociétés.

L'une des conditions nécessaires pour qu'une entreprise soit considérée comme une quasi - société est l'existence d'une comptabilité complète.

Il est évident que les unités du secteur informel ne peuvent être assimilées aux sociétés et quasi - sociétés. De même, les unités du secteur informel sont créées et exploitées pour procurer des revenus à leurs propriétaires, tandis que, par définition, les institutions à but non lucratif ne sont pas créées pour produire un revenu ou un bénéfice financier au profit des individus qui les ont créés.

Enfin, les unités du secteur informel ne peuvent pas, de toute évidence, appartenir aux pouvoirs publics.

En conséquence, selon toujours le SCN, la seule catégorie d'entreprise qui peut comprendre les unités du secteur informel est celle des entreprises individuelles appartenant à des ménages.

La répartition de la main-d'œuvre salariale selon le statut de l'établissement, comme l'indique le tableau ci-dessus, montre la part importante qu'occupe les sociétés (40,40%) et les administrations publiques (39,77%) dans l'emploi total non agricole, ceci est dû à la politique économique de l'Algérie pour l'emploi massif notamment dans le secteur public.

Toutefois, il faut noter qu'une part non négligeable de la main-d'œuvre salariale soit 16,55 %, se

trouve dans les entreprises individuelles, définies par le secteur privé.

D'après l'étude faite sur chaque critère et ayant remarqué qu'il ne suffisait pas de s'appuyer sur un seul critère pour définir le secteur informel, on a jugé nécessaire de réunir un ensemble de critères pour avoir un champ de définition plus large, tout en ayant plus de précision concernant les unités du secteur informel.

5 – Répartition des travailleurs informel et des travailleurs intermédiaires

Nous avons défini la catégorie des travailleurs informels à partir d'un ensemble de critères caractérisant l'emploi informel.

Nous obtenons :

- la catégorie des travailleurs informels remplissant tous les critères d'informalité et;
- la catégorie des travailleurs formels ne remplissant aucun critère d'informalité.

Apparaît ensuite une troisième catégorie, plus ou moins hétérogène, qui répond à un ou à plusieurs critères d'informalité et qui ne répond pas à d'autres. Nous appellerons cette catégorie de travailleurs : travailleurs intermédiaires.

La répartition des travailleurs informels et intermédiaires selon la situation vis-à-vis à l'informalité se fera comme suit :

1°) Les travailleurs informels selon la situation dans la profession:

Catégorie des travailleur	effectif abso	Pourcentage %	Pourcentage %
Employeurs/indépendants	159.000	24,43	30,37
Salariés	274.500	8,79	52,43
Apprentis et aide- familiaux	90.000	75,86	17,19
Total	523.500	/	100,00

Pourcentage % (1) : la part des travailleurs informels dans la catégorie des travailleurs.

Pourcentage % (2) : la part des travailleurs informels dans la catégorie des travailleurs (toutes catégories confondues).

2°) Les travailleurs intermédiaires selon la situation dans la profession

Catégorie des travailleur	effectif abso	Pourcentage %	Pourcentage %
Employeurs/indépendants	486.000	74,80	62,75
Salariés	263.000	8,40	33,96
Apprentis et aide- familiaux	25.500	21,55	3,29
Total	775.500	/	100

Par conséquent, on obtient les groupes suivants selon la catégorie des travailleurs:

Pour les employeurs / indépendants :

Groupe 1: comprend les employeurs et les indépendants qui ne sont pas immatriculés à la sécurité sociale, ne détiennent aucune forme d'enregistrement, ne sont pas imposés au réel ou au semi-réel et emploient moins de 5 salariés, ils représentent 24, 40 % des chefs d'entreprises, soit

158.900 entreprises individuelles en marge totale de la légalité.

Groupe 2 : ce groupe comprend les employeurs /indépendants affiliés aux caisses de sécurité sociale, ils détiennent un registre de commerce ou une autorisation communale, imposés au mode réel ou à défaut le mode semi-réel et emploient 5 salariés ou plus, ils représentent ici un très faible taux 0,8 % soit 5110 chefs d'entreprise qui respectent totalement la réglementation (statistiquement non significatif).

Groupe 3: moins homogène que les deux autres groupes, comprend le restant des chefs d'entreprises qui sont enregistrés d'une manière ou d'une autre, répondant à l'un ou à plusieurs des critères de l'informalité mais pas à d'autres. Ce sont les employeurs/ indépendants intermédiaires. Ces derniers représentent 486.300 entreprises soit 74,80%. Ce groupe représente la majorité de la catégorie employeurs et indépendants.

Pour les salariés:

Groupe 1: représente un taux de 8,80 % , soit 274.500 salariés, travaillant dans des entreprises individuelles employant moins de 5 salariés . Ce groupe est caractérisé par l'absence d'enregistrement à la sécurité sociale. Ce sont les salariés strictement informels.

Groupe 2 : comprend les salariés appartenant au secteur public estimé à 82,80 %, ces derniers sont immatriculés auprès de la sécurité sociale, donc la majorité sont strictement formels vu la prépondérance de l'emploi dans le secteur public.

Groupe 3: de même, moins homogène que les deux autres, avec un taux relativement faible 8,40 %, soit un effectif réel de 262.910 salariés appartenant au groupe intermédiaire.

Pour les apprentis et aides familiaux : on distingue deux groupes:

Groupe 1: ce sont les apprentis et les aides familiaux informels, ces derniers ne sont pas immatriculés à la sécurité sociale et travaillent dans des établissements qui emploient moins de 5 salariés. Ce groupe représente 75,90 % soit 90.000 aides-familiaux et apprentis.

Groupe 2 : définit par les apprentis et aides - familiaux intermédiaires. Ces derniers répondent seulement à l'un des deux critères de l'informalité. Ils représentent un taux de 21,50 % soit 25.570 individus.

En guise de Conclusion

En guise de conclusion, cette entrée en matière sur le secteur informel, sur la genèse de ce concept et sur les difficultés de sa mesure n'est qu'une première ébauche de notre recherche dans ce domaine. Une série de travaux sont actuellement conduites au CREAD sur l'emploi féminin entre le formel et l'informel (BELHOUARI-MUSETTE, 2000) et le travail des enfants (ZIANE, 2000). Les récentes approches de l'informel en réseau et cluster⁶ sont mises en oeuvre. Cette recherche

⁶ Les cinq critères du cluster d'après Van Dijk (1997)

- Proximité spatiale (entre 1 km - pour le centre - et 50 km à la périphérie (pays indus)
- Densification des activités économiques (exemple des zones industrielles)
- Prédominance d'entreprises impliquées dans la même activité ou activités connexes ou encore activités dérivées.
- Existence de liaisons inter-entreprises résultant de la sous-traitance, de même que des formes de réseaux et de coopération dans des zones limitées.
- Existence d'une histoire commune et de compréhension commune, d'efforts de

bénéficiera d'une contribution d'un groupe d'experts du BIT dans le cadre d'un projet CMEP que nous engagerons à partir de 2001.

De même à la suite des travaux commandités par le Ministère du Travail sur le système national d'informations statistiques que nous avons réalisé en janvier 2000, il est envisager d'entreprendre une enquête nationale sur le secteur informel au courant de l'année 2001.

coopération, d'entraide et d'un partage dynamique de savoir-faire ou de formation.

- BIT, 1996. Le Travail dans le Monde, édition du Bureau International du Travail, Genève.
- BIT, 1999. Jobs for Africa, 2 Volumes, édition du Bureau International du Travail, Genève.
- BOYER, 1987. (sous la direction) La flexibilité du travail en Europe, éditions la découverte, Paris.
- CENEAP, 1989. Séminaire sur le secteur informel en Algérie, Actes du séminaire, Alger.
- CHARMES J. « *Mesure statistique de la population active et du secteur informel en Algérie* », 1991 paru dans le rapport du BIT du programme des Nations Unies pour le développement auprès de l'ONS:13-20 Décembre 1991 CHARMES J. « *Employment and income in the informal sector of the Ma9hreb and Machreq countries* », Septembre 1993
- CHERGUI F. et BOUSMAHA A., 1996. « *Travail et travailleurs en Algérie au-delà du dualisme: formel/informel* » Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS, Alger
- DE VILLERS G., 1992. *La loi du pauvre, le métier la question de la «économie informelle» en Afrique*, cahier/studie 6/1992 série I collection CEDAF -ASDOC, Bruxelles.
- DEBLE. I. HUGON P. 1982. *Vivre et survivre dans les villes africaines* P.U.F Paris 19
- DORINGER P.B & PIORE M.J., 1971. International labour Markets and Manpower analysis, Lexington, Mass. b.C. Heath.
- ECOTECHNICS, 1998. Le secteur informel en Algérie, étude Banque Mondiale, Alger.
- FORRESTER Viviane, 1996. L'horreur économique, édition Fayard, Paris. HENNI A. (1991) Essai sur l'économie parallèle cas de l'Algérie. Edition ENAG, Alger.
- ILO, 1991. The urban informal sector in Africa -in retrospect and prospect, an annotated bibliography, édition ILO, Genève.
- KELKOUL M., 1998. L'économie informelle: cas de l'Algérie, mémoire de magister, INPS, Alger
- LAKEHAL Amel et ALI BACHA Farida, 1994. « *Analyse Statistique des Travailleurs informels en Algérie* », Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS, Alger.
- LAUTIER B., 1989. La girafe et la licorne - du secteur informel au système d'emploi en Amérique latine. Edition AES, Lille.
- LAUTIER B. 1994. *L'économie informelle dans le tiers monde* Editions la découverte, Repère, Paris.
- LU BELL H., 1991. *Le secteur informel dans les années 80 et 90*. Etude du Centre de développement, OCDE, Paris.
- MEDA Dominique, 1995. Le travail, une valeur en voie de disparition, édition Aubier, Paris
- MTFP, 1995. Circulaire portant sur le programme des micro-entreprises. Alger MTFP, 1997. Bulletin Statistiques du Ministère du Travail, Alger
- MUSETTE Mahmad Saïb, 1990. Emploi, Insertion et la débrouille en Algérie, Communication, Université de Annaba
- MUSETTE Mahmad Saïb, 1994. Les Comportements d'activités en Algérie : les jeunes chômeurs d'Alger, Thèse Université d'Alger. 352p.
- MUSETTE Mahmad Saïb, 1999. Les théories économiques à l'épreuve du chômage, cahier du CREAD N° 45, Alger, MUSETTE M.S. et alli, 2000. Conception et mise en place d'un système national d'informations statistiques sur le marché du travail en Algérie, 2 Vol., rapport CREAD-DNP-PNUD, Alger.
- MUSETTE MS., HAMMOUDA N., Mme MUSETTE-BELHOUARI Dj. & ZIANE S., 2000. Le secteur informel en milieu Urbain en Algérie, Draft report, CREAD, Alger.
- NOUASSA N. et ZERDOUMI S., 1996. « *Analyse des conditions de vie des ménages algériens selon la forme d'emploi de leurs occupés* ». Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS, Alger.
- OCDE, 1988. Lutter contre le chômage en milieu urbain dans les pays en développement, Paris.
- OCDE, 1995. Quel cadre institutionnel pour le secteur informel, édition Centre de développement de l'OCDE, cahier de politique économique N° 10, 35 p.
- ONS, 1992. Listing Enquête MOD 1992, Alger
- RIFKIN Jeremy, 1996. La fin du travail, traduction française, édition la découverte, Paris.
- RODGERS G, 1988. Trends in urban poverty and labour market access, édition IIES, Genève.
- RODGERS G. et alli, 1990. Urban labour market and job access in india: a study of the

Coimbatore, Research Series N° 92, IIES, Genève.

SMDI A. & MOUMI A., 1992 « *Essai d'analyse statistique du comportement de consommation et d'épargne des ménages algériens* » en langue nationale, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS, Alger.

SALAH DINE M., 1988. les petits métiers clandestins ou le business populaire, édition EDDIF, Casablanca.

SAUVY A., 1984. Le Travail Noir & l'Economie de demain, édition Calman-Levy, Paris.

WUHL S, 1992. Les Exclus face à l'Emploi, Edition Syros, Pa

UNIVERSITE D'ORAN
FACULTE DE DROIT

**LA LEGISLATION SOCIALE :
LA QUESTION DE L'EMPLOI**

ACTES

**DU COLLOQUE INTERNATIONAL
DE DROIT SOCIAL**

ORAN 2001

Sous la direction du comité scientifique de droit social
Leila BORSALI - HAMDAN, Malika BOULENOUAR, Ahlem TABET-
DERRAZ, Farida KADOUS et Mustapha MENOUER

ابن خلدون للنشر و التوزيع

EDIK

Essai sociologique sur les activités économiques informelles

Abstract :

Le monde du travail en Algérie traverse actuellement une des périodes les plus critiques de son histoire. La crainte d'un séisme social est toujours présente. Or malgré les signes précurseurs, parfois très fortes, le fonctionnement du marché du travail, est certes perturbées mais n'a pas encore connu les secousses attendues. Deux questions s'imposent : les signes sont-ils mal interprétés ? La dynamique de l'informel ne freine-t-elle pas toute velléité de soulèvement dans le monde du travail ?

L'interprétation des signes renvoie de facto au décryptage des données statistiques du marché du travail. Le «taux de chômage», indicateur puissant du marché, laisse les analystes et les acteurs sociaux perplexes quant à sa mesure et aux effets induits. Trois éléments de réponse méritent d'être soulignés :

- la saisie du chômage est scientifiquement contestable,
- la valeur travail est en pleine métamorphose, et
- la gestion du chômage a organisé le désordre social

Les activités économiques informelles, censées servir de soupape de sécurité, ont connu une dynamique spectaculaire durant la dernière décennie. Cette dynamique a contribué à réduire la tension sur le marché du travail. L'informalisation du marché du travail comporte des risques, encore peu analysés car trop souvent assimilés maladroitement à l'économie souterraine. Quatre niveaux de risques méritent d'être examinés :

- la légitimité des activités informelles,
- la destruction du tissu économique,
- la collusion entre activités informelles et délits économiques, et
- la consécration de l'inégalité sociale par l'économie humaine.

En définitive, la dédramatisation de la question du chômage et la reconnaissance sociale de l'informel semble être la voie tracée pour la reconfiguration des luttes sociales et le repositionnement des agents sociaux sur l'échelle sociale.

1. La configuration du marché du travail dans les années 90 :

Le monde du travail a connu des secousses d'une forte intensité durant les dix dernières années du 20^e siècles. Un simple rappel de quelques constats permet de localiser les centres de perturbation:

- Sans entrer dans une analyse socio-historique de la réorganisation du monde du travail (Musette, 1992), la modification la plus profonde a été l'instauration d'une nouvelle forme de relation du travail (loi 90-11) fondée par le concept du *contrat* (Musette, 1998 ; Ferfera, 2000). Le concept de la flexibilité de l'emploi et le début d'une opération de dépermanisation trouvent ainsi sa référence légale.
- Une série de dispositifs (filet social, emploi des jeunes...) est improvisé sur des phénomènes encore mal circonscrits (Musette, 1989) pour soutenir des catégories sociales vulnérabilisées par les premières réformes économiques (Lois de 1988). Les dérives de ces dispositifs vont encore détruire les espérances d'une reprise du marché.
- Avec l'adoption du plan d'ajustement structurel(PAS), une nouvelle secousse d'une intensité plus forte est enregistrée avec les pertes d'emplois et la fermeture des entreprises publiques. L'ajustement social s'organise avec les lois (1994) sur la retraite, sur le chômage, sur un nouveau dispositif du filet social. Cet ajustement a produit des résultats mitigés (Musette, 2000).
- La deuxième génération des réformes se fonde exclusivement sur le principe du désengagement total de l'Etat des affaires économiques (1995) avec le processus de privatisation.

Ces moments forts du monde du travail ont complètement reconfigurer le droit au travail en Algérie. La traduction de ces signes n'est pas aisée sur le plan quantitatif. Beaucoup de discours sont construits sur des estimations en décalage avec la réalité sociale du monde du travail. *Premièrement*, la saisie du chômage (et de l'emploi) est contestable, *ensuite* les changements survenus dans les valeurs liées au travail sont peu ou mal identifiées et enfin, la gestion sociale du chômage a organisé un véritable désordre sociétal.

1.1. La saisie du chômage est scientifiquement contestable,

La mesure du chômage en Algérie est fondée essentiellement sur les estimations de l'Office National des Statistiques. Les données officielles publiées par l'ONS durant les années 90, sont les suivantes.

Tableau N° 1. Evolution du taux de chômage en Algérie de 1982 à 2000

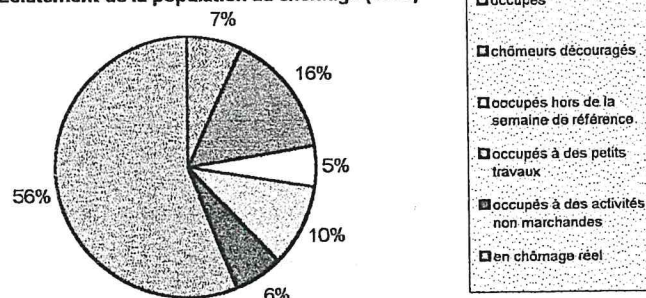
Années	1982	1990	1993	1997	2000
Taux de chômage	16.3	19.9	23.15	29.52	29.7

Source : enquêtes MOD, ONS (Alger)

Ces données sont estimées à partir des données des Enquêtes MOD, qui sont destinées essentiellement à la saisie de l'emploi. Outre les défaillances techniques liées à la réalisation de ces enquêtes (questionnaire, taille de l'échantillon, modalités de passation, période d'exécution, mode d'exploitation ...), la question principale sur laquelle la conception est établie - à savoir « la situation individuelle » biaise totalement les résultats.

En effet, comme le souligne (Hammouda, 2001) « l'ensemble des indicateurs sur le marché du travail est calculé sur la base des réponses à une seule question sur la situation individuelle des individus. Cette variable est biunivoque et de par sa construction ne permet pas de saisir des situations plus complexes. C'est ainsi qu'il n'y a aucune mesure du sous-emploi visible. Le travail des enfants scolarisés (ou encore des étudiants salariés) n'est pas saisi systématiquement de même que celui des retraités ou pensionnés ». Une nouvelle exploitation des données de l'enquête MOD 1997 (Musette & Hammouda, 2000), nous permet de situer les écarts manifestes des résultats officiels par rapport à la réalité observée. L'éclatement du fichier des personnes déclarées « chômeurs » donne les résultats suivants :

Eclatement de la population au chômage (1997)



A la lumière de ces données, le chômage réel est estimé à 56% de la population qui s'est déclarée spontanément à la recherche d'un emploi. Pour le calcul du taux du chômage, nous avons éclaté aussi la population qui déclaraient être au travail. Le taux de chômage réel obtenu, à partir de cet exercice, est de 16.67% ! Cette procédure de réajustement est aussi validée par d'autres analystes : Mokaddem (2000) estime le taux de chômage réel à 17%, nettement au dessus du taux officiel (29,7%) pour cette même année !

En bref, deux propositions se dégagent de cette démonstration :

Premièrement, pour rétablir l'image du marché du travail (complètement défigurer par l'absurdité du taux de chômage – classé premier à l'échelle mondiale selon les statistiques de la Banque Mondiale en 1999), il est urgent de se donner une nouvelle génération d'indicateurs, fondée non plus sur la méthode des « l'emploi du moment » mais sur celle de « emploi annuel ». Cette dernière autorise le redressement des données en incluant toute les modifications survenues au cours d'une année d'observation, en particulier les variations saisonnières propres à logique de certaines branches d'activités économiques (agriculture, BTP, Commerce...).

Deuxièmement, pour le rétablissement d'une véritable mesure de l'activité, il est temps de se donner une définition officielle du « secteur

informel ». Les activités déployées dans cette zone non réglementée sont actuellement occultées car assimilées maladroitemment à l'économie souterraine. Et pourtant, il est un fait indéniable que la valeur-travail repose sur de nouvelles normes du travail.

1.2. La valeur travail est en pleine métamorphose :

La valeur-travail, pour simplifier, peut être entendue comme l'ensemble des normes sociales caractérisant la représentation sociale du travail. Cette représentation se décompose en une série de comportements face à l'activité économique au sens large du terme. Les changements observés empiriquement (Chikhi, 1993 ; Musette, 1994 ; Hammouda, 1998, Belhouari, 2000 ; Ziane, 2000) peuvent être classées en fonction des agents sociaux sur le marché du travail :

- La mise au travail des femmes, à l'intérieur ou à l'extérieur, n'est plus frappée par le sceau du « tabou ». Le dernier RGPH indique, au delà des chiffres, un réel « désir de travail » chez les femmes en Algérie.
- Le retour des retraités sur le marché du travail est une autre réalité observable durant ces dix dernières années. En fait, ce phénomène est accentué aussi par la formule portant sur la « retraite anticipée » adoptée dans le cadre des plans sociaux des entreprises. Le départ en retraite, d'une manière générale, est souvent assimilé à une « mort sociale » pour les travailleurs. La revendication historique pour le travailleur d'une retraite bien méritée, après avoir donné le meilleur de soi dans le monde du travail, relève d'un passé révolu !
- La reprise du « travail des enfants » en Algérie n'est un mystère pour personne. L'Unicef (2000) estime à 1,3 millions d'enfants « poussés au travail » en Algérie ! La dévalorisation du « diplôme », apparue avec le « chômage des universitaires », a engendré une nouvelle valeur-travail. La réussite sociale ne se fonde plus, durant cette conjoncture, sur la réussite scolaire, mais la « débrouillardise » des jeunes et des moins jeunes sur le marché du travail.

- Enfin, la dévalorisation du salariat comme forme de travail est un phénomène doublement inquiétant. Produite par le licenciement massif du secteur public, cette dévalorisation a produit le « mythe » de l'auto-emploi, comme forme salutaire pour la réussite professionnelle et sociale. Puis, la valorisation du « secteur privé », comme seul espoir pour la création d'opportunités d'emploi et de la richesse, face à la panne entretenue du secteur public, a engendré beaucoup d'espoirs et d'illusions.

Cette métamorphose de la valeur-travail – perceptible à travers les modifications des comportements d'activités des agents sociaux – n'est pas exclusive au cas algérien, elle obéit à la logique de la flexibilité extrême estimée vitale aux mouvements des capitaux dans le monde. Deux éléments essentiels nous interpellent à ce niveau d'analyse.

- Premièrement, la nouvelle valeur-travail pre-suppose la généralisation de ce qu'on appelait autrefois « l'emploi atypique ». Le travail précaire est érigé en norme dominante. Les formes de protection classique de l'emploi méritent une révision profonde.

- Deuxièmement, cette nouvelle norme n'insiste plus sur la légalité du travail, mais sur les principes de la « décence », des « formes acceptables », de « la licéité » de l'emploi. Ces nouvelles valeurs sont érigées comme normes dominantes pour la relance du marché du travail.

1.3. La gestion du chômage a organisé le désordre social :

La gestion sociale du chômage est une forme de régulation du marché du travail, classée généralement sous le générique de *politique passive de l'emploi*, à l'opposé de la gestion économique du chômage, qui est le propre de la *politique active de l'emploi*.

Durant la dernière décennie, ce nouvel instrument a été introduit en Algérie, notamment par le « Programme Emploi des Jeunes » en 1989, juste après la révolte d'octobre.

En fait, le *chômage des jeunes* est un fait nouveau pour les analystes de l'emploi. Cette question est apparue comme un « ovni » dans la pensée économique durant les années 70. Sans entrer dans une analyse détaillée de ce phénomène et des « dispositifs » de gestion sociale du chômage de jeunes

(Musette, 1989, 1991, 1999), quatre observations me semblent importantes pour situer l'ampleur du désordre social⁽¹⁾ engendré :

- Le chômage des jeunes est un chômage structurel. L'observation des données statistiques selon les classes d'âges, de 1966 à 1998, révèle que les jeunes (15/24 ans) sont régulièrement marginalisés de l'appareil économique même en période d'aisance financière. Le facteur démographique a certes contribué à aggraver le phénomène mais ne suffit nullement pour excuser cette marginalisation.
- L'emploi d'attente n'est pas propre à la jeunesse, elle est fondamentalement une des caractéristiques du marché qui fonctionne avec ce type d'emploi en particulier pour les couches sociales défavorisées. Autrement dit, l'instabilité n'est pas propre à l'individu, à un âge donné, mais elle est organisée par le marché du travail. Le marché a besoin d'une main d'œuvre docile et peu revendicative.
- Le chômage des diplômés est un effet de la déconnexion de l'Université avec le marché du travail. C'est le paradoxe de toute économie sous-développée. En effet, l'observation du niveau de qualification de la population occupée en Algérie révèle une forte proportion de personnes « sans niveau » ! Ce qui explique, peut être partiellement, le faible niveau de productivité du travail. Il semble ainsi que l'école et le marché du travail fonctionneraient selon deux logiques qui sont diamétralement opposées.
- La désillusion des jeunes est un risque majeur pour l'économie. Cette observation est à elle-seule révélatrice d'une « fracture » virtuelle du social. Le rêve d'un « ailleurs meilleur » n'est pas nouveau : nous avons tous « une valise dans la tête » face à des désillusions. La gravité d'un tel événement se situe en particulier dans le financement des économies du centre (donc une économie pour ces économies en dépense de formation ! D'autres dérives deviennent aussi inévitables, augmentation du taux de tentatives de suicide et des actes de violence (toutes formes confondues) à la moindre opportunité.

Pour conclure cette section, les pistes éclairées (réajustement du taux du chômage dans une perspective de dédramatisation du phénomène, l'adoption de la nouvelle valeur-travail, et la participation des jeunes à la construction

⁽¹⁾ A titre d'exemple, les allocations servies par le premier dispositif du « filet social », (ICSR) avait absorbé 17,8 milliards de DA en 1992 et 22 milliards en 1993. Lorsque ce dispositif a été abandonné en 1994, les dépenses n'ont absorbé que 13,6 milliards de DA. (Cf Tebbal, 1995).

économique et sociale) permettraient certes une meilleure connaissance du marché du travail mais elles resteraient insuffisantes, si l'on n'explore pas les nouvelles ressources de la société face aux dilemmes dans la répartition des richesses de l'Algérie. La dynamique de l'informel est avant tout une réponse sociale face à l'inertie de l'appareil économique.

2. La dynamique de l'informel :

Le secteur informel, au sens stricte du terme, peut être défini à travers au moins cinq paramètres retenus par les analystes du marché du travail (BIT, 1993 ; 1998), il s'agit de toute activité économique qui ne répond pas à, au moins, un des critères relatifs, :

- ☐ Aux normes de la comptabilité nationale,
- ☐ A la sécurité sociale,
- ☐ Aux modalités d'enregistrement,
- ☐ A toute activité exercée dans un lieu inadapté,
- ☐ A toute activité non-organisée en société.

Ces critères nous semblent suffisants pour une première exploration du ce secteur. Par déduction, pour éviter toute confusion avec le travail au noir, toute activité économique qui ne *répond pas à l'ensemble de ces critères* est classée dans l'économie souterraine.

Un premier exercice pour la configuration du secteur informel, sur la base de ces critères, nous donne les résultats suivants pour *trois catégories d'occupés non-agricoles*: les indépendants, les employeurs, les aides familiaux et apprentis.

Tableau N° 2 : Configuration de l'Informel en Algérie

Caractéristiques	Enregistré	Enregistrement partiel	Non - Enregistré
situation dans la profession			
Employeur	71,29	22,77	5,94
Indépendant	24,23	27,95	47,82
sécurité sociale			
Oui	88,77	11,23	
Non		35,21	64,79
Branche d'activité			
Industrie	18,90	11,59	69,51
BTP	14,68	13,76	71,56
Commerce	31,08	34,46	34,46
Services	32,84	28,45	38,71
Effectifs employés			
Nombre de travailleurs	73,94	18,92	7,14
nombre d'aides familiaux	59,06	23,49	17,45
nombre d'apprentis	68,18	21,21	10,61
nombre de salarié permanent	79,82	16,23	3,95
nombre de salarié non-permanent	77,96	17,89	4,15
Total	46,17	24,15	29,69
Forme d'enregistrement			
registre de commerce	59,64	40,36	
autorisation communale	43,95	56,05	
Rien		9,90	90,10
Lieu de travail			
Extérieur	34,82	31,74	33,44
à domicile	1,71	11,11	87,18
Strate			
Urbain	32,36	28,80	38,84
Rural	20,95	25,48	53,57

Source : Hammouda, Enquête MOD, 1997, Alger

Ces résultats sont suffisamment éloquents pour discriminer entre les activités qui sont exercées dans l'irrespect total des règles économiques (l'économie souterraine) et les activités qu'on peut classer dans le processus de l'informalisation, à savoir :

- Il y a au moins 23% des employeurs et 28% des indépendants qui ne répondent pas à au moins un des critères retenus pour l'analyse.
- Il y a seulement 46% des effectifs employés qui sont protégés par les normes du travail. Par déduction, 24% sont dans l'informel (au sens stricte) et 30% travaillent totalement au noir.

Dans l'ensemble, l'informel, élargi à l'économie souterraine, englobe pratiquement 54% de travailleurs en 1997. Ce taux indique une progression fulgurante de ce secteur, qui en 1985 (Charmes) ne comprenait que 24% de la population active occupée ou encore, en 1992 (MOD, ONS), l'estimation est de l'ordre de 35%.

2.1. La légitimité des activités informelles :

Cette dynamique de l'informel est certes en rapport avec la dégradation du marché du travail, la faiblesse des opportunités d'emploi, la baisse du salaire réel (suite aux dévaluations sous le régime du PAS), la perte du pouvoir d'achat d'une manière générale.

Donc on peut, sur le plan sociologique, admettre une certaine légitimité aux catégories sociales déclassées, défavorisées ou encore vulnérabilisées par ces ondes de chocs, quant à leur redéploiement dans des zones peu surveillées de l'économie et pour lesquelles des emplois sont offerts, soit pour des raisons de survie ou encore pour le maintien d'un niveau de vie décent.

Cette légitimation prend appui aussi sur les concours des pouvoirs publics à la dynamisation de ce secteur. Trois constats autorisent l'implication des autorités :

- ❖ Premièrement, les « occupations offertes » par les différents dispositifs, notamment les TUC ou IAIG, sont tantôt classées comme « équivalent emplois », tantôt classées comme « occupation du temps vide des jeunes », car ces travailleurs ne font pas l'objet d'un contrat de travail.

Ensuite, le dispositif de lutte contre la pauvreté, arrêté dans le cadre du Filet Social (AFS) est largement en dessous du minimum vital. L'estimation établie de l'allocation à 900 DA en 1985 est toujours maintenue et sa distribution est fonction non pas du nombre de pauvres déclarées mais en fonction du budget disponible pour ce programme. A titre d'exemple, cette allocation ne couvre

pas, aux prix actuels, 30 sachets de lait ($30 \times 25 = 750$ DA) et 30 baguettes de pains ($30 \times 8 = 240$ DA). Donc, pour ses besoins d'habitation et les charges annexes (eau, électricité), de vêtements, de produits d'hygiène ... la personne doit nécessairement se donner d'autres ressources complémentaires pour survivre !

Le maintien d'un niveau de salaire moyen bas par rapport au pouvoir d'achat, gravement atteint, durant ces dix dernières années, pre-suppose que les travailleurs peuvent subvenir à leurs besoins vitaux par la « débrouille », par la réalisation des activités secondaires qui ne sont ni interdits ni autorisés. Un exemple suffit : le salaire moyen des fonctionnaires est estimé à 14 000 DA, et la dépense moyennes est estimée à 16 000 DA. D'où vient la différence ?

Il semble ainsi que le développement du secteur informel obéit certes à la réaction de la société dans un élan de survie, mais aussi à une intervention des pouvoirs publics pour le maintien une politique passive d'emploi ! En clair, ce secteur bien que légitime socialement peut, dans un mouvement non contrôlé devenir aussi un danger pour l'économie.

2.2. La destruction du tissu économique :

La légitimation du secteur informel est quelque part aussi une légitimation de la destruction de l'appareil économique. Cette destruction est en rapport directe avec la rigidité des règles économiques qui sont en net décalage avec l'évolution du monde du travail. Deux arguments sont généralement évoqués pour situer les auteurs de la destruction :

- Le fait d'imposer des règles qui d'emblée sont connues pour leur application difficile et incontrôlable, suppose que
 - d'une part, il est admis que les agents économiques trouveront les failles nécessaires pour échapper à la réglementation et
 - d'autre part, il est admis que les défaillances soient sanctionnées épisodiquement pour marquer une pseudo réglementation. Donc c'est un mal nécessaire qu'il faut surveiller devant l'impuissance de son éradication.
- La structuration de l'économie informelle a été toujours un leitmotiv des discours durant ces dernières années. Le lancement d'une politique d'emploi active (autour des *micro-entreprises* et des *TUPHIMO*) vise directement à structurer le

secteur informel dans un périmètre gérable et dans une perspective de suppléer à la baisse des opportunités d'emploi.

Ces deux arguments, l'un lié à la rigidité de la réglementation et l'autre à une tentative de de-réglementation (par des dérogations, des exonérations ...) ne font en fait qu'affaiblir l'appareil économique par la multiplication des activités peu ou pas soumises aux règles économiques. Le taux de mortalité de ces entreprises, après avoir bénéficiées des largesses des autorités ou encore l'informalisation de ces activités (contrefaçons, mauvaise qualité de produits ou de services), constituent autant de risques de destruction du tissu économique.

2.3. *La collusion entre activités informelles et l'économie souterraine :*

Le propre des activités informelles est ainsi, pour les agents économiques, une stratégie de se soustraire aux règles de l'économie, d'une manière ou d'une autre. Cette forme d'activité, bien que légitimée socialement et économiquement, peut glisser, sous certaines conditions, vers des activités totalement illicites, illégales et illégitimes, caractéristiques de l'économie souterraine. A ce niveau, l'activité constitue bel et bien un délit économique. Deux exemples suffisent pour illustrer cette collusion !

- L'exemple typique de cette collusion entre l'informel et l'économie souterraine, est celui du « trabendo » sous toutes ses formes. Le métier de « trabendiste » a remplacé celui de « hittiste » des années 80. Cette activité est entrée dans les mœurs des jeunes et chaque « souk » (marché hebdomadaire) est occupé par une « bande organisée », généralement sous couvert d'une « forte autorité » ou d'un magnat de l'import-export ou d'un commerçant. L'exemple du « Malboro Connexion » qui a été à la une de la presse nationale, durant l'année 2000, est suffisamment significatif quant à l'approvisionnement clandestin du marché du tabac en Algérie.
- Deuxième exemple incontestable est celui du textile (et aussi la friperie) et des produits cosmétiques (Channel, Dior) : deux gammes de produits d'importation massive et douteuse, marquée généralement par le sceau de la contrefaçon. La production locale dans ce domaine est mise à mort. D'ailleurs la notion magique de « Taiwan » est bien entrée

dans le jargon populaire pour caractériser l'inauthenticité de ces produits, actuellement disponibles chez n'importe quel commerçant sur l'ensemble du territoire national !

Ces exemples ne sont pas les seuls, il existe certes d'autres secteurs et d'autres produits, de grande consommation, qui peuvent démontrer le manque à gagner de l'économie par ces importations « frauduleuses » qui emplissent les présentoirs des commerces en Algérie.

2.4. *La consécration de l'inégalité sociale et l'économie humaine :*

Enfin, l'informalisation de l'économie algérienne risque de connaître une autre impulsion avec les dernières trouvailles d'une économie en panne. L'inégalité sociale est consacrée sur le plan de consommation – l'abondance actuelle des produits. La mise en place du Dispositif « micro-crédit » (1998) à partir de l'An 2000 est venue pour signifier aux « pauvres » qu'ils doivent s'organiser, avec le soutien de l'Etat au démarrage, pour survivre ensuite dans une forme « d'économie humaine », selon l'expression de Friedman (1997), apôtre malgré lui de la pauvreté !

Il n'est plus question de venir en « aide aux pauvres » - les pouvoirs publics ne possèdent plus de moyens. Il s'agit d'une reprise maladroite d'un slogan de Mao « il vaut mieux apprendre à pêcher que de donner du poisson aux personnes vulnérables ». En fait, cette économie humaine se veut être en rupture avec l'une des normes dominantes de la société algérienne – fondée sur la « charité musulmane ». Trois éléments, entre autres, me semblent-ils, sont à la base de cette « désacralisation » des normes liées à la pauvreté :

- La politique de la lutte contre la pauvreté a été établie sur la base d'un diagnostic dépassé. Les conclusions de l'étude de la Banque Mondiale (1995) et du CENEAP (1996) ont été reproduites, faute d'une nouvelle étude, pour la mesure de la pauvreté en l'an 2000. Or il est clair que les chocs les plus violents (du terrorisme économique & politique) ont été enregistrés après cette date !
- Le traitement de la question de la pauvreté avec celle des « l'exclusion sociale » a introduit un biais important pour faire l'amalgame entre les véritables pauvres et les personnes victimes de ce qu'on appelle pudiquement « la tragédie algérienne ».
- Enfin, le processus de la paupérisation n'est plus exclusif à la *couche sociale*, rompue avec la condition de la pauvreté, celle qui

a toujours été au bas de l'échelle sociale et habitait dans des bidonvilles, des gourbi-villes et qui se contentait des déchets des villes pour vivre sans eau, ni électricité, pour qui les notions de l'honneur, de dignité sont érodées depuis des générations. Ce processus a engendré des « *nouveaux pauvres* », pour qui les conditions de pauvreté sont intenables et, après un reclassement artificiel sur l'échelle sociale durant les premières décennies de l'indépendance de l'Algérie, se retrouvent aujourd'hui « déclassés » et donc la reproduction sociale est gravement hypothéquée !

Conclusion :

Comme tout essai sociologique, nous avons tenté de répondre à deux questions et suggérer, d'une manière directe ou implicite, les voies qui méritent un approfondissement non seulement pour la connaissance du marché du travail d'une manière globale mais aussi pour une exploration rigoureuse des composants de ce marché en pleine mutation. Trois orientations se dégagent déjà de ce cet essai :

- Une saisie correcte du marché du travail est plus que jamais indispensable. La mise en place d'un système d'informations statistiques peut conduire à une meilleure connaissance des composantes du marché du travail.
- Le processus de l'informalisation de l'économie peut être maîtrisé, dans un périmètre gérable, moins par une flexibilisation générale que par une *régulation appropriée*, sans mettre en péril le tissu économique.
- La panne actuelle de l'appareil économique a produit des effets dévastateurs dans le fonctionnement de l'ascenseur social (des accélérations et des chutes profondes sont observées). La folie actuelle de l'ascenseur social peut conduire à la naissance de l'*exclusion sociale*, encore absente dans les mœurs de l'Algérie.

Références bibliographiques

- ANAT, 1996. Chômage et Pauvreté, Etude ADS, Alger.
- Belhouari Djamilia, 2000. Les femmes entre le formel et l'informel. Rapport de Phase Secteur Informel,, CREAD, Alger.
- BIT, 1993. Résolution de l'OIT sur la définition du secteur informel, Genève.
- Banque Mondiale, 1999. Croissance, Emploi, Réduction de la Pauvreté en Algérie, RADP, 2 Volumes, Alger.
- Chikhi Said, 1993. Ajustement structurel, configuration sociale et précarisation des conditions d'existence en Algérie, in Cahier du CREAD, N° 37, pp. 7-26, Alger.
- FRIEDMAN John, 1996. « Repenser la pauvreté » p. 187/200 in Revue Internationale des sciences sociales : «La pauvreté», N° 148, juin 1996.
- Kelkoul, 1998. L'économie Informelle en Algérie, Thèse Magistère, INPS, ALGER, 102p + Annexes.
- Hammouda, 1999. la mesure du secteur informel in Rapport de Phase Secteur Informel,, CREAD, Alger.
- Mokaddem, 2000. Collectivité Locale et Marché de l'Emploi, Communication Réunion des Walis, 12-13-14, Alger.
- Musette Mahmad Saïb, 1989. Rapport sur le Dispositif d'Insertion Socioprofessionnelle des jeunes en Algérie – Convention CREAD/MJS, Alger.
- Musette Mahmad Saïb, 1991. L'emploi des jeunes en Algérie, 18p *Revue CREAD N° 26, Alger, 1991*
- Musette Mahmad Saïb, 1992. Evolution du monde du travail en Algérie in " *Algérie de l'Indépendance à l'Etat d'urgence*", édition L'Harmattan, 1992.
- Musette Mahmad Saïb, 1998. Les effets du PAS sur le marché du travail en Algérie, 15p in *revue CREAD N° 45 – Alger, décembre 1998*
- Musette Mahmad Saïb, 1999. Les théories économiques à l'épreuve du chômage, 25p *revue CREAD N° 46/47 – Alger, février 1999*
- Musette Mahmad Saïb, 2000. *La situation sociale en Algérie*, in revue Maghreb Machrek, La documentation française, mai 2000. Paris.
- Musette Mahmad Saïb & Hammouda Nacereddine, 2000. *Le secteur informel : - Concept et mesure*. Communication Colloque International sur l'Economie Informelle, Université de Tlemcen.
- Tebbal Farouk, 1995. Social Safety Net Programs in Algeria , Mid-term evaluation, RADP, Alger.
- Unicef, 2000. Le Travail des Enfants en Algérie, étude Ministère de la Solidarité Nationale, Alger.
- Ziane S., 2000. Le travail des enfants en Algérie, in Rapport de Phase Secteur Informel, CREAD, Alger.

Textes réglementaires

- Loi N° 90-11 du 21 avril 1990 modifiée et complétée relative aux relations du travail.
- Arrêté interministériel N° 56 du 14 décembre 1994 fixant les modalités de mise en œuvre du Dispositif du soutien en direction des catégories sociales de population sans revenu.
- Décret exécutif N° 92-46 du 11 février 1992 relatif au soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.
- Décret législatif N° 94-09 du 26 mai 1994 portant préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi.
- Décret législatif N° 94-10 du 26 mai 1994 instituant la retraite anticipée.
- Décret législatif N° 94-11 du 26 mai 1994 instituant l'assurance chômage en faveur des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire et pour raison économique leur emploi.
- Décret législatif N° 94-12 du 26 mai 1994 fixant le taux de cotisation de sécurité sociale.

Abdelhamid SEBBAGH

Directeur du Centre de Perfectionnement
de l'Entreprise - SONATRACH

Politique d'intégration des jeunes cadres au sein de l'entreprise SONATRACH

Le recrutement au niveau de l'entreprise doit être considéré comme un investissement ; comme tout investissement il est préparé et sa mise en œuvre doit obéir à des conditions, à des règles pour qu'il puisse atteindre les objectifs fixés.

Considérant que les ressources humaines sont le levier de la modernisation de l'entreprise, Sonatrach, pour atteindre les objectifs majeurs qu'elle s'est donnée, doit disposer des talents, des compétences, des expertises et des managers indispensables à la prise en charge de ses activités et de leurs développements.

Elle a ainsi engagé un plan de recrutement et d'insertion de jeunes ingénieurs et diplômés de l'enseignement supérieur, entre trois et quatre cents par an, toutes structures confondues, dont le profil et les compétences, actuels et futurs, doivent être en adéquation avec les postes nécessaires à terme au fonctionnement de l'entreprise (création, renouvellement) ...

La réussite d'un plan aussi ambitieux a été effective grâce à la mise en œuvre d'une politique d'insertion de cadres nouvellement recrutés, intitulée « politique d'induction des nouvelles recrues ».

Cette politique mise en œuvre au niveau national, au début des années 90, a été enrichie depuis cinq ans par des programmes de formation, spécifiques à la tenue de poste de travail dans certaines fonctions et pour certaines structures.

Mon intervention va porter sur une présentation de la politique d'induction, et sur les objectifs des programmes de formation spécifiques que nous avons développés pour accompagner les plans d'intégration des nouvelles recrues.



Ministère de la Formation Professionnelle



European Training Foundation

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

*Conception d'un système national
d'informations statistiques
sur le marché du travail*

Communication de : M. Mahmud Saib MUSETTE

Colloque International

Observatoire de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ALGER - 13 & 14 juin 2001

Communication (Draft)

Conception d'un Système National d'Informations Statistiques
Sur le marché du travail

Présentée par

*M. MUSETTE Mahmoud Saib, Sociologue
- Maître de Recherche*

CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT
CREAD - Rue Djamel Eddine el Afghani - El Hammaadia - Bouzaréah - Alger
BP 187 Rostomia - Tel 021 94 12 72 & 021 92 11 74 Fax 021 94 17 16
E mail : cread@cread.edu.dz & mms@sisal.dz

1. Position du problème

La connaissance du marché du travail est fonction directe du mode de production d'informations statistiques. A ce jour en Algérie, il n'existe pas de système national de production d'informations statistiques. Nous sommes actuellement en présence de plusieurs producteurs qui offrent des produits qui obéissent à des approches particulières sans aucune concertation quant aux concepts et nomenclatures développés. En conséquence, le marché du travail est éclairé par un multitude d'indicateurs à valeurs inégales ce qui introduit une certaine opacité quant au fonctionnement de ce marché.

1.1. La rupture avec les modes de production: un processus inéluctable

L'opportunité de rétablir un éclairage cohérent et fiable du marché du travail ne fait aucun doute dans la mesure où le processus de rupture d'avec les modes antérieurs de production est déjà mis en œuvre. Ce processus de rupture engagé relève de quatre facteurs :

- Chocs exogènes
- Tensions internes
- Transformations infimes cumulatives
- Innovations technologiques.

Les *chocs exogènes* enregistrés par l'économie algérienne au milieu des années 1980 ont eu une incidence directe sur le fonctionnement du marché du travail en Algérie. Devant la réduction des ressources financières, l'investissement a connu un ralentissement, ce qui a engendré une reprise à la hausse du taux de chômage – après une longue période de croissance de l'emploi.

Les *réformes économiques* entreprises, par les autorités algériennes, depuis 1988, ont contribué de manière directe à la réorientation du fonctionnement du marché du travail, en particulier avec des tensions internes accompagnant la réorganisation/restructuration des entreprises. Sous le régime du PAS, une nouvelle série de mesures a été mise en œuvre pour *revitaliser* le marché du travail et soutenir les catégories sociales vulnérables et/ou vulnérabilisées et réduire les effets des *tensions internes*.

La conjugaison de ces deux facteurs a entraîné des perturbations sans précédentes sur l'éclairage antérieur du marché du travail. De nouvelles institutions et des mécanismes nouveaux ont été érigés pour capter les données nouvelles du marché. Des efforts conceptuels en diapason avec ces *transformations cumulatives* ont été enregistrés sans pour autant projeter un éclairage nouveau sur les modifications de comportement des agents sociaux et économiques sur le marché du travail.

Enfin, *l'innovation technologique* en matière de production de données statistiques a été introduite par l'ensemble des organismes producteurs avec des résultats encore mitigés. L'introduction de l'outil informatique dans la gestion des fichiers s'est banalisée notamment pour la consolidation des données au niveau national et rarement au niveau local. Dans la quasi totalité des cas, au niveau micro-local, la saisie des données est encore manuelle.

Cette approche multiple, dispersée et parfois superposée, a conduit à la production de données éparées selon des indicateurs spécifiques et hétérogènes sur le marché du travail de manière répétitive sans aucune possibilité d'observer les fluctuations enregistrées d'une période à une autre. Or l'outil informatique devrait précisément éviter cette reproduction fastidieuse.

En définitive, la rupture, en tant que processus, s'est imposée dans la mesure ou les modalités de production sont censées ne pas s'écarter des règles qu'impliquent leurs missions, voire leurs propres logiques d'existence. La confusion actuelle a été produite par des écarts parfois trop importants entre la production et les besoins d'informations.

1.2. La production répond à quelle demande ?

Les produits statistiques sont destinés à différents besoins, qu'on peut classer en trois catégories classiques - évaluer, informer et anticiper.

- Un besoin d'évaluer la performance d'une action politique, économique ou sociale sur le marché du travail.
- Un besoin d'informer les acteurs sociaux et les décideurs quant aux tendances observées et/ou des dysfonctionnement du marché pour l'aide à la décision
- Un besoin d'anticiper l'évolution des phénomènes observés sur le marché.

Le besoin (ou la demande) que nous proposons d'examiner est celui de l'environnement du marché – cet environnement part de la demande «internationale» à celle du «citoyen» en passant par l'ensemble des «acteurs» qui sont directement ou indirectement en rapport avec le marché du travail.

De ces constats, les questions suivantes méritent des réponses : comment regrouper ces sources dans un système national de production ? Quelles sont les indicateurs, le plus fiables, qu'on peut construire sur la base des items existants au niveau des différentes sources ? Quelles sont les nomenclatures utilisées ? Comment satisfaire l'ensemble des demandes d'informations sur le marché du travail avec la batterie actuelle des indicateurs ?

1.2.1. Approches méthodologiques

La méthodologie générale sur le tracé des circuits fondamentaux du système mettant en rapport la production des données avec la demande d'informations. Ce circuit correspond à la nature des rapports entre l'offre et la Demande d'informations statistiques sur le marché du travail.

Le système s'articule autour des :

- Rapports entre l'Offre et la Demande
- Des circuits logiques du Système ISMT

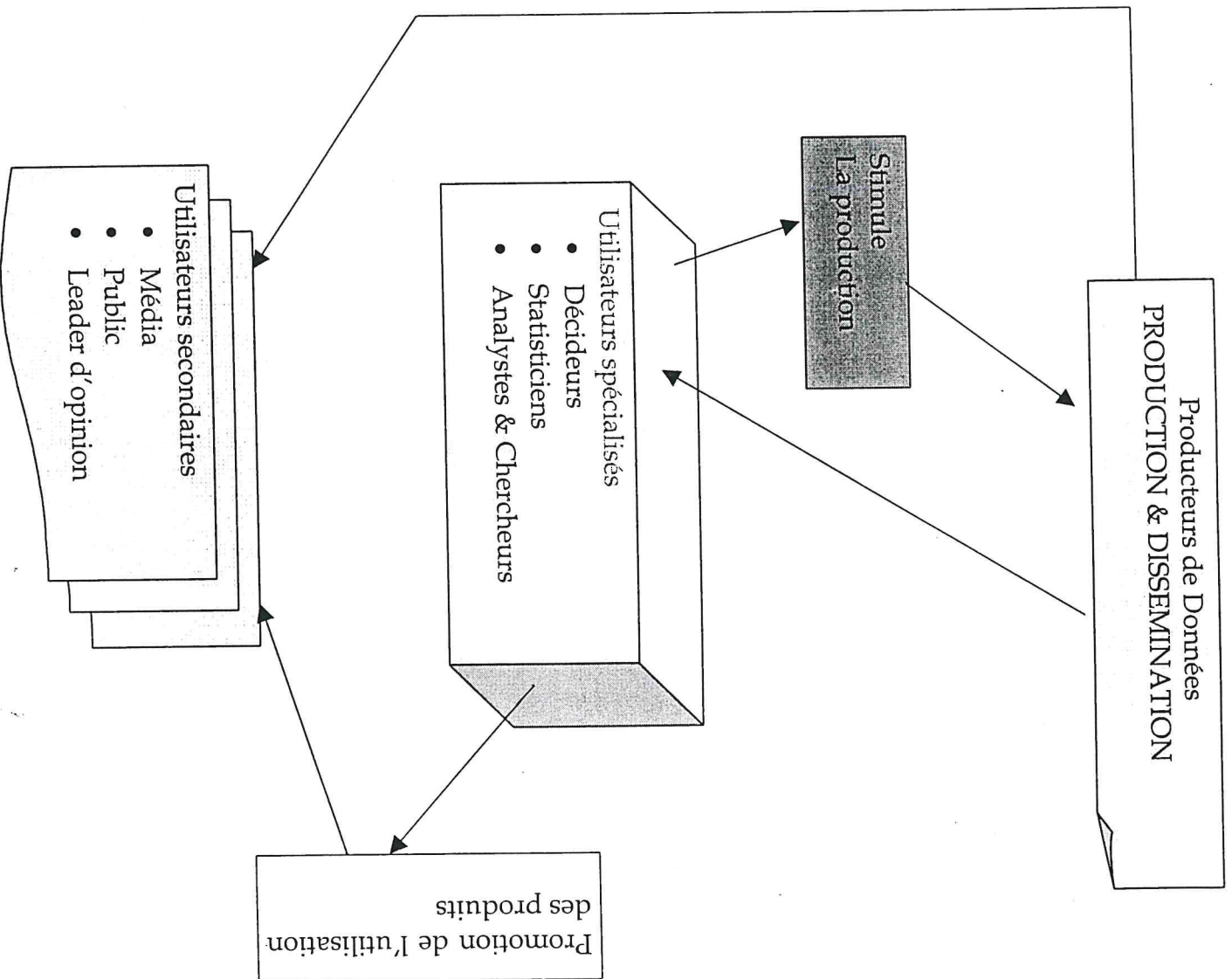
Pour établir une distinction nette entre le Système ISMT et l'Observatoire de l'Emploi, il nous semble important de relever les composants de ce dernier. Enfin, nous proposons, en supplément, les modes logiques de dissémination des données produites par le système pour une efficacité totale.

1.2.2. Les rapports entre l'Offre et la Demande

D'une manière synthétique, nous pouvons classer l'ensemble des producteurs de données statistiques dans deux corps - les producteurs du secteur du travail et les producteurs hors secteur. Dans nos propositions, nous recommandons l'établissement d'un consensus minima entre les producteurs du secteurs autour d'une série d'indicateurs sur le marché du travail.

Quant à la demande d'informations statistiques ou les utilisateurs, nous les avons classé en cinq catégories (Internationale, nationale, sectorielle, locale et sociale). D'une manière succincte, elles peuvent être regroupées en deux classes qui interviennent directement pour la stimulation de la production : les utilisateurs spécialisés et les utilisateurs secondaires. Le schéma suivant permet de visualiser la nature des rapports entre l'offre et la demande d'information.

Les Rapports entre Producteurs et Utilisateurs



1.2.3. *Les Circuits logiques du Système ISMT*

L'ensemble des étapes indispensables pour la mise en oeuvre du système est fixé dans une chaîne de production en vue de satisfaire une demande plurielle.

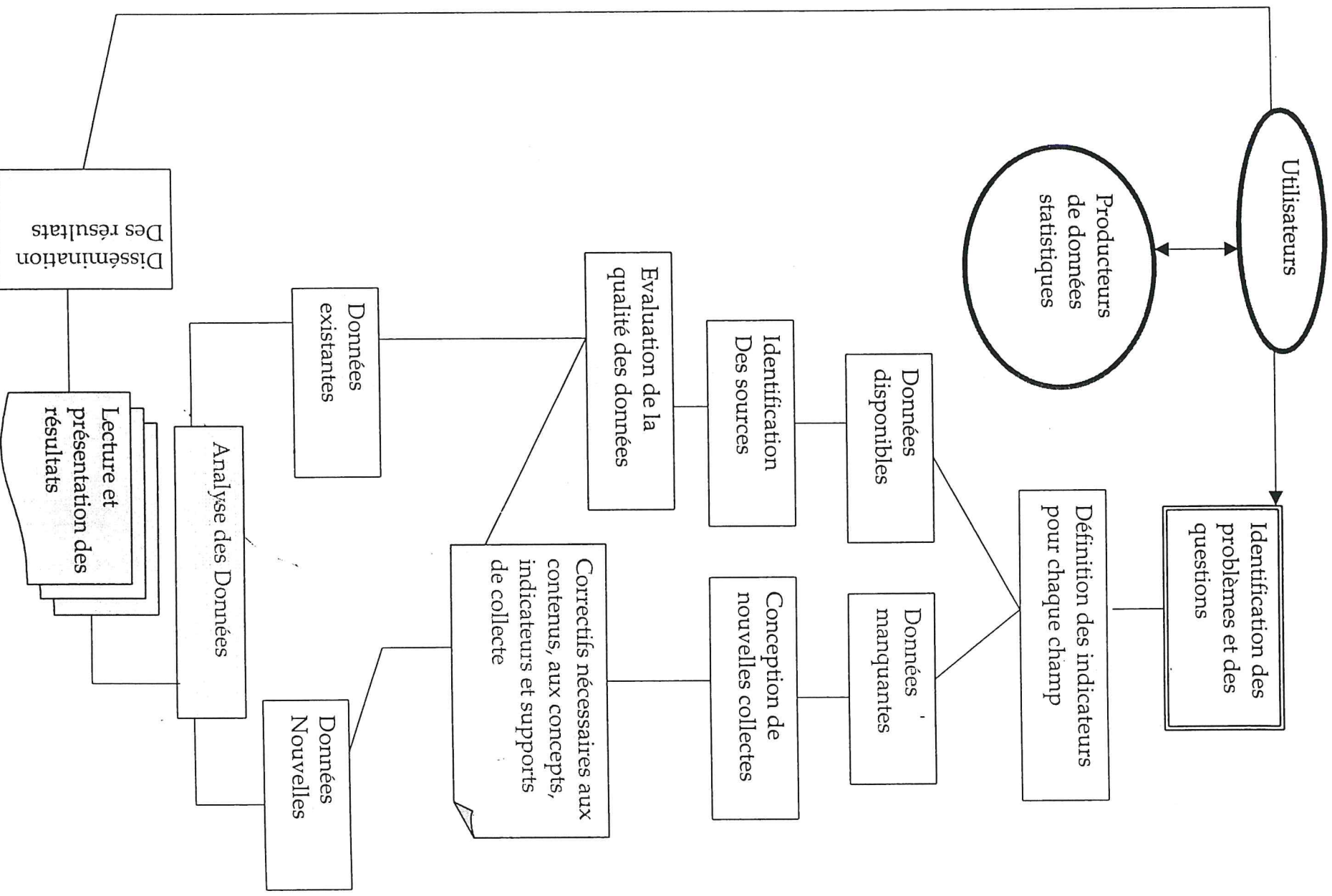
Il s'agit ici du schéma méthodologique ayant présidé à la conception du Système ISMT. Durant toute la phase première de l'étude, chaque circuit a fait l'objet d'un diagnostic.

Toutefois, il est à souligner que les fondements du Système ISMT obéissaient à un programme d'informatisation et de connections en réseau, tel que prévue dans les termes de référence.

La conception du Système ISMT par le CREAD repose ainsi sur une méthodologie scientifique universelle qui est celle de l'établissement des circuits logiques allant de la production à l'utilisation. Comme nous verrons plus loin, la conception du Système ISMT est ainsi parfaitement distincte de celle de la mise en place d'un Observatoire de l'Emploi. Ce système constitue le moteur de l'Observatoire. Il peut être appliqué à l'ensemble des produits statistiques du marché du travail des que les problèmes et les questions principales sont identifiées.

Les circuits logiques du Système ISMT sont présentés dans le Schéma suivant.

Les Circuits du Système ISMT



1.2.4. Les Composants de l'Observatoire de l'Emploi

L'observatoire de l'Emploi est avant tout un organe d'orientation d'aide à la prise de décision en matière de production de données sur le marché du travail. Mais sans un système ISMT, l'observatoire ne demeure qu'un label¹.

Dans notre Rapport, nous avons insisté pour différer l'institutionnalisation de l'Observatoire et du Système ISMT dans son intégralité. Nous avons suggéré de procéder à une mise en place progressive des éléments devant constituer à terme l'essence même de l'observatoire, autour des structures d'abord internes au secteur et ensuite avec des structures externes.

Nonobstant les caractères techniques liés l'organisation et le fonctionnement, les éléments constitutifs de l'Observatoire sont liés

- A la coordination des tâches entre les organes
- A la mise en œuvre d'une stratégie à terme (le système ISMT)
- A la capacité de réactivité face aux phénomènes nouveaux

Les modes de coordination sont multiples, à titre indicatif, nous avons suggéré, la création des Laboratoires de Recherche - afin de donner à l'observatoire une mode d'organisation légère et horizontale.

La stratégie de l'observatoire se fonderait sur la mise en œuvre du Système ISMT - avec une complémentarité dans l'observation des segments du marché du travail.

La capacité de réactivité dépend fondamentalement

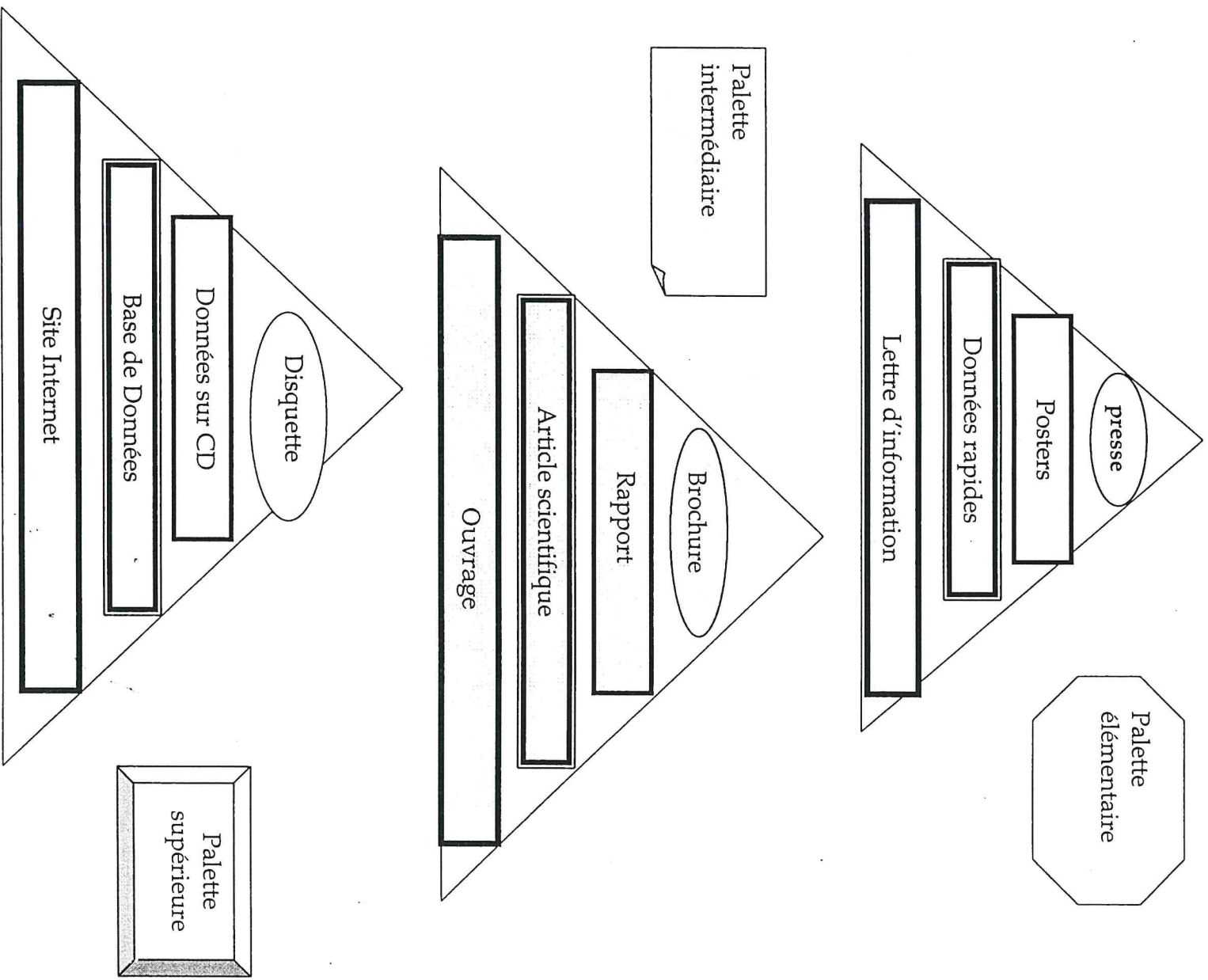
- de la fréquence de l'observation des phénomènes du marché (Une enquête emploi, études approfondies..)
- de la mise à niveau des observateurs et des analystes.

¹ Plusieurs Observatoires ont été créés en Algérie durant la dernière décennie - aucun n'a fonctionné réellement sur un Système stratégique d'observation et de surveillance des phénomènes sociaux.

Enfin, l'activité de l'observatoire et du système ISMT est tributaire des modes de dissémination des produits. C'est pour cela que nous proposons, en complément un palette de mode de diffusion des produits statistiques.

1.2.5. Les Modes de Dissémination des Données

L'un des problèmes identifiés du Système est celui de la diffusion de l'information statistiques sur le marché du travail. A titre indicatif, nous proposons trois palettes de diffusions des produits.



1.3. L'information statistique en Algérie : vers un système national ?

Pour cerner d'une manière rigoureuse et scientifique les enjeux liés à l'information statistique sur le marché du travail, nous avons entrepris un diagnostic de détail non seulement des appareils de production mais aussi de la diversité de la demande en matière de données. Ensuite, pour aboutir à la conception d'un système national, nous avons procédé à la conception d'un table de passage, ce qui a permis de dresser une première configuration du schéma directeur.

1.3.1. Etude de la Demande

Les demandes ont été classées en cinq catégories : internationale, nationale, sectorielle, locale et sociale.

Demande Internationale

La demande internationale est déduite à partir des indicateurs statistiques définis et utilisés par le Bureau Internationale du Travail (BIT).

Demande Nationale

La demande nationale est dégagée à partir des entretiens et de l'étude des documents ou d'informations statistiques officielles de l'Algérie : de la Présidence, du Gouvernement et de l'A.P.N., du CNES et de l'INESG.

Demande Sectorielle

Pour la saisie de la demande sectorielle, nous avons consulté des documents statistiques officielles des secteurs qui sont en rapport direct le marché du travail

Demande Locale

Pour saisir la demande locale, une grille d'évaluation, autour des rubriques retenues, a été conçue et adressée par Fax à l'ensemble des DEJ, avec un élément additif portant sur le descriptif des services statistiques au niveau local et sur l'état de la connaissance du marché local de l'emploi.

Demande Sociale

Pour la saisie de la demande sociale, nous avons retenus les partenaires sociaux et économiques comme interlocuteurs privilégiés. Des entretiens ouverts sont engagés auprès des Syndicats, des Unions Professionnelles, du Mouvement Associatif et des Entreprises Economiques (publiques et privées).

**Tableau récapitulative de la demande d'informations statistiques
sur le marché du travail**

N°	Domaine	Axes	C1	C2	C3	C4	C5
1	Population & Activité	Population active	X	X	X	X	X
2		Emploi	X	X	X	X	X
3		Chômage	X	X	X	X	X
4		Sous-emploi visible	X				
5		Inactivité	X				
6	Population Active	Structure	X				
7		Répartition	X				
8		Emploi des jeunes				X	
9		Emploi féminin				X	X
10		Emploi rural				X	X
11	Dispositif insertion	Travail des enfants					X
12				X	X		
13		Gains moyens	X				
14		Durée moyenne	X				
15		Taux de salaire	X	X			
16		Durée normale du travail	X				
17		Productivité	X				
18		Coûts unitaires	X				
19		Structure	X	X	X		
20		Répartition	X				
21	Coût de la main d'œuvre	Coût du travail	X				
22	Indices des prix à la consommation		X				
23	Ménages & familles	Dépenses	X				
24		Revenus	X				
25				X	X		
26		Assurance					
27		Accidents					
28	Retraités	Lésions professionnelles	X	X	X		
29		Maladies professionnelles	X	X	X		
30			X	X	X		X
31				X	X		
32							
33	Formation professionnelle						
34							
35							
36							
37							
38	Pauvreté & distribution de revenu						
39							
40							
41							
42							
43	Secteur informel						
44							
45							
46							
47							
48	Projection						
49							
50							
51							
52							
53	Migration						
54							
55							
56							
57							
58	Législation du travail						
59							
60							
61							
62							
63	Investissement						
64							
65							
66							
67							
68	Emploi/espace						
69							
70							
71							
72							
73	Transfert technologique						
74							
75							
76							
77							

1.3.2. De la production nationale

Pour l'étude des sources d'informations statistiques existantes sur le marché du travail en Algérie, nous avons adopté une démarche fondée sur l'examen des supports (canevas, questionnaires) utilisés pour la production de données et sur la conduite des entretiens auprès des responsables chargés du traitement de l'information au niveau des organismes, classés en deux catégories. La première catégorie regroupe les organismes placés sous tutelle du Ministère du Travail, de la Formation professionnelle et de la Protection Sociale. La deuxième regroupe des organismes «tiers» ayant une relation directe ou indirecte avec la gestion du marché du travail en Algérie.

Le traitement des informations statistiques récoltées auprès des producteurs est effectué selon les critères suivants.

1. Type d'enquête	nationale, sectorielle, partielle
2. Fréquence	mensuelle, trimestrielle, annuelle
3. Régularité	régulière, irrégulière
4. Mode de traitement	manuel, informatique
5. Nature du traitement	exhaustive, sélective
6. Publication	existante, inexistante
7. Diffusion	fermé, ouverte
8. Degré de précision	haute, moyenne, faible
9. Autres	

Tableau synoptique des sources et de la nature des statistiques disponibles

D'Ordre Numéro	Sources & Type d'enquête	Fréquence	Régularité	Mode de saisie	Mode traitement	Nature traitement	Publication	Diffusion	Degré de précision
01	ANEM								
	MO	M	R	M	I	S	T	R	F
	MOE	A	R	M	I	S	A	Nul	IND
02	CNAS (3 fichiers)	M	R	I	I	Nul	Nul	Nul	ND
03	CNAC	M	R	I	I	S	M	R	M
04	ADS	M	R	M+I	I	S	T	R	M
05	CERPEQ	A	R	M	I	ND	A	R	ND
06	ANSEJ	M	R	M+I	I	S	T	R	M.
07	ONS								
	RGPH	D	R	I	I	E	D	O	H
	MOD	A	I	I	I	E	A (ir)	O	F
	SALAIRE	A	I	I	I	E	A(ir)	O	F
	INDUSTRIE	A	R	I	I	E	A	O	M
	BTP	A	R	I	I	E	A	O	M
08	APSI	A	R	I	I	S	A (ir)	R	F
09	FORM PROF	A	R	M	I	E	A	R	M
10	ED NAT	A	R	M	I	E	A	R	H
11	ENS SUP	A	R	M	I	E	A	R	H
12	FONC PUB	A	R	I	I	S	A (ir)	R	H
13	PM/PMME	A	R	M	I	S	A	R	F
14	MIN AGR	A	R	M	I	S	A	R	M
15	MIN RES IND								
	PUB	S	R	M	I	S	S	R	F
	PRIVE	S	R	M	I	S	S	R	F
17	CNRC	A	R	I	I	S	A	R	F
18	APSI	S	R	I	I	S	S	R	F
19	MIN JEUNESSE	A	R	M	I	S	A	R	M
20	INSPECTION DU TRAVAIL	S	R	M	I	S	S	R	M

Commentaires

1. L'examen des **fréquences** nous donne une prédominance de la période annuelle pour la quasi-totalité des organismes centraux, à l'exception du Ministère de la Restructuration Industrielle dont l'enquête est semestrielle. Les organismes producteurs qui consolident mensuellement gèrent des programmes sectoriels limités.
2. Sur le plan du respect des **échéances**, à l'exception des deux enquêtes de l'ONS, la totalité des organismes engagent régulièrement les enquêtes.
3. Au plan du **traitement** des données, l'outil informatique est banalisé en particulier au niveau central – les organes au niveau Wilaya (départemental) ne bénéficient pas encore des prouesses de l'informatique pour le traitement des données. Au niveau communal, des résistances existent encore à l'outil informatique. Donc la collecte des données primaires reste en générale manuelle – ce qui réduit et discrédite la qualité de l'information, même consolidée par des moyens modernes au niveau central.
4. La **nature du traitement** des données est en général «sélective», c'est à dire l'ensemble de l'information collectée n'est pas traitée systématiquement. Dans la quasi-totalité des cas – notamment pour les enquêtes administratives, un canevas d'exploitation est conçu et arrêté par circulaire pour application stricte. Cette procédure était valable – avant l'introduction de l'outil informatique – dans la mesure ou les «décideurs» avaient besoins des informations répétitives et rapides dans une forme homogène pour la consolidation centrale. Cette pratique, malgré l'introduction de l'outil informatique, est reconduite systématiquement.
5. Les **publications** des produits statistiques obéissent aux fréquences des enquêtes. Toutes les enquêtes administratives centrales réservent un volet de leurs publications sur l'emploi. Trois sources principales accusent généralement des retards dans la publication (pour deux enquêtes de l'ONS – et l'enquête de la fonction publique). Une source, la plus riche et la plus complète, en l'occurrence la CNAS, ne publie absolument aucune donnée sur l'emploi.
6. Entre la publication et la **diffusion**, il existe un écart souvent important – car dans la majorité des cas, la production n'est pas accessible ou elle est estimée «strictement confidentielle».

7. Enfin en terme de **fiabilité** – quelques sources peuvent être estimées d’une haute fiabilité - RGPH (ONS) & Education Nationale et l’Enseignement Supérieur. Nous relevons quatre sources d’une fiabilité moyenne. Le reste présente des lacunes profondes que les données doivent être examinées avec beaucoup de prudence.

1.3.3. Etude des écarts entre les matrices de l’Offre et de la Demande

L’étude des écarts suppose que la production nationale ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins exprimés par les différentes classes de la demande en informations statistiques sur le marché du travail. L’analyse précédente de l’offre et de la demande a établis de manière globale le registre de l’offre et de la demande. Il convient à présent, de situer d’emblée avec le maximum de précision la nature des écarts dans une table de passage entre l’offre et la demande. Cette confrontation de l’offre et de la demande offre une première lecture des écarts les plus manifestes . Enfin une analyse fine des écarts les plus significatifs s’avère indispensable pour mieux cerner les éléments du système ISMT.

Conception d’une table de passage de l’offre et de la demande

Les deux matrices ne présentent pas nécessairement les mêmes identifiants des domaines et des axes.

Pour la matrice de l’offre, nous avons pu relever une liste de 6 domaines :
Population, Emploi, Marché du Travail, Politiques de l’emploi, Education-formation et Salaires et Coûts de Travail. Ces domaines couvrent 59 Axes qui peuvent être déclinés en indicateurs pertinents pour la confection d’un système d’informations statistiques sur le marché du travail.

Pour la demande, nous relevons une liste de 19 domaines : Population &

Activités, population active, dispositif insertion, travail, salaires, coûts de la main d'œuvre, indices des prix, ménages & familles, assurance, accidents de travail & maladies professionnelles, retraités, conflits de travail, niveau d'éducation, formation professionnelle, pauvreté, secteur informel, projection, migration, emploi/ espace et transfert technologique. L'ensemble des domaines totalise 41 axes à développer en indicateurs.

La mise en cohérence des domaines peut être établie d'abord autour des **domaines centraux d'un système ISMT virtuel**.

1. Population : Ce domaine est présent dans les deux registres avec des axes en communs autour de la population d'âge actif selon le sexe et la construction de la population active (ce dernier étant une sommation de l'occupation et du chômage, selon la règle classique de l'activité). Les études prospectives et la migration peuvent être incluses dans ce domaine.

2. Emploi : Dans ce domaine, nous pouvons classer l'ensemble des axes développés par la production et aussi l'ensemble des axes relevant du domaine «travail» de la demande.

3. Le Marché du Travail. Ce domaine est composé en trois catégories ; Le *chômage*, *l'offre d'emploi*, et la *dynamique du marché*. Si le chômage est présent sous le même intitulé dans les deux matrices, la saisie de l'offre semble être minimisée par la matrice de la demande (seulement comme axe au niveau local). De même, la dynamique du marché, perçue correctement par la production nationale, reste encore indéterminée par la demande d'informations statistiques.

4. Les Politiques du Marché de l'Emploi. Ce domaine (dont l'intitulé dérive du concept anglo-saxon de « *employment policies* » traduit par « politique de l'emploi ») est constitué par l'ensemble des mesures d'insertion développées par les pouvoirs publics, qui apparaît dans la matrice de la demande sous le label de « dispositif d'insertion ».

5. L'Education- Formation. Ce domaine est présent dans les deux matrices, avec une nuance près dans celle de la demande ou il est éclaté en deux domaines – niveaux d'éducation et formation professionnelle.

6. Salaires et Coûts du travail. Présent dans les deux matrices, le passage est sans équivoque, bien que la matrice de la demande des axes se retrouvent dans différents domaines (travail, salaires, coûts de la main d'œuvre, indices des prix à la consommation, dépenses & revenus des ménages).

7. Secteur Informel. Ce domaine fortement structuré par la matrice de la demande n'apparaît comme un axe dans la matrice de la production, inséré dans le domaine de l'emploi.

8. Social. Ce domaine est une autre hypothèse déduite sur la base de la matrice de la demande, en regroupant un certain nombre d'axes – à savoir conflits de travail, assurance sociale, accidents de travail, maladies professionnelles, la pauvreté & la distribution des revenus. La production nationale dispose des éléments d'informations sur ce domaine qui ne sont ni publiés ni diffusés.

9. Catégories particulières. La création de ce domaine est une hypothèse de travail qui relève essentiellement de la matrice de la demande. Elle pose aussi le problème de ces catégories, estimées implicitement dans la matrice de la production nationale dans le domaine de la population (âge, sexe, strate). Il serait composé des axes suivants : emploi féminin, emploi en milieu rural, emploi des jeunes, travail des enfants.

Tableau des écarts entre l'offre et la demande

	<i>Domaines/Axes</i>	<i>Demande</i>	<i>Offre</i>
1	Population & Activité		
11	Structure population	♦	♦
12	Structure population d'âge actif	♦	♦
13	Migration	♦	
14	Etudes prospectives	♦	♦
2	Emploi		
21	Structure emploi	♦	♦
22	Création d'emploi	♦	
23	Population occupé	♦	♦
3	Marché du travail		
31	Structure du chômage	♦	♦
32	Demande additionnelle	♦	♦
33	Type de chômage	♦	♦
34	Offre non satisfaite	♦	♦
35	Entrée & Sortie du marché	♦	♦
4	Politiques du Marché de L'emploi		
41	Micro-entreprise	♦	♦
42	TUP-HIMO	♦	♦
43	IAIG	♦	♦
44	Insertion chômeurs	♦	♦
45	Esil	♦	♦
46	Contrat Pre-emploi	♦	♦
5	Education/formation		
51	Structure des niveaux	♦	♦
52	Exclusions	♦	
53	Insertion des sortants	♦	
6	Salaires et Coûts		
61	Structure des salaires	♦	♦
62	Coûts salariaux	♦	
63	Salair Minimum	♦	♦
7.	Secteur informel		
71	Informel en milieu urbain	♦	
8	Social		
81	Conflits de travail	♦	♦
82	Assurances sociales	♦	♦
83	Maladies professionnelles	♦	♦
84	Accidents de travail	♦	♦
85	Pauvreté	♦	
9	Catégories spécifiques		
91	Travail des enfants	♦	
92	Emploi des jeunes	♦	
93	Emploi féminin	♦	
94	Emploi en milieu rural	♦	

Lecture des écarts entre la production et la demande.

A la lecture du tableau précédent, nous relevons d'emblée trois constats :

- ◆ D'abord, l'établissement du rapport entre les éléments d'informations demandées par les utilisateurs, il existe des **éléments d'ordre qualitatifs** qu'un système statistique ne saurait répondre; donc, ces éléments sont évacués dans la grille de passage.
- ◆ L'information statistique sur **deux domaines** (catégories particulières et informel) **n'existe pas** – sauf bien entendu, si l'on injecte les catégories particulières dans le domaine « population » et le secteur informel dans le domaine « emploi ».
- ◆ En examinant attentivement les « axes », sur les 33 axes, il apparaît que **11 axes ne sont pas éclairés actuellement** sur le plan de données statistiques. L'absence de données dans la production nationale ne signifie pas non plus que les données n'existent pas en état brut.

Une analyse plus fine s'impose pour préciser la nature des écarts entre l'offre et la demande, dans la mesure ou *l'existence d'une information donnée dans la production ne suppose pas systématiquement qu'elle répond parfaitement à l'information demandée* – dans l'espèce et dans le temps. En bref, cette analyse des écarts entre les deux matrices nous amène à relever un certain nombre de points forts :

- ◆ Les données existent pratiquement dans l'ensemble des domaines. Elles sont traitées de manière sélectives pour des besoins exclusifs et immédiats.
- ◆ Le phénomène de rétention traduit une sécheresse apparente d'informations statistiques sur le marché du travail.
- ◆ La faiblesse de la production s'accompagne d'une forme d'incapacité d'analyse des faits statistiques observés.

ESSAI D'UNE TYPOLOGIE DES MENAGES ALGERIENS

SELON LEUR COMPORTEMENT D'ACTIVITE

Hammouda nacer-eddine

Les outils avec lesquels les statisticiens Algériens essayent de décrypter la réalité socio-économique de leur pays n'arrivent pas à rendre compte convenablement d'une réalité pourtant perceptible empiriquement. L'idée étant que le gros était saisi et que ce qui échappe n'était qu'épiphénomène. Or la réalité des années 90 nous pousse à croire qu'il s'agit plus d'une lame de fond qui traverse la société Algérienne et non plus de réactions conjoncturelles à une situation de crise.

Dans un passé récent, la femme algérienne consacrait presque toute sa vie à la reproduction et à la réalisation des tâches domestiques ainsi qu'à l'éducation de ses enfants au point qu'on en arrivât à oublier son entité individuelle, tellement son statut épousait celui de la famille. Mais son activité économique était complètement opaque pour les statisticiens, puisqu'elle était classée presque systématiquement comme inactive. Ce biais est dû au fait que la frontière entre activité domestique et économique (qui reste à notre sens purement conventionnelle) n'est pas interiorisé par les femmes elles mêmes, en particuliers lorsque l'activité n'est pas marchande.

Mais, dès lors qu'elle commence à quitter sa cellule familiale et à travailler en dehors de son domicile, on relève son poids dans le ménage, du fait que son temps, initialement consacré aux tâches ménagères¹ est partagé désormais avec ses tâches professionnelles, voire même, quelquefois remplacé par ces dernières. Il s'ensuit bien évidemment de nouveaux comportements tant économiques, démographiques que socioculturels. C'est à l'impact quantitatif et qualitatif de ce nouveau comportement de la femme, sur le ménage, que nous nous intéresserons.

Il est généralement admis que l'activité économique des femmes est sous estimée en Algérie (Charnes, 2002 ; Hammouda, 1984, 1998 ; Musette, 1993), c'est pourquoi nous faisons l'hypothèse qu'il existe plusieurs formes d'activité que nous allons essayer de repérer en opérant une première partition des ménages algériens à travers leur comportement d'activité apparent. Pour ce faire, nous distinguons quatre types de ménages sur la base de deux critères le premier spatial et le second économique. L'unité d'observation et donc d'analyse serait le ménage².

Cette étude aura un but comparatif et on s'appliquera dans le travail qui suit à démontrer plusieurs évidences :

1 : les caractéristiques de ces différents types de ménages sont fondamentalement différentes ;

¹ ATSAMENNA et LALLAM, 1991, ont mesuré la Contribution des femmes à la production nationale élargie en y intégrant la production domestique.

² L'élargissement de l'observation à l'ensemble des ménages d'un même logement serait plus pertinent

2 : il y a effectivement des formes d'activité statistiquement invisible mais qu'on peut déceler en utilisant des techniques appropriées tels que les enquêtes budget temps;

3 : l'impact de ces formes d'activité sur les conditions de vie de leurs ménages respectifs est significativement différencié ce qui constitue une justification à posteriori des déclarations des ménages. Il s'agit donc pour nous, d'étudier l'environnement socio-économique dans lequel ils évoluent. Nous nous baserons sur une liste spécifique de conditions de logement et d'équipements des ménages, comme critères de représentation des conditions de vie de ces ménages.

L'ensemble des données, a été tiré de différentes enquêtes réalisées entre 1988 et 2002.

1. CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE

à l'occasion de chaque recensement général de la population et de l'habitat les services cartographiques de la statistique nationale déterminent l'armature urbaine de l'Algérie. Les géographes statisticiens commencent par définir les agglomérations urbaines selon plusieurs critères³, le reste du territoire est donc classé par défaut « rural ». Il s'agit donc d'une définition purement statistique, contrairement à d'autres pays où il s'agit plus d'un rang administratif. C'est pourquoi, il n'y a pas en Algérie des communes urbaines ou rurales mais plutôt des agglomérations urbaines ou rurales avec plusieurs déclinaisons possibles. La zone éparse quant à elle est classée automatiquement dans le rural.

Les services de la cartographie ont éclaté l'urbain en quatre strates (urbain supérieur, urbain, suburbain et semi-urbain) et le rural en trois strates (semi-rural, rural aggloméré et rural épars).

Les trois quarts des ménages ruraux ne vivent pas principalement de l'activité agricole. Cela est dû à deux choses :

1. Une définition par défaut de la ruralité : est réputée rurale toute partie du territoire non classée urbaine.

2. Les différentes réformes et restructurations qu'ont connues l'agriculture en particulier et le monde rural en général avant et après l'indépendance. Pour une surface agricole utile estimée entre 7 et 9 millions d'hectares, le nombre d'exploitations agricoles seraient de l'ordre de 900 000⁴. Du fait de l'indivision, beaucoup d'exploitations ne sont pas viables.

Les ménages algériens, situés dans la zone urbaine, présentent différentes caractéristiques qui ont guidé notre réflexion à propos du travail ici présent. Ils se distinguent en deux groupes. Le premier, celui où il y a au moins une femme occupée, le second celui où il n'y a pas de femme occupée.

³ Critères qui peuvent être variable d'une année à une autre et d'un pays à un autre.

⁴ Les résultats du dernier recensement général de l'agriculture de 2000 ne sont pas encore disponibles. Il s'agit donc là d'estimations approximatives.

Nous aboutissons à la typologie suivante avec une estimation grossière de l'importance de chacun des types de ménage à l'heure actuelle :

- 1 : les ménages d'agriculteurs (10%)
- 2 : les ménages ruraux non agricoles (30%)
- 3 : les ménages urbains sans femmes occupées (50%)
- 4 : les ménages urbains avec femmes occupées (10%)

1.1 Les ménages d'agriculteurs :

il s'agit des ménages dont le chef est exploitant agricole c'est à dire employeur ou indépendant dans l'agriculture. De plus nous nous sommes limité à ceux vivant dans le rural et ce pour éviter des cas atypiques ou particuliers tels que les pêcheurs.

Les agriculteurs restent donc la catégorie sociale la plus défavorisée. A cela deux explications :

Les terres agricoles les plus riches (2,5 millions ha) étaient détenues par les colons. A l'indépendance, ces terres intégreront le domaine autogéré, qui deviendra au début des années quatre-vingts, le domaine agricole socialiste qui sera lui-même réorganisé en exploitations agricoles collectives (26 119) ou individuelles (27 318). Ces terres continuent à appartenir à l'Etat. La privatisation de ces terres divise toujours la classe politique. La révolution agraire des années soixante-dix a nationalisé une partie (1 million ha) des grandes exploitations privées. Ces terres seront rendues à leur propriétaire au début des années quatre-vingt-dix. C'est pourquoi cette classe n'est constituée majoritairement que de petits fellahs. A terme l'agriculture Algérienne risque de connaître de profonds bouleversements. L'enjeu de l'avenir du foncier agricole des lois appelées à le gérer est de taille.

1.2 Les ménages ruraux non agricoles :

Les sociologues parlent d'une "rurbanisation", puisque toute une partie du territoire n'est plus rurale dans la mesure où la terre ne constitue plus le centre d'intérêt, sans pour autant que les commodités d'une vie citadine soient réunies. L'aménagement du territoire était conçu beaucoup plus en termes de plan d'aménagement urbain et de développement (PDAL), c'est uniquement dans le dernier gouvernement qu'on retrouve un portefeuille ministériel chargé de l'aménagement rural. Toujours est-il que grâce à la rente pétrolière une politique volontariste a été menée par l'état en vue d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. La main d'œuvre masculine va être mobilisée pour réaliser un certain nombre d'infrastructures ce qui aura pour effet une redistribution des rôles à l'intérieur des ménages :

Une plus grande intégration au marché grâce au revenus ainsi distribués;

Le rattachement au réseau d'eau et la quasi généralisation de l'utilisation du gaz en bouteille grâce à une politique de subventions des prix va libérer du temps féminin puisque le portage de l'eau et le ramassage de bois étaient des activités réputées féminines (avec cependant des nuances régionales). Par contre le travail agricole était dévolu aux femmes.

Jusqu'à présent l'aménagement du territoire était plus orienté vers la construction de nouvelles villes avec comme objectif de déplacer à terme plusieurs millions de personnes de la bande côtière vers les hauts plateaux. De fait la politique d'industrialisation intensive des années soixante-dix a suivi une autre logique. De grands ensembles industriels ont été construits près des ports. Même l'industrie agro-alimentaire⁵ a suivi ce même processus dans la mesure où elle était destinée plus à transformer un certain nombre de produits de l'agriculture importés (laiteries, sucreries, huileries, silos de blé, etc.), plutôt que comme prolongement de l'activité agricole nationale. En dehors de l'activité commerciale ou de transport, les autres activités sont déconnectées de l'agriculture. On retrouve les activités de services connexes à l'agriculture beaucoup plus en milieu urbain. C'est ainsi que les grands centres de formation agronomique se retrouvent dans les grandes agglomérations urbaines (INA, ITA, ENV). Les collèges d'enseignement agricole (CEA) ont été supprimés dès le début des années soixante-dix. D'ailleurs plus le niveau d'instruction des enfants d'agriculteurs augmente plus ils ont tendance à travailler en dehors de l'agriculture.

Il est fort probable que les ménages ruraux non agricoles ont connu des parcours très différenciés et donc qu'ils sont assez hétérogènes.

1.3 Les ménages urbains sans femmes occupées :

La femme a perdu son rôle traditionnel de procréatrice et de reproductrice sociale. Le fort taux de célibat ainsi que le discours politique dominant lui demande de contrôler sa descendance sans qu'un autre rôle lui soit dévolu puisque, la crise aidant, son insertion sociale à travers son insertion dans le monde du travail se trouve compromise. Le type d'habitat (immeuble, logement individuel sans cour ni jardin) a exclu de fait un certain nombre de tâches dévolues traditionnellement aux femmes telles que le petit élevage pour consommation propre. Le développement du tissu urbain va redéfinir les rôles à l'intérieur des ménages. la préparation du pain qui était une tâche quasi quotidienne des femmes va disparaître puisque la disponibilité et le prix du pain ont fait pencher la balance de façon définitive. Or le personnel des boulangeries est quasi exclusivement masculin. La quasi généralisation de la journée continue vont changer les habitudes des citadins puisque le repas de midi est pris à l'extérieur d'où un foisonnement de pizzerias et fast food utilisant un personnel masculin.

1.4 Les ménages avec les femmes occupées :

Il y a lieu de relever à ce niveau qu'on entend par la notion d'occupation, une activité économique d'une certaine durée, rémunérée et exercée en dehors de l'espace domestique. Il s'agit donc d'une catégorie de ménages où les femmes ont développé de nouveaux comportements d'activité en rupture avec ceux traditionnels. D'ailleurs, du fait qu'on s'est limité aux ménages urbains, les aides familiales des exploitations agricoles sont éliminées de fait. De même l'activité à domicile, même quand elle est rémunérée, n'est pas prise en compte ici.

⁵ BOUKELLA M. Les industries agro-alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance. Cahiers options méditerranéennes volume 19 CIHEAM/CREAD 1996

Les ménages urbains où l'on retrouve des femmes occupées constituent la classe moyenne supérieure, en particulier lorsque ces dernières sont mariées ou même célibataires. Ces ménages ont développé des comportements d'activité (recherche active d'un emploi salarié), de fécondité (maîtrise de la descendance) d'équipement (parabole, machine à laver) et de modèles de consommation fort différenciés des autres classes formant la société Algérienne. Il est même fort probable que le fossé risque de s'agrandir d'avantage et aboutir à un phénomène 'd'épuration sociale' avec des zones d'habitat différenciées. Les coopératives immobilières initiées à partir de la décennie quatre-vingts au niveau des entreprises publiques et des administrations en ont constitué le commencement.

De façon caricaturale nous pouvons dire que nous avons un classement selon un axe tradition-modernité. Dans les ménages d'agriculteurs il y a une division du travail assez bien codifiée. et l'existence d'une production pour autoconsommation. Ces deux aspects font en sorte que l'activité économique des femmes est fortement sous estimée. Dans les ménages ruraux non agricoles, le rôle économique traditionnel de la femme est aussi, sinon plus important sans qu'il soit visible, par contre, il y a une plus grande intégration des hommes au secteur économique moderne avec sa forme la plus développée à savoir le salariat. Dans les ménages urbains sans femmes occupées, le rôle économique traditionnel de la femme a disparu sans qu'il soit remplacé par des formes d'emploi plus modernes. Ce qui entraîne une offre latente de travail de la part de ces dernières. Les hommes par contre sont encore mieux intégrés au secteur économique moderne. Enfin, dans les ménages urbains avec femmes occupées apparaît un nouveau rôle de la femme qui entraîne une nouvelle division du travail au sein du ménage.

Il est clair qu'une bonne typologie est celle où les différentes catégories construites soient suffisamment dissemblables (variance interclasses forte) par rapport à une ou plusieurs variables de contrôle. Ce qui est le cas pour nous comme nous le verrons plus en détail plus loin. Mais il est fort probable qu'à l'intérieur de chaque classe subsiste une forte hétérogénéité. Pour affiner d'avantage notre typologie initiale il faudrait introduire d'autres critères. Pour les ménages urbains avec des femmes occupées, en particuliers, la situation matrimoniale dessine des clivages suffisamment significatifs.

2. SOURCES D'INFORMATION

Dans notre travail nous avons utilisé trois types de sources d'information :

2.1 Les enquêtes sur la main d'œuvre (1992, 1997, 2001) :

Elles donnent un éclairage sur la situation du marché du travail à un moment donné, mais ne permettent pas de saisir sa dynamique. Elles sont plus conçues comme moyen de production d'informations statistiques plutôt que pour faire des analyses économiques. Des questions supplémentaires y ont été incluses pour pouvoir se rapprocher des définitions concernant l'activité préconisées par le BIT.

2.2 Les enquêtes sur les dépenses des ménages :

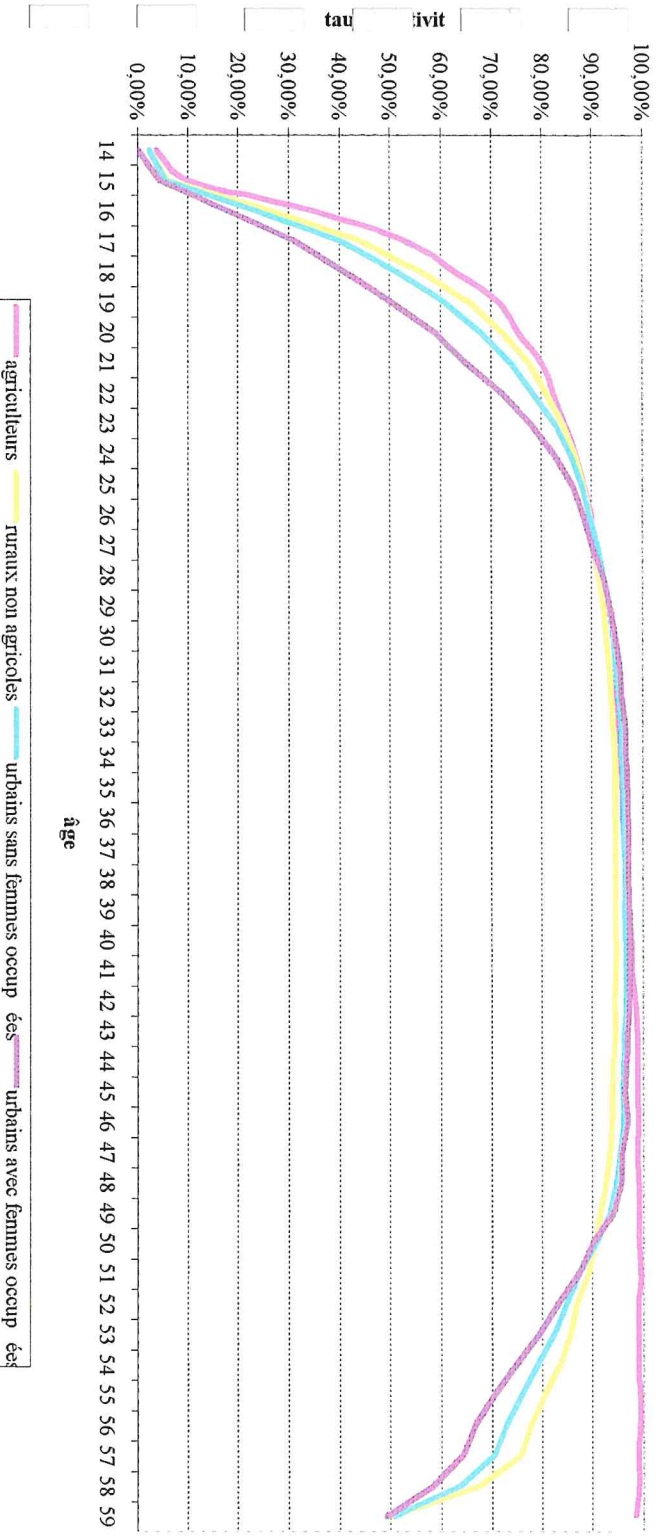
C'est des enquêtes décennales conçues prioritairement pour l'actualisation du système de pondération de l'indice des prix à la consommation et pour l'élaboration du tableau entrée-sortie (TES) des comptes nationaux. La conception de ces enquêtes diffère sensiblement des enquêtes sur la main d'œuvre. En effet, le plan de sondage adopté, la méthode de collecte de l'information, les concepts utilisés et le traitement de ces enquêtes diffèrent de celles sur la main d'œuvre, ce qui rend d'avantage leur comparabilité difficile. Nous avons utilisé les résultats de celle réalisée en 1988 parce que la plus récente pour tous les aspects concernant les modèles de consommation des ménages algériens. Les données de la dernière enquête réalisée en 2000 ne sont pas encore disponible.

L'enquête LSMS⁶ a été réalisée par l'ONS en 1995, elle s'adapte mieux à notre problématique. Il s'agit d'une enquête initiée par la Banque Mondiale pour des besoins d'analyse assez fins, à savoir l'impact des programmes d'ajustement structurel sur le niveau de vie des ménages. Des questions sur l'emploi du temps y figurent. Elles concernent les personnes âgées de seize ou plus.

2.3 Le recensement général de la population et de l'habitat de 1998 :

En dehors de son aspect exhaustif cette source sous estime largement et l'occupation féminine et l'emploi agricole. Ceci est dû au fait que le recenseur se contente de recueillir les déclarations spontanées des individus. Par contre l'aspect habitat est relativement détaillé.

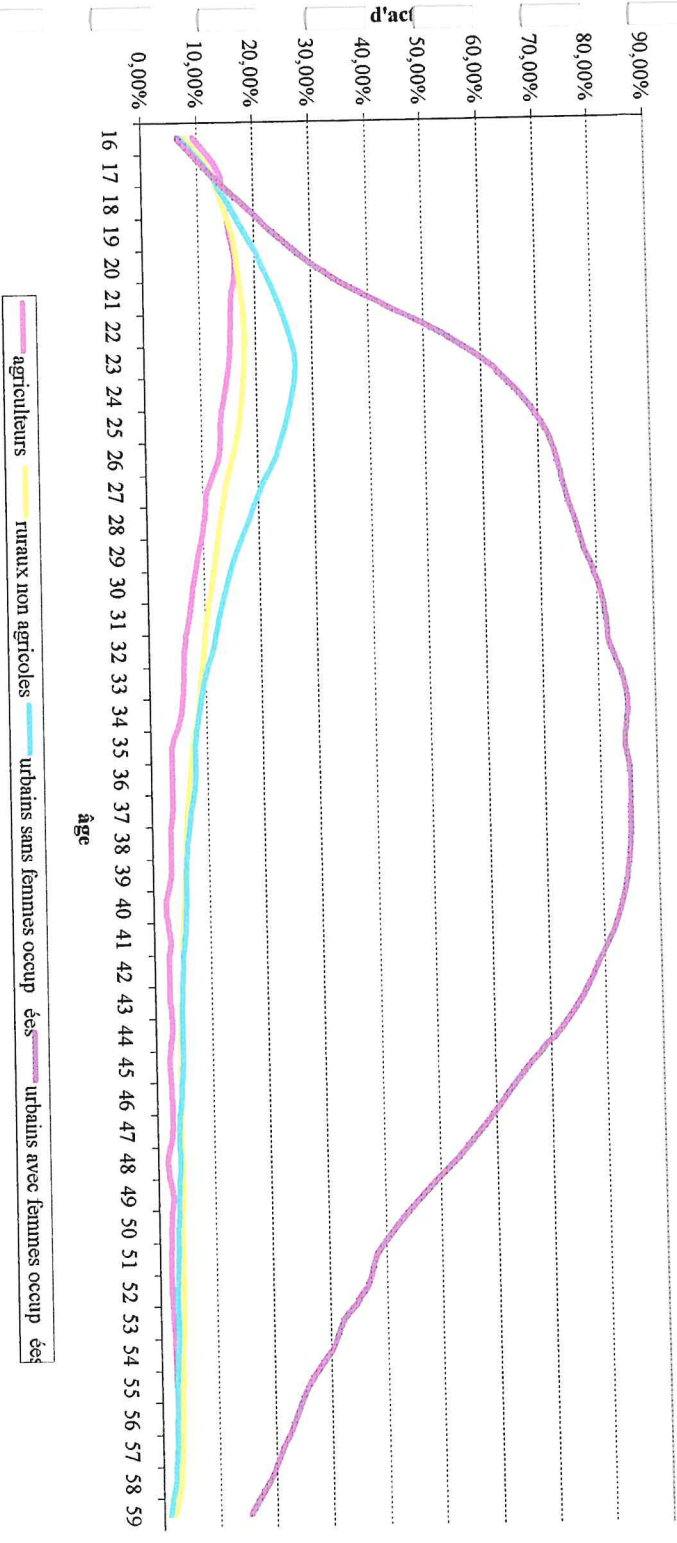
taux d'activité des hommes en 98 par âge et catégorie de ménage



source RGP 1998

⁶ life standard measurement survey

taux d'activité des femmes en 98 par âge et catégorie de ménage



source RGPH 1998

les taux d'activité apparents pour les quatre catégories de ménages sont significativement différents que ce soit pour les jeunes hommes, les hommes âgés ou les femmes. Selon l'axe tradition-modernité les taux d'activité des jeunes hommes ou de ceux âgés diminuent alors que pour les femmes c'est exactement le contraire qui est observé. Pour ce qui est des ménages urbains sans femmes occupées, les actives sont les occupées partielles et celles à la recherche d'un travail.

3. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

3.1 Caractéristiques socio-démographiques des ménages

Dans ce chapitre, il est question d'approfondir la connaissance des caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des quatre catégories de ménages. Ces dernières sont à même d'expliquer les disparités observées en dégageant la contribution de certains facteurs à ces inégalités.

TABEAU : Caractéristiques démographiques moyennes des quatre catégorie de ménages

Type de ménage	Nb moyen de ménages	Nb moyen de familles	Nb moyen de Personnes isolées	Nb moyen d' Hommes célibataires âgés de30 ans ou +	Nb moyen de Femmes célibataires Agées de 25 ans ou +
agriculteurs	1,18	1,26	0,15	0,15	0,20
ruraux non agricoles	1,22	1,15	0,18	0,15	0,18

urbains sans femmes occupées	1,24	1,14	0,19	0,11	0,18
urbains avec femmes occupées	1,12	1,24	0,23	0,09	0,61
Total	1,22	1,15	0,19	0,13	0,22

Type de ménage	Nb. hommes	Nb. femmes	Taille du ménage.	Nb moyen d'actifs	Age moyen du CM
Agriculteurs	4,19	3,90	8,09	2,32	50,20
ruraux non agricoles	3,48	3,39	6,86	1,68	48,46
urbains sans femmes occupées	3,24	3,12	6,36	1,72	48,92
urbains avec femmes occupées	2,79	3,30	6,10	2,82	50,61
Total	3,32	3,25	6,57	1,82	48,93

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU : Structure des quatre catégories de ménages selon leur type

type de ménage	agriculteurs	Ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
non familial	0,63	2,78	2,79	1,56	2,62
nucléaire	45,46	46,64	48,22	38,52	46,74
étendu	7,85	8,58	9,24	11,02	9,11
complexe	19,60	13,50	12,43	18,80	13,57
cohabitant	12,15	14,57	15,36	8,43	14,39
nucléaire élargi	14,31	13,93	11,96	21,67	13,57
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU : Structure des quatre catégories de ménages selon le type de migration du chef de ménage

Type de migrant (commune)	Agriculteurs	Ruraux Non agricoles	Urbains sans Femmes occupées	Urbains avec Femmes occupées	Total
Sédentaire	58,88	56,05	43,02	36,57	47,69
Migrant établit	32,28	31,65	41,42	46,68	38,03
Migrants de 1er rang	3,82	5,00	5,89	5,03	5,44
Retour	2,11	2,79	2,09	1,89	2,33
Migrant chronique	2,92	4,50	7,58	9,84	6,51
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU : Structure des quatre catégories de ménages selon le type de migration du chef de ménage

Type de migrant (wilaya)	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
sédentaire	89,70	87,30	71,62	61,50	77,01
migrant établit	8,20	8,67	22,72	32,60	18,01
migrant de 1er rang	1,03	1,86	2,83	2,27	2,37
retour	0,87	1,67	1,63	1,78	1,63
migrant chronique	0,19	0,50	1,21	1,86	0,98
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

La taille des ménages diminue selon l'axe tradition-modernité. Par contre il n'y a que dans les ménages urbains avec femmes occupées qu'on trouve plus de femmes que d'hommes. Il y a là matière à réflexion sur le rôle du nombre sur la décision au sein du ménage en particulier lorsque les femmes occupées sont célibataires.

Enfin, l'âge du chef de ménage pour ce groupe de ménage est en moyenne de 52 ans. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, c'est l'âge le plus élevé parmi notre typologie. Cela est dû au poids des ménages dont la femme occupée est célibataire et donc il s'agit de la fille du CM ou lorsqu'elle est veuve, et c'est elle dans ce cas qui est chef de ménage.

TABLEAU : caractéristiques des ménages selon leur type et le comportement d'activité de leurs membres

Caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Taille	7,96	6,84	6,70	6,77
occupés total	2,18	1,36	1,43	2,51
- dont masculins	1,78	1,21	1,29	1,27
- dont féminins	0,40	0,15	0,14*	1,24
STR	0,15	0,18	0,25	0,32
Actifs	2,38	1,58	1,72	2,86
- dont masculins	1,98	1,42	1,56	1,57
- dont féminins	0,40	0,16	0,16	1,29
taux d'activité	29,9 %	23,1 %	25,7 %	42,2 %
- dont masculins	48,5 %	41,0 %	45,2 %	51,7 %
- dont féminins	10,3 %	4,7 %	5,0 %	34,5 %
taux de chômage	6,3 %	11,4 %	14,5 %	11,2 %
- dont masculins	7,6 %	11,9 %	14,9 %	17,3 %
- dont féminins	0,5 %	3,8 %	13,8 %	3,8 %

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

* il s'agit des occupées informelles uniquement

Il y moins d'enfants dans les ménages de type 4 du fait d'une fécondité mieux maîtrisée mais aussi de la position dans le cycle de vie. en effet dans ces ménages lorsque le chef est un homme il est

plus âgé en moyenne que ceux des autres catégories de ménages par contre lorsque c'est la femme qui est chef de ménage, ce qui est le cas plus fréquemment que pour les autres, elle est moins âgée. D'ailleurs cette dernière est dans ce cas plutôt veuve ou divorcée. Le taux d'activité des veuves et divorcées étant plus élevé que celui des mariées elles sont plus relativement présentes dans les ménages de type 4. cette remarque reste vrai pour les femmes célibataires d'âge avancé, c'est pourquoi on retrouve plus de ménages nucléaires élargis⁷.

TABLEAU : Structure des quatre catégories de ménages selon le sexe et le groupe d'âge

SEXE	groupe d'âge	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	0 à 5 ans	13,69	14,46	13,17	11,93	13,59
	6 à 15 ans	26,97	27,59	24,90	18,31	25,53
	16 à 59 ans	52,60	51,71	55,69	61,71	54,48
	60 ans & plus	6,75	6,24	6,24	8,05	6,39
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Féminin					
	0 à 5 ans	13,96	14,16	13,14	9,66	13,26
	6 à 15 ans	27,56	27,15	25,06	15,23	25,09
	16 à 59 ans	53,36	52,16	54,90	67,39	54,88
	60 ans & plus	5,12	6,52	6,90	7,71	6,77
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU : caractéristiques des ménages selon leur type et le comportement d'activité de leurs membres

caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
taille	8.5834	7.4663	6.9037	6.8183
Bébés 0-1 an	0.5454	0.5162	0.3689	0.2608
Enfants 2-5 ans	1.0897	1.0631	0.8056	0.4552
Enfants 6-12 ans	1.853	1.603	1.387	0.891
Adolescents 13-17 ans	1.143	0.864	0.854	0.820
Adultes 18 ans et plus	3.9523	3.4200	3.4882	4.3913
scolarisés non boursiers	1.7244	1.7979	2.1098	1.6747
scolarisés boursiers	0.0255	0.0335	0.1212	0.1945

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

⁷ il s'agit des ménages composés d'une seule famille biologique mais avec des enfants célibataires ayant dépassé l'âge moyen au mariage (25 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes)

TABLEAU : Structure des quatre catégories de ménages selon le sexe et la situation matrimoniale

Sexe	situation matrimoniale	Agriculteurs	Ruraux non agricoles	Urbains sans femmes occupées	Urbains avec femmes occupées	Total
	Célibataire	70,80	70,01	68,49	65,69	68,95
	Marié	28,63	29,36	30,78	33,50	30,35
	Divorcé	0,17	0,19	0,30	0,32	0,26
	Veuf	0,39	0,43	0,42	0,48	0,43
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Masculin	Célibataire	65,46	63,24	60,78	60,03	61,81
	Mariée	31,48	31,18	32,79	29,42	31,84
	Divorcée	0,56	0,81	1,24	3,74	1,27
	Veuve	2,49	4,75	5,18	6,79	5,06
Féminin	Total	100	100	100	100	100

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

3.2 ASPECTS SOCIO CULTURELS

Selon notre grille d'analyse les niveaux d'instruction des individus vont des plus faibles aux plus élevés. De même pour les diplômés. La proportion de femmes CM va crescendo et la catégorie socioprofessionnelle du CM va en augmentant. Les CSP supérieures et moyennes sont plus présentes dans les ménages de type 4.

TABLEAU : Taux d'analphabétisme de la population âgée de six ans ou plus selon le sexe et la catégorie de ménage

SEXE	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	42,27	30,87	19,58	11,33	24,10
Féminin	61,74	50,40	32,75	19,22	39,20

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU : Structure des quatre catégories de ménages selon le sexe du chef de ménage

SEXE	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	99,47	90,25	89,54	75,84	88,78
Féminin	0,53	9,75	10,46	24,16	11,22
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABEAU : Proportion de ceux qui parlent ou lisent une langue selon le sexe et la catégorie de ménages (15 ans ou plus)

Type de ménage	sexe	Français parlé	Arabe lu	Français lu
agriculteurs	Masculin	11,61%	53,59%	31,92%
	Féminin	5,95%	29,66%	16,29%
	Total	8,90%	42,13%	24,43%
	Masculin	18,79%	64,48%	40,38%
ruraux non agricoles	Féminin	10,05%	39,38%	22,49%
	Total	14,45%	52,01%	31,49%
	Masculin	37,11%	78,06%	58,10%
	Féminin	26,96%	60,49%	42,86%
urbains sans femmes occupées	Total	32,16%	69,49%	50,66%
	Masculin	56,81%	85,54%	75,34%
	Féminin	52,12%	76,61%	68,25%
	Total	54,19%	80,54%	71,37%
urbains avec femmes occupées	Masculin	31,42%	72,98%	52,37%
	Féminin	23,20%	53,82%	37,70%
	Total	27,32%	63,43%	45,06%

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

Implantation selon les strates :

Plus le niveau d'urbanisation augmente plus l'activité féminine devient apparente en prenant une forme plus visible au statisticien.

En terme de migration que l'on raisonne au niveau wilaya ou commune, les CM vont du plus sédentaire au moins sédentaire. Ce qui pourrait s'interpréter comme un desserrement des contraintes sociales et de leur pesanteur sur les comportements.

L'autre aspect non moins important c'est l'ouverture sur l'extérieur mesuré à travers les langues lues et/ou parlées (français), la possession d'une antenne parabolique en plus de la télévision, la lecture (de livres, revues et de journaux) et les sorties (parcs de loisirs, théâtre, cinéma, stades).

Pour ce qui est de la télévision, le ménage passe de la noir et blanc à la couleur et éventuellement se branche sur les programmes étrangers grâce à la parabole.

L'absence de certains équipement va accroître d'avantage le clivage entre les catégories sociales. Le sous développement du réseau téléphonique surtout en milieu rural n'est pas pour permettre un désenclavement de ces poches de pauvreté. De même le sous équipement en biens liés aux médias lourds (radio, télé, parabole) participe au maintien de sous cultures.

3.3 ASPECTS ECONOMIQUES

On peut dire qu'il y a un effet multiplicateur de l'activité d'une femme dans un ménage sur le comportement des autres femmes du ménage. Il semblerait donc, que le travail d'une femme dans un ménage entraîne les autres femmes à une recherche plus active d'un emploi rémunéré.

TABLEAU : Répartition de la population selon le comportement d'activité
et le type de ménage (en milliers)

	Agriculteurs	Ruraux non agricoles	Urbains sans femmes occupées	Urbains avec femmes occupées	Total
Occupés assurés	146	1 181	1 490	684	3 500
Occupés non assurés	467	445	452	59	1 423
Occupés occasionnels	175	478	540	78	1 271
Chômeurs	55	264	433	103	855
Actifs	843	2 368	2 914	924	7 050
Activités économiques non marchandes	451	1 478	1 716	192	3 836
Population totale	2 829	10 174	11 301	2 178	26 482

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU : caractéristiques des ménages selon leur type
et le comportement d'activité de leurs membres

Caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Taille	8.5749	7.4615	6.9023	6.7821
occupés total	1.5243	1.1568	1.1424	2.2342
- dont masculins	1.5092	1.1225	1.1386	1.0536
- dont féminins	0.0173	0.0387	0	1.1802
Salariés	0.2998	0.9188	0.9045	1.9879
- dont permanents	0.1822	0.7608	0.8365	1.9435
FPO	0.0135	0.0283	0.0495	0.0307
STR	0.1854	0.2360	0.2195	0.3042
Actifs	1.7874	1.4786	1.4670	2.6359
non occupés	2.4706	2.2807	2.3558	2.1864
taux d'activité	20.8	19.8	21.3	38.9
taux de chômage	10.4	16.0	15.0	11.5

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

TABLEAU : caractéristiques des ménages

Type de Ménage	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Variables				

TOTAL Masculin	4.0766	3.4697	3.4414	3.0379
Occ Assuré Masc.	0.3180	0.6926	0.8383	0.9389
Occ Non Assuré Mas	1.3218	0.2978	0.2681	0.1823
Occ Marginal Mom M	0.0527	0.0666	0.0788	0.0548
Occ Margin Hab M	0.0632	0.0854	0.0501	0.0474
Véritable S T R	0.1494	0.1701	0.2313	0.2708
Autre STR	0.0230	0.0641	0.0501	0.0464
S N	0.0498	0.0467	0.0387	0.0285
Ehudiant M	1.1590	1.1080	1.1139	0.8409
Retraité M	0.0048	0.1540	0.1409	0.1855
Autre inactif M	0.9349	0.7844	0.6313	0.4426
Total Femme	3.8870	3.3658	3.2621	3.7355
Occupée F	0.0421	0.0478	0.0000	1.1454
Occ Marg F Moment	0.1897	0.0858	0.1056	0.0695
Occ Ma F Habituelle	0.1648	0.0181	0.0349	0.0242
Acti Non mar. Mom F	0.8257	0.6560	0.6944	0.3519
Acti Non mar. Hab. F	0.4492	0.3517	0.3283	0.2476
S T R F	0.0019	0.0060	0.0225	0.0485
Ehudiante F	0.6887	0.8897	1.0389	0.9347
Femme au foyer	0.2634	0.4726	0.3936	0.4173
Retraitée F	0.0048	0.0380	0.0343	0.0464
Autre inactive F	1.2567	0.8100	0.6096	0.4499
Taille moyenne	7.96	1 477 000	1 668 000	321 000
Taux d'activité	29.85	49.0032	49.5241	52.4257
Taux de chômage	6.37			

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU : caractéristiques des ménages selon leur type
et le comportement d'activité de leurs membres

Caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Revenu ⁸ par ménage	73 388	51 972	68 918	97 371
Revenu par tête	8 547	6 961	9 965	14 369
Dépense totale par tête	7 684	7 890	9 629	11 984
Dépense alimentaire par UC	5 675	5 889	7 222	7 308

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

3.3.1 équipement des ménages

TABLEAU : équipements

Equipement	TYPE DE MÉNAGES
------------	-----------------

⁸ Il s'agit du revenu déclaré

	agricole	rural non agricole	urbain sans femme occupée	Urban avec femmes occupées
Véhicule	12.74	15.13	17.74	25.10
Camionnette	77.58	03.28	02.64	01.80
Triporteur	02.11	01.74	00.55	00.43
T.V. couleur	07.67	15.71	44.92	65.02
T.V. noir blanc	59.78	65.21	60.56	47.53
Radio	59.78	61.89	70.86	78.30
Cuisinière	22.04	38.76	65.98	83.46
Réchaud plat	41.58	38.76	22.36	14.55
Tabouna	67.63	68.94	69.32	68.92
Four	05.11	05.29	03.9	04.33
Réfrigérateur	41.77	67.77	83.81	93.57
Congélateur	00.77	01.72	04.22	08.75
Machine à laver	01.44	03.71	13.54	31.3
Machine à coudre	09.58	16.97	23.17	34.15
Machine à tricoter	00.58	01.36	03.35	06.12
Métier à tisser	17.44	04.47	04.02	02.43
Chauffe eau	01.82	04.88	23.09	40.57
Chauffage	44.16	52.00	55.7	62.81
Climatiseur	00.96	02.18	06.00	03.64
Ventilateur	07.19	13.26	21.95	23.71

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

les ménages vont des moins équipés au mieux équipés, du fait qu'on ait plus d'actifs et surtout plus d'occupés.

TABLEAU : Taux d'équipement des quatre catégories de ménages

	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Véhicule	17,03	13,21	17,17	26,38	16,50
Télévision	66,06	71,58	87,97	95,19	81,96
Réfrigérateur	53,27	61,23	81,74	93,08	74,39
Cuisinière	22,95	28,28	58,46	80,86	48,31
Machine a laver	2,14	3,32	14,76	36,20	12,04
Téléphone	2,32	4,16	27,84	54,30	20,70
Antenne parabolique	6,29	10,66	32,24	56,68	25,68

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

Biens d'équipement : Cette différence concerne tous les biens d'équipements à l'exception des quatre biens suivants : congélateur, magnétophone, radiateur électrique et radiateur mobile en gaz butane. A quoi sont dues toutes ces différences constatées dans les dépenses en produits de consommation et en biens d'équipement ?

- Le lave linge : La possession ou non d'une machine à laver le linge (la machine à laver la vaisselle est quasi inexistante en Algérie) peut être considérée comme un indicateur de la préférence pour le temps libre.

En comparant les ménages nous nous apercevons que les ménages de type 4 sont trois fois plus équipés que les autres types de ménages. La différence reste significative, même lorsque nous supprimons l'effet revenu, en raisonnant à revenus identiques pour les ménages moyens et ceux aisés. Mais en comparant les taux de possession de machines à laver le linge avec ceux de l'ameublement, nous nous apercevons que la préférence des ménages, que les femmes soient occupés ou non, va à l'ameublement bien que ce dernier soit nettement plus cher.

A cela nous pouvons évoquer :

des raisons objectives :

- à savoir que la machine à laver le linge est un bien plus récent (une vingtaine d'année) et donc moins biens diffusé ;
- la non disponibilité de ce bien sur le marché de façon régulière, puisqu'il s'agit d'un bien importé ;
- l'irrégularité de la distribution de l'eau que connaissent les ménages algériens depuis des années déjà, et qui rend aléatoire la possibilité d'utilisation des machines à laver automatiques ;
- et enfin l'encombrement de l'espace domestique vu l'inadéquation de la structure des logements avec celle des ménages.

Et des raisons plus subjectives :

- le grand ménage est un rituel que connaissent les ménages algériens de façon hebdomadaire et renvoie à des pratiques ancestrales. Que ce soit près des sources d'eau, au niveau des fontaines publiques ou dans les cours des maisons traditionnelles, les femmes se réunissaient pour laver le linge. Ce qui constituait un moment et un lieu de sociabilité
- laver à la main, c'est prendre davantage soin de son linge,
- la possession d'une machine à laver le linge n'est pas un signe extérieur d'aisance d'où la préférence pour des signes plus visibles que sont l'ameublement et, en particulier, les salons ou les bibliothèques (qui n'ont que le nom et font plus office d'argenterie). La pièce où sont reçus les invités doit être la mieux équipée. D'ailleurs, lorsque la possibilité existe, elle n'est utilisée que lorsqu'il y a effectivement des invités.

Concernant l'équipement des ménages, la classification adoptée est assez pertinente et augure d'un plus grand clivage dans le futur immédiat. Premièrement, il faut savoir que l'équipement dont il est question peut avoir un double statut. C'est ainsi que pour certains ménages la voiture constitue une épargne de précaution. En effet beaucoup d'anciens travailleurs du secteur formel se sont convertis en chauffeur de taxi de façon formel ou pas, pour une raison ou une autre. Certaines activités traditionnelles ont été déclassé par l'introduction de nouveaux produits. C'est ainsi que le tapis traditionnel et avec lui le métier à tisser, a été détrôné par le tapis industriel local ou importé ou

Egout	16,57	42,74	88,79	95,25
Téléphone	00,76	05,79	29,87	56,58
Parabole	00,57	05,28	18,95	36,35
Chauffage central	00,28	00,32	04,60	09,27

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU : Conditions de logement des quatre catégories de ménages

	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Cuisine	70,29	68,14	85,53	92,10	79,29
Salle de bain	21,80	29,53	53,21	70,90	45,15
Toilettes (wc)	55,94	70,66	90,91	93,87	82,76
Réseau électricité	71,29	81,35	89,17	94,72	86,27
Réseau eau courante	33,68	50,64	85,99	93,51	72,21
Réseau égout	24,89	40,82	84,41	93,27	67,52
Gaz naturel	1,53	3,04	46,02	66,07	30,74
Immeuble d'habitation	0,18	1,46	21,21	41,39	15,10
Maison individuelle	48,52	58,89	58,84	44,73	57,36
Maison traditionnelle	40,10	30,71	15,36	10,28	21,25
Construction précaire	11,08	8,77	4,28	3,16	6,02

type de ménage	Surface logement	nb pièces
agriculteurs	96,86	3,13
ruraux non agricoles	84,90	3,01
urbains sans femmes occupées	97,05	3,18
urbains avec femmes occupées	95,51	3,35
Total	92,44	3,13

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

Les conditions de logement ont un impact indirect sur le comportement d'activité des femmes. En effet :

le logement collectif en hauteur va interdire de fait l'activité de jardinage et ou de petit élevage ;

contrairement au logement traditionnel, le logement de type standard n'est prévu ni pour le métier à tisser ni pour le four à pain ;

le rattachement à différents réseaux collectifs (eau potable, électricité) va libérer la femme des corvées traditionnelles de ramassage de bois ou de portage de l'eau.

A noter que l'électrification n'est plus une variable discriminante vu sa quasi généralisation. Par contre c'est la consommation d'électricité qui risque à terme de devenir un facteur discriminant.

Pour l'heure son prix est encore subventionné. En effet le kWh est cédé aux ménages au quart de son prix de revient.

4. COMPORTEMENTS

Grâce à son travail et à l'autonomie financière qui en découle, la femme acquiert un pouvoir de décision au sein du ménage. Ce faisant, le ménage commence progressivement à s'adapter à cette nouvelle réalité. C'est ainsi qu'apparaissent des nouveaux comportements :

taux de scolarisation plus élevé et les filles plus que les garçons

jeunes filles plus actives

nouveaux comportements masculins (faire le ménage) et féminins (courses)

modèles de consommation orienté vers : femmes et enfants, intérieur plus soigné,

alimentation de qualité, plus de consommation à l'extérieur du foyer

SEXE		sport	stades
masculin	agriculteurs	10,75	16,50
	ruraux non agricoles	11,33	12,14
	urbains sans femmes occupées	15,95	15,65
	urbains avec femmes occupées	18,87	24,59
	Total	14,21	15,43
féminin	agriculteurs	0,82	1,03
	ruraux non agricoles	0,96	0,44
	urbains sans femmes occupées	1,52	1,16
	urbains avec femmes occupées	3,89	1,95
	Total	1,58	1,02

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Sexe		Cinéma Théâtre	Cafés et Salles	Pars
	Agriculteurs	4,65	64,24	4,16
	Ruraux non agricoles	5,15	58,00	5,81
	Urbains sans femmes occupées	8,02	57,18	12,05
	Urbains avec femmes occupées	11,88	56,80	16,81
	Total	7,11	58,13	9,70
Masculin	Agriculteurs	1,13	0,61	0,66
	Ruraux non agricoles	0,85	1,53	2,19
	Urbains sans femmes occupées	1,22	1,61	6,29
	Urbains avec femmes occupées	1,22	3,13	11,02
	Total	1,10	1,68	5,07
Féminin				

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Sexe		Musique radio	Télé vidéo	Lecture
Masculin	Agriculteurs	60,58	87,22	28,57

TABLEAU : Proportion de la population âgée de 16 ou plus qui déclarent exercer certaines activités par sexe et catégorie de ménage

Sexe		Bricolage Jardinage	Artisanat	Tapisserie Vannerie	Couture Broderie
Masculin	Agriculteurs	48,95	0,95	0	1,36
	Ruraux non agricoles	27,79	1,44	0,25	1,64
	Urbains sans femmes occupées	19,47	0,43	0,16	1,26
	Urbains avec femmes occupées	21,99	0	0	1,48
	Total	25,35	0,76	2,14	1,41
Féminin	Agriculteurs	42,26	8,18	5,55	35,78
	Ruraux non agricoles	16,65	2,65	6,00	24,62
	Urbains sans femmes occupées	7,58	1,28	5,75	22,59
	Urbains avec femmes occupées	10,71	0,59	2,92	22,84
	Total	14,07	2,27	5,45	24,50

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Ce tableau nous renseigne sur l'utilisation du temps de l'ensemble des personnes en âge d'activité même si elles se déclarent à priori inactives. Il ressort clairement que les femmes en milieu rural et surtout chez les ménages d'agriculteurs s'adonnent à des activités économiques qu'elles soient marchandes ou non marchandes. D'ailleurs beaucoup plus que celles vivant en milieu urbain même si ces dernières sont mieux équipées en machine à coudre et/ou à tricoter !

CONCLUSION

D'une part nous voulions montrer l'existence de formes et de comportement d'activité assez différenciées chez les femmes. Ces formes et ces comportements renvoient à la stratification sociale des ménages algériens. D'autre part, qu'il y a une interaction entre ces formes et ces comportements d'activité avec les conditions de vie des ménages.

Les concepts utilisés en matière de comportement d'activité ont été conçus par et pour des sociétés différentes de la société Algérienne. L'idée étant que la société Algérienne à la faveur de son indépendance et du projet de développement économique et social devrait tendre inexorablement vers une société moderne dans l'acceptation occidentale de ce terme.

Nous avons essayé de dépasser ce dilemme en construisant une typologie des ménages selon leur localisation spatiale et leur comportement d'activité apparent. L'ensemble des données, a été tiré des enquêtes main d'œuvre de 1992, 1997 et 2001, de celle sur les dépenses des ménages de 1988 de l'enquête su les niveaux de vie de 1995 et du dernier recensement général de population et de l'habitat de 1998. Les aspects concernant les dépenses de consommation et les revenus des ménages proviennent par contre, uniquement de l'enquête sur les dépenses des ménages de 1988. Nous avons basé notre étude sur un certain nombre d'éléments, qui peuvent paraître insuffisants. Mais il faudrait considérer que beaucoup trop d'éléments peuvent être pris comme critère de représentation, ce qui rendrait l'analyse beaucoup plus complexe. Nous nous sommes donc contentés de normes adoptées par l'ensemble des enquêtes auprès des ménages, et qui constituent d'ailleurs les seules données disponibles.

Néanmoins, les différents outils utilisés, et les différents aspects abordés, nous ont permis d'obtenir des résultats intéressants. Du moins, d'avoir un aperçu sur les conditions de vie d'une catégorie à l'autre, puisque l'analyse est basée sur les mêmes critères pour l'ensemble des ménages.

Nous avons essayé d'approcher une réalité complexe et hétérogène par une typologie assez caricaturale. Comme tout résumé d'une information construite à partir de plusieurs variables, cette typologie a ses limites. En particulier elle méritait d'être affinée d'avantage dans la mesure où subsiste une forte hétérogénéité à l'intérieur de chaque catégorie de ménage. On peut distinguer dans le comportement d'activité des femmes au moins deux segments de population, l'un obéit plus à une logique sociologique plutôt qu'économique (il s'agit de la frange supérieure de la société) où c'est la recherche d'un statut social qui prime, l'autre (la frange la plus démunie) où c'est la logique économique qui l'emporte. La crise économique actuelle, fait en sorte que la deuxième catégorie prend de plus en plus d'importance. Les canaux traditionnels de solidarité se sont affaiblis, entraînant une forte offre féminine de travail. Le relèvement du niveau d'instruction des femmes, le recul de l'âge au mariage, les ruptures d'unions (divorce, veuvage) plus fréquentes, ont entraîné une arrivée massive de femmes sur le marché du travail.

Nous avons donc fait des comparaisons entre les conditions de vie des quatre catégories de ménages et nous avons établi un profil de chacune de ces classes. Toutefois, il y a lieu de relever que notre étude de nature statistique et sociologique ne pourrait cerner tous les impacts induits par cette restructuration du ménage algérien, qui sans nul doute, est une résultante d'un processus d'ordre culturel, historique, ethnologique et politique et a des conséquences socio-économiques voire même politique. Il y a lieu de signaler les bouleversements qui risquent de s'opérer dans les années à venir. Concernant les agriculteurs nous avons vu les prémices de la naissance d'une nouvelle classe de "gentlemen farmer" qui est appelée à prendre de l'ampleur moyennant la libéralisation du foncier agricole. A côté continuera à exister une agriculture de subsistance dans les régions les plus pauvres (zones de montagne, ressources hydriques limitées) dans les ménages les plus vulnérables. Pour ce qui est de l'emploi féminin, il s'est développé à la faveur de l'élargissement de la sphère publique. Ce mouvement s'est tari même pour les plus diplômées

Le fait que nous ayons abouti à des différences significatives entre les classes de ménages pour beaucoup de variables et ce sur une période de treize ans prouve, si besoin est, la pertinence de la classification proposée. Cela prouve que les ménages d'agriculteurs en milieu rural et les ménages urbains avec des femmes occupées ont des comportements singuliers. Cette typologie peut constituer donc, une piste intéressante pour analyser la transition sociale que connaît l'Algérie.

Bibliographie :

ABDOUN Souad et BAZIZI Smail "*Conditions de vie et Comportement d'activité des ménages d'agriculteurs en Algérie*" 129p. + annexes, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS 1994.

ATSAMENA Akila et LALLAM Ratiba "*la Contribution des femmes à la production nationale élargie*" 195p, Mémoire d'ingénieur d'état en planification INPS Sept 1991.

- BENYAMINA Djamel et TALIA Nacer-Eddine “*Analyse et Perspectives de l'activité féminine en Algérie*” Mémoire d'ingénieur d'application en statistique INPS Sept 1986.
- Charmes J., 2002 arab women in informal sector CAWTAR Tunis
- DIAOUT Sabiha et BRAHMA Nassima “*Conditions de vie des ménages Algériens et Comportement d'activité des femmes*” 145p, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS Déc. 1994.
- GUJZ Maïka “*Analyse Statistique de l'activité féminine*” 170p, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS 1995.
- HAKIKI-TALAHITE F : “*Travail domestique et salariat féminin*” : *essai sur les femmes dans les rapports marchand - le cas de l'Algérie* - ISE - Université d'Oran 1983 -320 p.
- Hammouda N-E, 1984 l'activité féminine un indicateur des mutations socio-économiques in revue STATISTIQUES n° 3 ONS Alger 1984
- HAMMOUDA Nacer-Eddine : “ Conditions de vie et comportement d'activité des ménages algériens” Thèse de doctorat en sciences économiques Université de PARIS X Nanterre septembre 1998, 430p + Annexes
- LACHHEB H. & KOBZILI F. “*Impact de l'activité féminine sur les conditions de vie des ménages algériens urbains*” 154 p, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS Octobre 1996.
- Musette M.S, 1993 l'insertion des groupes vulnérables : un défi économique au Maghreb in les cahiers du CREAD 1993

ANNEXES

Conditions de logement par type de ménage

type de ménage	cuisine	salle de bain	eau	elec	gaz	égout	ligne téléphonique
agriculteur	73,7%	15,5%	34,8%	72,4%	,2%	17,2%	4,9%
rural non agricole	66,5%	27,8%	50,6%	85,1%	3,9%	42,7%	5,4%
urbain sans femmes occupées	83,8%	53,3%	92,5%	96,9%	54,9%	92,9%	37,3%
urbain avec femmes occupées	91,3%	63,0%	97,0%	99,0%	63,0%	96,8%	59,3%
Total	76,5%	41,1%	71,5%	90,6%	30,5%	67,1%	23,8%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Type de ménage	Nombre moyen de pièces	Nbr. Moyen de pers. Par pièces
agriculteur	2,90	3,06
rural non agricole	2,77	2,86
urbain sans femmes occupées	2,77	2,63
urbain avec femmes occupées	2,97	2,53
Total	2,80	2,75

Taux d'équipement par type de ménage

type de ménage	vehicule	camionnette	cuisiniere	refrigerateur	t.v noir et blanc	t.v couleur	machine à laver	machine à coudre et ou tric.	métier à tisser	parabole
agriculteur	20,0%	9,0%	37,5%	65,6%	65,5%	17,7%	1,3%	10,5%	6,8%	7,1%
rural non agricole	14,4%	3,6%	39,6%	74,1%	64,4%	25,2%	3,7%	18,0%	4,8%	13,8%
urbain sans femmes occupées	18,2%	3,0%	71,3%	89,6%	49,0%	59,0%	14,5%	21,7%	2,7%	41,1%
urbain avec femmes occupées	24,4%	3,9%	83,3%	93,1%	39,9%	71,0%	26,3%	31,8%	2,6%	50,9%
Total	17,3%	3,7%	56,8%	81,9%	55,7%	43,1%	10,2%	20,4%	3,8%	28,2%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Type de ménage	Age moyen du CM	Nbr. de pers. dans le ménage	Nbr. d'occupés dans le ménage	Nbr. de chômeurs dans le ménage
agriculteur	49,57	7,36	1,79	,32
rural non agricole	48,38	6,42	1,05	,48
urbain sans femmes occupées	48,86	6,12	1,05	,47
urbain avec femmes occupées	51,99	6,43	2,20	,57
Total	49,00	6,35	1,21	,47

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

type de ménage	individuel	nucléaire	élargi	complexe	cohabitant	Total
agriculteur	,5%	59,6%	5,8%	18,6%	15,5%	100,0%
rural non agricole	1,7%	63,5%	4,7%	12,5%	17,6%	100,0%
urbain sans femmes occupées	1,4%	61,2%	6,3%	13,1%	18,0%	100,0%
urbain avec femmes occupées	,8%	55,7%	7,2%	22,8%	13,5%	100,0%
Total	1,4%	61,6%	5,7%	14,1%	17,2%	100,0%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Nombre de commodités⁹ du logement par type de ménage

type de ménage	0	1	2	3	4	Total
agriculteur	24,2%	38,7%	25,0%	11,9%	,2%	100,0%
rural non agricole	11,0%	33,4%	20,5%	32,0%	3,1%	100,0%
urbain sans femmes occupées	,4%	4,0%	4,7%	39,8%	51,1%	100,0%
urbain avec femmes occupées	,1%	,8%	3,1%	35,4%	60,7%	100,0%
Total	6,3%	18,4%	12,6%	34,4%	28,3%	100,0%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Approvisionnement en eau	Agriculteurs	Ruraux Non agricoles	Urbains sans Femmes occupées	Urbains avec Femmes occupées	Total
Réseau eau courante	33,68	50,64	85,99	93,51	72,21
Puits	28,12	14,75	2,19	0,97	7,43
Source	11,79	12,04	1,18	0,40	5,39
Citerne mobile	8,52	5,40	2,08	0,86	3,38
Autre	17,47	16,57	7,70	3,33	10,85
Non déclaré	0,42	0,59	0,85	0,93	0,75
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

Combustible utilisé	Agriculteurs	Ruraux Non agricoles	Urbains sans Femmes occupées	Urbains avec Femmes occupées	Total
Gaz naturel	1,53	3,04	46,02	66,07	30,74
Gaz en bouteille	89,98	90,53	51,94	32,29	65,47
Bois	6,66	4,72	0,45	0,23	2,17
Charbon	0,31	0,27	0,17	0,12	0,21
Autre	0,90	0,66	0,46	0,26	0,53
Non déclaré	0,61	0,78	0,96	1,04	0,89
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

⁹ réseau d'eau, réseau d'assainissement, réseau de gaz naturel, réseau d'électricité

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

	Ruraux non agricoles	56,00	86,30	30,03
	Urbains sans femmes occupées	59,61	90,19	35,20
	Urbains avec femmes occupées	65,17	93,71	37,90
	Total	59,07	88,97	33,12
	Agriculteurs	58,40	83,86	10,50
	Ruraux non agricoles	54,68	86,89	15,20
	Urbains sans femmes occupées	57,60	88,11	21,42
	Urbains avec femmes occupées	66,82	92,69	42,35
	Total	57,92	87,90	21,08
	Féminin			

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Sexe		Courses	Souq
	Agriculteurs	52,89	70,14
	Ruraux non agricoles	50,25	62,30
	Urbains sans femmes occupées	50,31	54,61
	Urbains avec femmes occupées	44,46	48,40
	Total	50,03	58,08
Masculin	Agriculteurs	14,91	4,97
	Ruraux non agricoles	12,92	7,01
	Urbains sans femmes occupées	22,94	15,43
	Urbains avec femmes occupées	31,85	21,88
	Total	20,16	12,62
Féminin			

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

4.1 Les dépenses de consommation

Les différents travaux réalisés (DIAOUT et BRAHMA 1994, LACHHEB H. & KOBZIL I.F. 1996, HAMMOUDA 1998) font ressortir que les volumes des dépenses des différents types de ménages et leur affectation en fonction des produits sont différents :

4.1.1 les dépenses alimentaires par ménage

Les différences concernent les produits suivants : viande rouge, volaille, poisson, œufs, fruits frais, légumes frais et lait.

- Concernant la consommation de pain, dès que s'offre aux ménages la possibilité (existence de boulangeries proches) de substituer le pain de boulangerie au pain fait à la maison, ils le font presque systématiquement, sauf pour des raisons exceptionnelles (Ramadan, pénurie, fêtes...), et ceci que la femme soit occupée ou non.

L'explication de ce phénomène est plus économique que sociétale. En effet, d'une part, le pain maison est à base de semoule (blé dur) qui coûte plus cher que la farine (blé tendre) avec quoi le pain de boulangerie est fabriqué ; d'autre part, le système de subvention des prix pratiqué en Algérie fait en sorte qu'il n'y a pratiquement pas de différence pour le ménage entre le prix du kg de pain et celui du kg de farine. C'est pourquoi, même les femmes au foyer préfèrent faire la queue de bon matin pour acheter le pain, plutôt que de passer le même temps à le préparer à la maison.

Mais ce système de subvention ayant été perverti, il risque d'être complètement supprimé dans les années à venir. Même le boulanger n'a pas intérêt à faire du pain, puisque la différence entre le prix de cession de la farine aux boulangers et son prix de vente aux ménages est presque identique à la valeur ajoutée du pain, mais avec les charges en moins.

- Les dépenses alimentaires à l'extérieur du foyer sont relativement faibles et limitées au minimum, du fait de la généralisation de la journée continue en milieu urbain. De plus seuls les adultes sont concernés, du fait de la quasi inexistence de cantines scolaires. Les enfants mangent généralement chez eux, chez des parents ou même éventuellement chez des voisins. Les femmes, quant à elles, mangent dans les cantines d'établissements (lorsqu'elles existent) et où les prix sont subventionnés par les fonds sociaux des entreprises ou des administrations, sinon elles se contentent de "fast food". Il est à noter que la fréquentation des restaurants par les femmes est très faible même chez celles qui travaillent. En plus du fait du type d'emploi occupé par les femmes (enseignement, proximité du domicile) celles-ci rentrent souvent chez elles pour déjeuner. Dans ce cas, nous avons deux cas de figure : ou bien il y a une autre femme au foyer dans le ménage ou bien elle prépare elle-même son repas la veille ou de bon matin.

- Il n'y a pas de substitution des produits frais par des produits préparés (conserves, surgelés, plats cuisinés) pour des raisons objectives (quasi inexistence sur le marché) ou subjectives (habitudes culinaires, contraintes socio-familiales). Bien au contraire, et du fait de la subvention des prix des produits de base (lait, sucre, farine, huile, ...), gâteaux, confitures à base de fruits de saison, fromage, crèmes dessert ou glacées, yaourt, sont souvent préparés à la maison même par les femmes qui travaillent. D'ailleurs, la préparation de gâteaux ou de confiture est un moment de sociabilité intense, puisque c'est une occasion pour réunir la grande famille ou les voisins et faire goûter à tout le monde. C'est dire que les femmes joignent l'utile à l'agréable, et à la limite cela constitue un temps de loisir. D'autre part, préparer soi-même ses repas ou faire des gâteaux, c'est aussi être perçue comme assumer et affirmer sa féminité dans le cadre de la division sociale des tâches à l'intérieur du ménage.

Dans ce cadre, nous constatons que les dépenses, notamment celles afférentes aux produits alimentaires, dépendent de la structure des ménages. Toutefois, la situation matrimoniale de la femme occupée explique elle aussi, les différences de dépenses.

4.1.2 les dépenses non alimentaires par ménage

les différences concernent essentiellement des produits relatifs à l'apparence physique de la femme (look) à savoir : habillement et chaussures femmes, biens et articles de toilette et montres et bijoux.

- Concernant l'habillement, l'enquête ne permet pas de distinguer entre les dépenses courantes et les dépenses pré-nuptiales. Toujours est-il que ce sont les femmes occupées célibataires qui dépensent le plus en habillement. Donc, c'est l'effet de la situation matrimoniale, puis l'effet revenu qui prime l'effet substitution. Bien que les ménages, où les femmes ne sont pas occupées à l'extérieur soient moins bien équipés en machine à coudre et à tricoter, elles dépensent relativement plus en tissus mercerie qu'en "habillement femmes" achetés directement confectionnés. D'autre part, elles dépensent relativement moins en frais de couture et de tricotage. Cela dénote qu'elles font moins

appel à un service marchand, et donc qu'elles transforment elles-mêmes les tissus achetés. Il s'agit par conséquent, d'un effet de substitution entre le prêt à porter et les vêtements cousus à la maison.

- Les services domestiques sont très peu développés. Les femmes qui travaillent ne font pratiquement pas appel à des femmes de ménage pour les aider dans leurs tâches ménagères ou pour la garde des enfants en bas âge. L'effet revenu prime l'effet de substitution, c'est-à-dire que faire appel aux services d'une femme de ménage est plus un signe extérieur de richesse que le fait que la femme travaille.

D'autre part, la structure de ménage algérien et les pratiques sociales font en sorte que la femme occupée n'a souvent pas besoin des services d'une femme de ménage rémunérée, soit qu'il y ait une femme au foyer dans le ménage, soit qu'elle fasse appel momentanément aux services d'une parente sans contrepartie monétaire.

TABLEAU : Dépenses d'habillement des ménages FOC et FINOC

Unité D.A

sous-groupes	ménages avec femmes occupées	ménages avec femmes occupées
Habillement hommes	1 076.24	940.68
Habillement femmes	1 721.48	701.92
Habillement enfants	1 324.88	1 375.52
Habillement bébés	113.00	78.56
Tissus mercerie	1 024.80	729.32
Couture et tricotage	236.40	122.60

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

A ce niveau de l'analyse, il faut se poser la question de l'utilisation du temps libre par les femmes pour pouvoir mieux comprendre la logique sous-jacente à leur modèle de consommation. La plus grande partie du temps libre des femmes est passée à l'intérieur des foyers et dans pratiquement deux types d'activités : regarder la télé ou être avec des amies (parentes ou voisines). D'ailleurs, toutes les occasions sont valables pour se réunir (fêtes familiales, fêtes religieuses, réussite scolaire des enfants, mariages, décès, fiançailles, circoncisions, retour de voyage, guérison...) même les femmes occupées ne ratent pas ces occasions même si elles doivent empiéter sur leur temps de travail. C'est pourquoi les femmes orientent le modèle de consommation du ménage vers la maximisation de l'utilité de ce temps libre : soigner son intérieur (ameublement) pour les réceptions et son apparence physique (habillement).

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'impact de la forme d'activité des femmes sur les conditions de vie des ménages est relativement important du fait que les femmes préfèrent le pouvoir d'achat au temps libre.

4.2 comportement d'activité

CONDITION FEMININE ET IRRUPTION DES FEMMES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE (DE 1960 à 2001)

*par Mme MUSETTE-BELHOUARI Djaniia
Chargée de Recherche
CREAD, Alger*

La question que je me suis posée est: comment s'est effectuée l'apparition de la force de travail féminine sur le marché du travail et où elle en est aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'elle traduit du point de vue de la condition féminine ?

En fonction des effets de trois grands événements

- ☐ La guerre de libération
- ☐ La politique de l'industrialisation
- ☐ La crise économique et les réformes qui ont suivie

Je propose une périodisation de l'évolution de l'entrée des femmes sur le marché du travail et une lecture socio-historique de son impact sur la condition féminine.

Cet essai est fondée sur une base documentaire (thèses, documents d'archives, rapports, études, données statistiques, et analyse des discours, Chartes ...)

1. LA RELATION SALARIAT ET CONDITION FEMININE

A/ les années 1960

Les années 60¹ furent d'abord dominées sur le plan socio-culturel par le principe du "**travail par nécessité**". Ce principe a été une légitimation forte pour l'investissement du marché de l'emploi par les "**veuves de chahid**" qui devaient subvenir aux besoins de leurs enfants au lendemain de l'indépendance.

Le salariat féminin apparaît comme un devoir de prise en charge par la communauté. Le tissu social va être alors bouleversé par l'émergence de ces "**femmes chefs de ménages**".

Ces veuves le sont devenues par la force des choses, mais toujours est-il qu'elles ont introduit dans le paysage culturel algérien, l'image de la femme seule, responsable de la famille, travailleuse et en contact avec l'administration

Son point faible réside non pas par le fait qu'elle soit femme mais qu'elle soit analphabète. En conséquence la nécessité de l'instruction des filles va s'incruster de plus en plus dans les mentalités. Cette attitude va être renforcée aussi par la loi sur l'instruction obligatoire des filles.

Une recherche de la scolarisation des filles, d'abord en milieu urbain, va être accompagnée par la recherche d'une formation professionnelle dans le textile et dans la santé

¹ Cf. Benattia (F), 1970. Le travail féminin en Algérie - département d'Alger. Edition sned, 272p Alger.

Il en résulte l'extension du champs d'investigation des femmes sur le marché du travail.

Dans cet environnement, la femme et en particulier la jeune fille apparaît sur le marché du travail en tant que couturière diplômée ou infirmière².

Cette brèche dans les mentalités va aussi impulser progressivement l'émergence de l'enseignante. Les autres catégories de travailleuses suivront cette première percée.

B/ Les changements des années 70

L'investissement des parents dans la scolarisation et la formation des filles au cours des années 60 dans le but de leur offrir une soupape de sécurité en cas de difficulté dans la vie conjugale., va produire un effet de retour dans les années 70.

Au plan culturel,

- ☐ Une aspiration de plus en plus grande à vouloir accéder à un diplôme supérieur sinon à un centre de formation professionnelle.
- ☐ Le modèle féminin valorisant devient la femme diplômée; même s'il y a une forte probabilité pour qu'une fois mariée, cette femme ne travaillerait plus.
- ☐ Le facteur "*éducation*" apparaît de plus en plus durant cette phase comme le réel moteur de changement de la condition féminine.
- ☐ Une nouvelle légitimité du travail des femmes apparaît : celle du diplôme.

Au plan économique, la conception de l'emploi féminin comme un potentiel économique à mettre en valeur émerge progressivement.

L'appareil de production mise en place par le processus de l'industrialisation va faire appel à toute force de travail qualifiée, y compris féminine.

Cette phase sera alors marquée par la forte présence de la jeune femme cadre.

De même que la construction de l'Etat va générer des postes de travail dans l'appareil administratif.

Et les années 70 vont être, en matière d'emploi, la période des "*cols blancs*"³ - les travailleuses de bureau - cadres et employées.

Au plan idéologique, ce contexte économique est accompagnée par un nouveau discours idéologique: la mobilisation de la force de travail féminine n'est plus une "*nécessité sociale*", elle est un "*devoir national*" pour entreprendre la "bataille de la construction". Dans les discours, la femme salariée est particulièrement valorisée.

La force de travail féminine n'est plus le poids social des années 60, elle est une force sociale à investir au cas ou elle serait qualifiée.

² Le rôle de la femme au maquis a légitimé l'exercice du métier de l'infirmière après l'indépendance. Quant au métier de l'enseignante, il se présente comme une extension du rôle de la femme comme éducatrice (privé, public).

³

Mais une fois mariée, son premier rôle demeure la production de "*l'homme nouveau*" (thématique développée dans les discours politiques, notamment dans les rapports de Congrès de l'UNFA, les discours présidentiels, Charte Nationale...)

Du côté mouvement de femmes, la scolarisation et la formation des filles vont permettre la construction d'un embryon de mouvement féministe en milieu urbain.

Ce mouvement est porté par les enseignantes, les cadres de l'administration et celles des sociétés nationales⁴.

Nous assistons en conséquence à l'émergence de la travailleuse comme réelle force sociale dans le paysage politique. Ces femmes longtemps interpellées ne veulent plus "être un objet de discours", elles veulent "être et agir comme force sociale".

- La lutte est focalisée autour du projet de Code de la Famille
- Au plan idéologique, les femmes répondent que le travail n'est pas un devoir mais un droit qu'il faut appliquer.
- Au plan économique, il est exigé plus de postes de travail dans les branches non féminisées⁵.
- Au plan social en 1979, la Conférence Nationale des Femmes Travailleuses demande la prise en charge des conséquences de la fécondité (telles crèches et prolongation du congé de maternité à 6 mois au lieu de 14 semaines).

C/ Les années 80/90: le temps des ruptures

- Du côté de l'opérateur économique et politique, ce sera la phase de la rupture avec la politique de l'industrie industrialisante et la réorientation de l'appareil de production vers l'économie de marché.
- Cette réorientation a suscité une restructuration économique avec une diminution de l'emploi. Entre 1980 et 1989, la création d'emploi est estimée à une moyenne de 100 000 emplois/an - cette moyenne passe à 50 000 emplois/an pour la décennie 90. C'est aussi la période de la crise économique mondiale avec le choc pétrolier de 1985, dont l'Algérie n'est pas épargnée.
- Nous assistons donc au développement du chômage de manière globale, passant de 14% en 1984 à 22% en 1987, puis à 29% en 1997 selon les données officielles (ONS).

Concernant les femmes,

- Au plan économique: moins de postes de travail leurs sont offerts : de 1966 à 1985, l'emploi féminin (le salariat) a progressé de manière importante, à partir de 1986, la chute commence et le chômage féminin va évoluer rapidement de 14% en 1987, il passe à 25,8% en 1997.

⁴ Cf. "le Mouvement Féministe Algérien", Musette-Belhouari Djamila in Revue cahier du CREAD. N° 53, 3^e trimestre 2000.

⁵ Ceci est observé dans les discours et actions du mouvement féministe.

- ☐ Et en contradiction avec la politique du planning familial, en juin 1984, le Code de la famille est promulgué. Il permet la réorientation de la force de travail féminine de la sphère de production vers celle de la reproduction⁶.
- ☐ Dans ce contexte, une donnée culturelle est reconduite dans l'idéologie politique. Elle est exprimée explicitement après les événements d'octobre 1988: la priorité aux jeunes, sous entendu les jeunes hommes.
- ☐ Au plan de la connaissance, on dévoile le secteur informel (1984, ONS) comme solution au problème du ralentissement de la création de l'emploi et à la réduction de l'emploi existant.

Du côté du mouvement des femmes, qu'en est-il ?

Les années 80/90 correspondent au déploiement du mouvement des femmes qui était embryonnaire dans les années 70.

Avec le nouveau paysage politique, la société civile féminine s'organise en "associations". Et parmi elles, une multitude d'associations qui gravite autour de la sphère de production.⁷

Le principe commun est que la promotion de la femme passe par l'emploi et l'objectif commun est la libération d'une plus grande force de la travail féminine. Mais il ne s'agit plus d'agir en tant que groupe de pression sur l'Etat revendiquant plus de postes de travail, comme ce fut le cas dans les années 70. Ces associations agissent sur le terrain pour créer ce travail et promouvoir l'emploi.

Enfin, les travailleuses n'apparaissent plus comme une force unie, celles des années 70. La restructuration économique les structure en catégories différentes. Les années 90 seront caractérisées par trois nouvelles situations, outre celles des salariées :

- ☐ Les femmes entrepreneurs
- ☐ Les femmes au chômage
- ☐ Les travailleuses de l'informel

D/ Les années 2000...

Une quatrième période commence à partir des années 2000, avec la prise en charge politique de la condition féminine (création d'un Ministère) et il est question de la consolidation de l'économie familiale.

Au plan mouvement femme, une nouvelle association est née: la famille productrice.

Ma première investigation menée sur l'informel féminin à Alger, à travers les "récits de vie"⁸ m'a révélé la créativité des femmes et leur rôle dynamique dans la lutte contre la paupérisation

⁶ Article 19 stipule : "l'épouse est tenue d'obéir à son mari et de lui accorder des égards en sa qualité de chef de famille". Un époux peut user de ce droit pour empêcher son épouse de travailler...(ou l'obliger à le faire !).

⁷ Cf. "Le Mouvement Féministe Algérien", Musette-Belhouari Djamilia, op. cité

⁸ Musette-Belhouari Djamilia, "Récit de vie des travailleuses dans l'informel", recherche en cours, CREAD, 2003.

ambiante. C'est le retour en force du travail par nécessité, comme dans les années 60, sauf que cette fois toutes les motivations semblent se réunir y compris celle du diplôme. Ces travailleuses de l'informel dérangent l'image traditionnelle de la femme au foyer

Cette évolution n'a pas été aussi linéaire. Elle a été accompagnée par des résistances latentes ou manifestes, parfois violentes. Une de ces formes d'expression a été la promulgation du Code de la Famille, qui entre en contradiction avec les textes de lois qui tentent d'éliminer toute discrimination dans le monde du travail.

L'on peut observer que cette dynamique a été impulsée par les femmes cadres. Et le 17 décembre 2002⁹, ce sont encore elles qui se sont réunies dans le but d'une "réflexion-action" sur leurs conditions de travail, mettant au centre des débats la question de la discrimination, et recommandant la création d'un observatoire sur "les droits de la femme". Par ailleurs, parmi les travailleuses de l'informel, certaines créent des activités qui permettent à ces cadres de se rendre disponibles (telles les activités de nourrices) et comblent les lacunes de l'Etat dans la création des services sociaux.

Je peux en déduire qu'au cours de ce long processus, de nouvelles identités féminines se sont construites par le travail et propulsent une image féminine différente des années 62. Certes, la femme au foyer reste le statut dominant statistiquement, seulement les "travailleuses" ont fissuré en profondeur le tissu social et implanté des statuts et rôles féminins différents dans la vie privée et publique.

Je propose quelques observations concernant la construction de ces nouvelles identités à travers la catégorie qui caractérise les années 1990-2000, les femmes entrepreneurs.

2. FEMME ENTREPRENEUR ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Dans une économie de marché en gestation, et un discours dominé par la crise sur le marché de l'emploi, les difficultés d'embauche, le chômage, les licenciements... etc., dans un tel contexte émerge un nouveau type de travailleuse ; les femmes entrepreneurs.

Ce nouveau profil est typique des années 1990. Il contraste avec la catégorie des travailleuses idéologiquement dominante des années 1970-1980 : celle des *femmes cadres*.

Ces dernières ont le diplôme et un capital de connaissances qu'elles cherchent à investir dans le secteur structuré. Tandis que les femmes entrepreneurs ont seulement ou en plus le *savoir faire* et un capital matériel minimum pour se lancer sur le marché de l'emploi.

Il s'agirait donc d'une nouvelle forme d'emploi qui serait appelée à évoluer avec le développement de l'économie de marché.

D'où provient cet entrepreneuriat et quel est son impact sur la condition féminine ?

A. L'entrepreneuriat féminin une force de travail en mouvement

La réforme des entreprises industrielles publiques (compression des effectifs, liquidation des entreprises déficitaires....) offre à certaines travailleuses l'opportunité d'un capital de départ.

⁹ Journée d'Etudes sur les Femmes Cadres, Institut National du Travail, Alger.

Nous assistions alors à l'avènement du secteur public vers le secteur privé d'une partie de la force de travail qualifiée : les cadres. Ce mouvement se traduit par la conversion à l'entrepreneuriat.. la compensation offerte au personnel compressé, ajoutée aux savoirs accumulés, sont investis.

La deuxième mouvement qui alimente l'entrepreneuriat féminin provient du secteur informel. Il s'agit de l'expansion en micro-entreprise d'une activité informelle indépendante ou de l'auto-emploi.

Cette apparition encore timide est surtout restreinte aux branches d'activités traditionnellement féminines - soit celles qui étaient exercées dans et pour la famille et qui auraient évolués vers la sphère publique.

L'entrepreneuriat féminin se manifeste alors essentiellement comme une évolution de l'économie domestique, A ce niveau, il rend visible certaines activités en dehors de l'espace familial.

Ainsi, les femmes entrepreneurs sont concentrées d'abord dans les branches de l'industrie légère et de l'agroalimentaire. A titre d'exemple, en 1992 pour la Région Centre (Alger, Blida, Tipaza, Boumerdes) , selon les données de la Chambre National des Commerces, elles étaient 17.2% dans le textile et 6.8% dans l'agroalimentaire.

Elles se retrouvent aussi plus dans les services et le commerces (60%)
Par contre, elles sont faiblement représentées dans les branches suivantes:

- La sidérurgie (1.1%)
- Les BTP (1.1%)
- La chimie, le caoutchouc, le plastic (1.1%)
- Le bois, papier, imprimerie (3.3%)
- Et l'industrie diverse (3.3%)

Ces femmes sont aussi faiblement présentes dans

- Les transports (2.2%)
- Les établissements financiers (3.9%)

Du point de vue du champ de son déploiement, l'on constate que l'activité de cette entrepreneur en tant que pionnière ne peut être observée dans toutes les branches d'activités économiques

Il s'agit donc d'abord de la reproduction d'activités anciennes sous une forme évoluée ou encore d'une extension de l'économie domestique vers l'économie de marché.

Le reste de l'entrepreneuriat féminin consiste en un ensemble d'activités nouvelles répondant à de nombreux besoins - soit surtout des activités de services, là ou l'Etat est absent ou peu présent.

Vue sous l'angle culturel, cet entrepreneuriat féminin contribue à la construction de nouvelles identités féminines.

B. L'esprit d'entreprise féminin et la construction d'une nouvelle identité féminine

- *L'esprit d'entreprise féminin*

Si dans le patriarcat les femmes étaient censées être prise en charge, avec le salariat féminin, la force de travail féminin apparaît comme une force pouvant se prendre en charge elle-même. Et plus encore, l'entrepreneuriat féminin renverse la vision patriarcale de la femme: c'est une force de travail qui se prend en charge et entraîne avec elle d'autres personnes : elle offre des emplois. Elle serait donc en possession d'un pouvoir formel au niveau de la production qui apparaît comme un contre-pouvoir par rapport au patriarcat culturellement dominant.

Sur ce plan, le phénomène de l'entrepreneuriat remet en question les valeurs fondamentales de la société. On est face à une émancipation féminine qui ne dépend pas d'un pouvoir étatique modernisant.

Ainsi, si l'entrepreneur est un agent de changement économique, la femme entrepreneur est, en plus de cela, porteuse de changements culturels et sociaux.

En effet, l'esprit d'entreprise féminin c'est créer, organiser, diriger qui était propre au sexe masculin dans un environnement culturel patriarcal. Il s'agit d'une forme d'émancipation féminine sans décret. Ce sont des transformations socialement et culturellement construites. Ces dynamismes modifient l'identité féminine. Le concept de féminisme civil (que j'emprunte à Moncef Boudrara) résume ce processus¹⁰.

- *Le façonnement de nouvelles identités féminines*

C'est en essayant de lever les obstacles quotidiens à la réalisation de l'entreprise et à son fonctionnement, que l'identité de la femme entrepreneur émerge du champ culturel traditionnel, et s'épanouit.

Il s'agirait de nouveaux comportements tel que: l'exercice d'un pouvoir de décision, la combativité, l'autonomie, et surtout l'esprit d'entreprise... etc.

Mais on ne peut assister à une rupture totale avec certaines normes qui constituent la personnalité de base de l'algérienne.

Ainsi cette femme entrepreneur ne peut ressembler à l'américaine, quelque soit le degré de développement économique. Exerçant de surcroît en Algérie, les valeurs de la culture algérienne seront reconduites sous une forme ou un autre.

Elle pourrait être plus proche de la japonaise.

L'entrepreneuriat féminin en Algérie apparaît d'abord comme le produit d'une stratégie familiale. Certes au fur et à mesure de ce processus, cette femme s'émancipe selon son poids dans l'entreprise et acquiert une autonomie relative. Mais cette dynamique pourrait avoir ses limites dans la vie privée.

¹⁰ BOUCHRARA Moncef « L'esprit d'entreprise féminin en méditerranée et sa juste place dans le développement » Communication 2^e Forum Femmes Méditerranée, Réunion préparatoire 28-29 juin 1995 – Tunis.

3. SITUATION DE L'EMPLOI FEMININ SELON L'ENQUETE MOD 2001.

Le nombre de femmes au travail est estimé par l'ONS à 883 000 personnes, soit 15% de la population totale occupée en Algérie, mais il est plus du double de l'effectif de 1990, évalué à 330 000 travailleuse.

L'emploi féminin en milieu urbain reste dominant - ou mieux couvert par l'enquête Main d'œuvre. - 10.8% en zone urbaine, contre seulement 3.7% en zone rurale. La structure en classe d'âge révèle la prédominance du groupe 25/34 ans, et selon l'état civil, les femmes mariées et les célibataires ont désormais le même poids sur le marché du travail, avec 44% - avec en plus des niveaux de plus en plus élevés. Ce qui conforte, en terme relatif, la nette supériorité des femmes universitaires au travail. (20.8%) en rapport avec les hommes (7.8%).

La femmes algérienne, toujours selon ma structure de l'emploi, est pour la plupart salariée (48%) et indépendante (29.7%) - situation qui est nettement meilleure par rapport aux hommes qui enregistre par ailleurs, un poids relativement important dans les emplois non-permanents (18.7%), soit le double de femmes.

Selon le secteur juridique, les femmes sont partagées de manière plus ou moins égale entre le public et le privé. Elles ont plus présentes dans les services non-marchands (qu'elles partagent d'ailleurs avec les hommes) et moins dans l'industrie. L'estimation de l'emploi dans l'agriculture indique encore la nette dominance des hommes.

Cette entrée en masse des femmes dans le monde du travail est caractérisée par le fait qu'une grande partie des travailleuses (42%) déclarent ne pas bénéficier de couverture sociale. Elles exercent, avec le même poids que les hommes, dans des établissements de très petite taille ou de manière indépendante. C'est une première configuration de l'informel.

Une première tentative de cerner ce secteur nous a conduit à construire un segment intermédiaire entre le formel et l'informel. La mesure nous donne la structure suivante: 50% des femmes sont protégées par les lois du travail contre 38% des hommes, mais elles sont 38% exposées à tous les risques contre 36% pour les hommes. Elles sont peu nombreuses dans le segment intermédiaire (12%) contre 26% pour les hommes.

Un marché de travail très segmenté ?

Quelques constats peuvent être notés sur les indicateurs de l'âge, du niveau d'instruction et de la situation matrimoniales selon les segments du marché du travail.

- Selon la structure des classes d'âge, nous observons trois courbes distinctes :
 - Pour l'informel c'est la classe des moins de 24 ans qui semble être la plus importante

- Tandis que dans le segment intermédiaire, c'est celle qui sont entre 25 et 29 ans,
- Ce pic se déplace vers la classe 30-34 ans dans le secteur moderne.

Il semble qu'il y a un glissement progressif d'un segment à l'autre, en fonction de l'âge.

- Selon la situation matrimoniale, qui doit en théorie suivre la même logique de l'âge, trois observations nous semble importantes à souligner.
 - 50% des femmes mariées sont dans l'informel
 - Dans le secteur moderne, mariée et célibataire ont pratiquement le même poids, avec 44% et 43% respectivement
 - Dans le segment intermédiaire, les célibataires enregistrent le taux le plus importants, avec 60%.
- Selon la structure des niveaux d'instruction, trois constats également peuvent être établis:
 - Le segment moderne ne recrutent que les femmes, ayant des niveaux secondaire et/ou plus, soit au total 72%, dont 35% de niveau supérieur.
 - Le segment informel est devenu le refuge des *sans instructions* (38%) et des niveaux primaire et moyen, 18.2% et 26.5% respectivement.
 - Enfin dans le segment intermédiaire, elles sont de niveau hétérogène, notamment du moyen au supérieur.

Pour terminer, il est intéressant de relever au moins une remarque. L'âge moyen des femmes selon la situation matrimoniale fait ressortir une double distinction assez significative : la moyenne pour les célibataires est de 24 ans pour l'informel, 27 ans dans la situation médiane et 31 ans dans le secteur moderne. Par contre, pour les veuves, c'est l'inverse qui est observé : 47 ans pour le moderne, 48 ans pour le l'intermédiaire et 53 ans pour l'informel. Il n'y a pas de différence significative pour les femmes mariées, comme pour les divorcées/séparées, la moyenne varie entre 38 et 41 ans selon les segments.

**Données Statistiques sur l'emploi
selon le genre en Algérie
en 2001**

**Tableau N° 1. Répartition de la population occupée
selon le sexe et le milieu**

Strate	Masculin	Féminin	Ensemble
URBAIN	47,25	10,83	58,08
RURAL	38,17	3,75	41,92
TOTAL	85,42	14,58	100,00

**Tableau N° 2 : Structure des occupés
selon les classes d'âge**

Classe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	6,1	4,3	5,9
20-24	10,8	12,3	11,0
25-29	15,3	18,8	15,8
30-34	15,0	18,1	15,4
35-39	14,7	15,8	14,8
40-44	12,3	11,5	12,2
45-49	10,7	8,9	10,4
50-54	7,5	5,2	7,2
55-59	3,8	3,0	3,7
60 & +	3,9	2,1	3,6
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau N° 3. Structure des occupés
selon l'état Civil**

état civil	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	62,4	44,0	59,8
Marié	36,9	44,2	38,0
Veuf	0,4	6,2	1,3
Divorcé	0,2	5,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau N° 4. Structure des occupés
selon le niveau d'instruction**

Niveau Instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans instruction	15,0	19,4	15,6
Alphabétisé	6,0	1,6	5,3
Primaire	22,7	10,8	21,0
Moyen	27,6	19,6	26,5
Secondaire	20,9	27,8	21,9
Supérieur	7,8	20,8	9,7
Total	100,0	100,0	100,0

**Source: Exploitation de l'auteur des résultats de
l'enquête MOD 2001 de l'ONS - Alger**

**Tableau N° 5. Structure des occupés
selon la situation dans la profession**

Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	8,1	1,9	7,2
Indépendant	21,8	29,7	23,0
Salarié permanent	41,4	48,3	42,4
Salarié non permanent	18,7	9,4	17,4
F.P.E	0,6	4,1	1,1
Apprenti	0,3	0,5	0,3
Aide familial	9,1	6,1	8,7
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau N° 6. Répartition de la population occupée
selon le secteur juridique**

Sec juridique	Masculin	Féminin	Ensemble
Public	32,0	7,5	39,5
Privé	53,1	7,0	60,2
Mixte	0,3	0,1	0,4
ensemble	85,4	14,6	100,0

**Tableau N°7. Répartition de la population occupée
selon le secteur d'activité**

Secteur d'activité	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture	19,8	1,8	21,7
Industrie	10,2	4,0	14,2
BTP	10,6	0,1	10,7
Commerce	12,6	0,5	13,0
Services marchands	9,9	1,7	11,6
Services non marchands	22,3	6,5	28,8
Ensemble	85,4	14,6	100

**Tableau N° 8. Structure de l'occupation
selon l'affiliation à la sécurité sociale**

Sécu. sociale	Masculin	Féminin	Ensemble
Oui	45,8	8,5	54,2
Non	39,6	6,1	45,8
Ensemble	85,4	14,6	100

**Tableau N° 9. Structure de l'occupation
selon la taille de l'établissement**

Taille	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 4	40,8	6,2	46,9
5 & plus	44,6	8,4	53,1
Total	85,4	14,6	100

Tableau N° 10. Entre le formel & l'informel

Segment	Masculin	Féminin	Ensemble
Formel	37,8	50,4	39,7
Intermédiaire	26,3	11,8	24,2
Informel	35,9	37,8	36,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Bibliographie sélective

- BENATIA F. 1970. Le travail féminin en Algérie : département d'Alger- Edition SNED, Alger, 272 p.
- HAKIKI-TALAHITE F : Travail domestique et salariat féminin: essai sur les femmes dans les rapports marchand - le cas de l'Algérie - ISE - Université d'Oran 1983 -320 p.
- ATTOUT N., CHEBAB T., KELKOU M.,1999. «Femme, emploi et fécondité en Algérie» CENEP, Alger.
- KOUADRI A.1987. L'emploi féminin in Revue Algérienne du Travail, INT n°18 - pp. 79-86. Alger.
- MUSETTE M.S. 1989. Bilan de la demande d'emploi féminin en Algérie: de 1966 à 1985. CREAD-INT, 92p + annexes Alger.
- MUSETTE M.S. 1994. L'insertion des groupes vulnérables: un défi économique au Maghreb pp. 89-129 in Cahier du CREAD, N° 37, Ajustement et Emploi au Maghreb, Alger.
- BELHOUARI-MUSETTE D. 2002. Irruption des femmes sur le marché du travail, Communication Atelier Technique "Condition féminine et Travail en Algérie", 18 décembre, CREAD, Alger.
- GAUDIER Maryse,1996. La question des femmes à l'OIT et son évolution 1919-1994 , Programme sur les activités éducatives et intersectorielles, DP/86/1996, Première édition 1996; Genève.
- OUFRIHA F-Z.1998. Femmes algériennes : la révolution silencieuse in Revue du monde arabe Maghreb-Machrek N°162 octobre-décembre, édition la documentation française. Paris.
- LAUTIER B. 1994. L'économie informelle dans le tiers monde, Editions la découverte, Repère, Paris.
- OCDE, 1995. Quel cadre institutionnel pour le secteur informel, édition Centre de développement de l'OCDE, cahier de politique économique N° 10., 35p.
- SAUVY A., 1984. Le Travail Noir & l'économie de demain, édition Calman-Lévy, Paris.
- LOUKRIZ M. 2000. l'évolution de l'emploi féminin en Algérie, pp147-160. in Actes de la 1ere conférence nationale sur la protection sociale. Ministère du travail et de la protection sociale, Alger.
- KELKOU M. 1998. L'économie informelle: cas de l'Algérie, Mémoire Magistère, INPS, Alger.102p +Annexes
- RADP,1999. Evaluation de la mise en œuvre de la plate forme d'action de Beijing, république algérienne démocratique et populaire. Ronéo 92p. Alger
- BODSON P. & ROY P.M, 1995.Politiques d'appui au secteur informel dans le pays en développement, édition economica, Paris.196p.
- PERALDI M. (sous la dir.),2001. Cabas et Container - activités marchandes informelles et réseaux migrants frontaliers, édition Maisonneuve & Larose, Paris.361p.
- PRENANT A. 2002. L'informel d'aujourd'hui en Algérie: forme de transition ou mode d'intégration spécifique à la hiérarchie imposée par la "mondialisation" pp.71-93 in Quelle crise en Algérie ? Cahier du Gremamo N° 17, laboratoire SEDET-CNRS/ Université Paris 7, Paris.
- SAADIN. 1991. La femme et la loi en Algérie. Edition Bouchene, Alger.